Q
167
G6
921
MRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/gobsecketjsus00balz

SABLE
COLLECTION
SABLE

HONORÉ DE BALZAC

After a sketch by Pierre-Jean David (d'Angers):

" à Madame de Surville ce croquis fait d'après son illustre frère || par David || 1843"

The first form of this portrait is reproduced in Mary F. Sandars's biography

Oxford French Series
GENERAL EDITOR: RAYMOND WEEKS, PH.D.
PROFESSOR OF ROMANCE PHILOLOGY, COLUMBIA UNIVERSITY

GOBSECK

et

JESUS-CHRIST en FLANDRE

BY

HONORÉ DE BALZAC

EDITED WITH INTRODUCTION, NOTES, AND INDEX

BY

RICHARD T. HOLBROOK
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A NEW EDITION

NEW YORK
OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH: 35 WEST 32ND STREET
LONDON, TORONTO, & MELBOURNE, HENRY FROWDE
1921

Copyright, 1921
BY OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH

TO

MRS. A. EDWARD NEWTON

OF OAK KNOLL

PREFACE

Gobseck and *Jésus-Christ en Flandre*, here reprinted (with two or three slight and duly indicated excisions) precisely as they stand in the Michel Lévy and Calmann-Lévy text, are linguistically and otherwise well suited to students who have been carefully trained in simpler French during one year, at least, in preparatory schools or in colleges where the standard for modern languages is not lower than that required for Latin and Greek. The aim of the two commentaries is, first, to save both teachers and students the many hours of research necessary to understand Balzac's many allusions, as well as other matters of a non-linguistic character which are by no means self-evident; and, secondly, to explain the many difficulties of a purely linguistic sort which each text presents. These difficulties are sometimes obvious; sometimes, however, they are of the kind that may easily be passed over unnoticed by persons not trained by a long experience in teaching (or by an unusual familiarity with both French and English) to suspect first impressions and to be always alert for those nicely hidden traps which lie along the path of every learner of a foreign language. French is not less difficult than Latin, but it is difficult in a different way. I venture to add that both commentaries are intended to set stu-

dents to thinking, to thinking for themselves, about the many facts and problems which both these texts involve. If, to some readers, my notes occasionally seem inadequate, the defect, I hope, is one which can be easily remedied by whoever is concerned; if, on the other hand, they should seem anywhere (or everywhere) unduly numerous or too full, those to whom they seem so have but to advise their pupils what to study and what to omit. "A prendre ou à laisser," as Gobseck says.

In connexion with this book, I would suggest frequent consultation of other easily obtainable and distinctly useful works, as follows: *Living French: a New Course in Reading, Writing, and Speaking the French Language* Ginn and Company; *Le Petit Larousse*, an accurate illustrated dictionary and brief encyclopedia, constantly being revised; the *Dictionnaire Français-Anglais et Anglais-Français* of Bellows, Marrot, and Friteau, published by Hachette & Cie, Longmans, Green and Company, and Henry Holt and Company, latest edition. Aside from its unscientific manner of indicating pronunciation, this is by far the best handy dictionary for English-speaking students of French, or for French-speaking students of English. The present Commentary and Index define or explain only such words and locutions as are not treated, or as are not adequately treated, in this intelligently compiled and handsomely printed work.

Let me add that my Index contains a special glossary,

with definitions of such more or less unusual words or phrases as are not defined in the notes.

In the first number of *The Modern Language Journal* (October, 1916) I published an article entitled "The Editing of French Texts for Schools and Colleges." Though printed in 1913, the first edition of this book, like the present edition, exemplifies the principles recommended in that article.

In conclusion, I wish once more to thank my friend Professor Louis Cons, of Princeton University, for helping me often and well, especially in noting historical allusions, or other important matters, which might easily have escaped me, had I ventured to rely solely upon my own knowledge or powers of research. Also, I am indebted to Mr. George Z. Patrick for helping me to make the alterations required by this new edition. It is not really necessary to add that my brief summary of Balzac's life is not based upon independent investigations (they were not needed), and that my estimate of Balzac's character and of his literary powers is original only in some details and in the manner of expression.

This little volume is the second in a series edited by various specialists acting under the general editorship of my friend Professor Raymond Weeks, a scholar to whom I should regret to see any of my errors attributed.

CONTENTS

PAGE

INTRODUCTION ix

TEXT:

GOBSECK 1

JÉSUS-CHRIST EN FLANDRE 91

NOTES 121

INDEX 189

INTRODUCTION

Balzac was born at Tours, May 20, 1799. Tours lies in a region where, as we travel northward, Frenchmen seem to grow more and more practical, scientific, studious, and self-possessed, without losing, however, in quickness of apprehension or in that capacity of strong sensuous reaction which is indispensable to artistic creation as well as to the enjoyment of all those arts which appeal perceptibly to our emotions, not less than to our analytical powers. Balzac's mother was a Parisian, "small, fretful, active, intelligent, practical," courageous, and loyal, especially to Honoré, for whom she laboured hard and sacrificed much, without ever receiving from him any very substantial reward. His father was the son of a farm-hand, but rose out of the peasant class and distinguished himself more or less as a business man. This Balzac came from the south of France (*Languedoc*) and it may therefore be from that region that Honoré got his temperament, which was of the kind that Frenchmen of the north commonly attribute to Frenchmen of the south (*le Midi*), the Provençals.

As we lack nearly all the data which we should require in order to prove what elements of his make-up the great author *inherited* (hence to whom he owed them), we must be satisfied with our impression that by temperament he was a typical *Méridional* of the more exaggerated

and extravagant sort, first cousin to the most fantastic of the old troubadours, though grosser, and akin likewise to Tartarin de Tarascon and Cyrano de Bergerac, but more of the earth earthy — much.

In 1830 Balzac adorned his name with a *de*, becoming by his own creation and without legal or other difficulties Honoré *de* Balzac, a pretension which he kept up till his death (and it survives him); he may even have humbugged himself into believing that he was descended from a "vieille famille Gauloise, d'où sont sortis les d'Entraigues," and that some fifth-century ancestors of his founded a monastery "near the little city of Balzac" (a village, département de l'Angoulême); but the truth is that his grandfather was a peasant named Balsa, Balsas, or Balssa, and that it was his father who changed the name to Balzac — probably not to honour or to be honoured by that "little city." Though Balzac's father and mother had some education, they did not belong to the cultured circles of Tours; their friends and neighbours were largely of that class to which the constant struggle for a livelihood is necessarily and naturally the most important and the most absorbing thing in life. Of his observations at Tours (made during his youth) Balzac has left two precious records in *Le Curé de Tours* (1832) and in *Eugénie Grandet* (1833), both masterpieces.

In conformity with an eighteenth-century custom, Honoré was entrusted for three years to the care of a peasant nurse; when five years old he was sent to a

boarding school at Tours (see his *Lys dans la vallée*); then to the *Collège de Vendôme*, an institution corresponding more or less to an English public school or to an American preparatory school, and directed by the Oratorians; he describes this *collège* in *Louis Lambert* (1832), a novel whose "hero" is himself, thinly disguised. The character of Honoré's scholarship and of his genuine interests at this period (1807–13) is perhaps most truthfully recorded in the note quoted on page 121. Between 1813 and 1816 he was a day-scholar at the *Collège de Tours;* then, after a brief period of study in a school at Paris, he began to read law in the office of a solicitor named Guillonnet-Merville, with whom he remained for eighteen months, followed by eighteen months under a notary, M. Passez.

"Jusqu'alors," writes André le Breton, one of his fairest and most thorough biographers, "on ne faisait pas grand fonds sur lui dans son entourage, et seule sa sœur Laure, sa grande amie, ne riait pas quand il annonçait qu'il remplirait l'univers de son nom. On le considérait comme un bon garçon, gai, facile à vivre, sans avenir, qui pourrait à la rigueur être expéditionnaire dans quelque bureau, parce qu'il avait 'une belle main.'" [1]

In 1819, when Honoré had passed his first examination in the law, his father, seeing no future for him in literature, proposed that he should follow the career of a notary. Honoré objected, wept, implored; his father

[1] Le Breton, *Balzac, l'Homme et l'Œuvre* (1905), pp. 1–8.

became angry; they argued long, and Balzac *père* yielded, though not convinced. For two years Honoré was to be allowed to have his own way, to test his alleged powers as an author, and he was "more than modestly" installed in a third-storey room in Lesdiguières Street, where he might have starved amid his meagre furniture, had not an old servant, *la mère Comin*, been charged to supply him with provisions from time to time.[1]

"Avec quelle allégresse et quelle vaillance il est entré dans sa dure carrière, jetant le défi à la fortune!" And Honoré's letters—"Elles sont charmantes, ces lettres de 1819 et 1820 à sa mère et à sa sœur; elles sont l'aimable et honnête commentaire du refrain que Béranger venait de mettre à la mode: 'Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!' Et puis, que de précieux détails sur son travail, ses projets, ses promenades, — ses promenades orientées tantôt vers le Jardin des Plantes, tantôt et de préférence vers le cimetière du Père-la-Chaise, où il allait déchiffrer des épitaphes, s'approvisionner de noms expressifs et authentiques pour ses créations de demain, où il allait rêver, 'faire des études de douleur,' demander aux morts leur histoire, leurs secrets, et contempler

[1] Le Breton, p. 10. See also Frederick Lawton, *Balzac*, 1910, especially pp. 1–50. The value of this English biography is heightened by some thirty-two good illustrations of a documentary sort: — among them, the "House at Tours where Balzac was born," "Balzac's lodgings in the rue Lesdiguières," etc.; also various portraits, including contemporary caricatures. See also the article in the eleventh edition of the *Encyclopædia Britannica*, with its compendious bibliography.

Paris du haut de la grande allée, en murmurant, à peu près comme Rastignac à la fin du *Père Goriot:* 'A moi ce monde que je comprends!'"

Most of Balzac's earliest literary creations were ambitiously planned, but crudely executed, when they were executed at all. In 1821 he gathered relatives and friends at Villeparisis to read them a tragedy of Cromwell. It fell flat, despite the benevolent attitude which we may ascribe to a part of his audience, if not to all. Balzac returned to his bare lodgings, and there, within four or five years, with collaborators, or without, he produced "more than forty" novels, "pot-boilers," "thrillers," cheap and deplorable fiction of various sorts, though almost wholly bad, and he signed these "Lord R'hoone," an anagram of Honoré, or "Horace de Saint-Aubin." Some of these books he caused to be reprinted between 1836 and 1837, but he never acknowledged any of them.[1]

Always hoping and trying to make money, but seldom succeeding, and generally over his ears in debt, Balzac started a printing-house (1825), assigning to one Barbier the "practical side" and to himself the financial management. Being both fantastically optimistic and "no business man," Balzac only ran still deeper into debt, and other enterprises fared even worse; yet in any hands but those of their promoter, some of them might have yielded an enormous profit, for some of them display a first-rate commercial imagination. Imagination was not what Balzac lacked: he lacked discretion, and he had

[1] Le Breton, pp. 14 ff.

not that patient and aggressive energy which is essential to true success. In 1828 he was a bankrupt; but he had neither the delicacy which makes some men sympathise with their victims, thus increasing misery, nor that weakness which drives some bankrupts to the poorhouse, to the gaol, or to suicide. Balzac simply went to Brittany to refresh himself, to forget or to escape his embarrassments, and to get a new start. In 1829 he returned to Paris, took lodgings in Cassini Street (between the Luxembourg and the Observatory) and published a perplexing novel — *Les Chouans*.

From 1829 till near the end of his life Balzac continued to write — novels, plays, essays, letters, but mostly novels. His intense interest in his own work, his prolific and fiery imagination, his desire to become rich and to cut a great figure, his bull-like physique, — all these enabled him to toil without recoiling from his task; with only twenty-four hours a day at his disposal he contrived to entertain his friends, to see something of that aristocratic society whose doors were beginning to open for him, to frequent the theatre and opera, to rove about Paris, to fall in love often, sometimes simultaneously with two or three persons, and meanwhile he was devoting ten or fifteen hours a day to writing and to correcting (to their great advantage, but not to his) voluminous proofs steadily coming to him from the press. For the most part he stuck eagerly to his "job."

Let us see him at work. "Il porte une ample robe blanche, de cachemire ou de grosse laine, qu'une corde

noue autour de ses reins, robe de moine sous laquelle il n'est pas sans ressembler à frère Jean des Entomeures, le gaillard et héroïque moine de Rabelais. Il est levé depuis minuit; depuis minuit il travaille, couvrant des pages et des pages de sa petite écriture hâtive. Il travaillera ainsi jusqu'à cinq heures du soir, dînera sobrement, d'une faible quantité d'aliments pesés avec soin, sans une goutte de vin ni de liqueur, se couchera aussitôt, 'avec son dîner dans le bec,' et après six heures de sommeil se relèvera de nouveau à minuit, pour recommencer le lendemain et pendant des vingt-cinq et trente jours de suite le même tour de force. Autour de lui s'empilent les manuscrits et les liasses d'épreuves fraîches; sa table est usée à l'endroit où le bras qui tient la plume va et vient continuellement; en 1833, il en est à son second fauteuil 'tué sous lui.' De temps en temps, il se lève, il s'accoude cinq minutes à l'appui de la croisée, un peu pour aspirer une bouffée d'air, plus encore pour écouter la respiration de la grande ville endormie, et voir à ses pieds, comme naguère du haut du Père-la-Chaise, 'ce Paris qu'il veut dominer,' 'qu'il veut se soumettre un jour'; puis, il reprend sa tâche, allant au travail, 'comme le joueur au jeu.'" [1]

This manner of living had two capital defects: first, in order to force himself, Balzac drank heavy potions of black coffee — as he used it, a highly stimulating drug, destined gradually to destroy him — on his deathbed he said, "Je meurs de cinquante mille tasses de café";

[1] Le Breton, pp. 23–24.

secondly, he did not allow himself enough time for the study of books, of things, and of men. His ideas of history are often grossly inaccurate, whereas he might have gone right without any profound research; he had only the most superficial acquaintance with any language save his own, and was thus excluded from an immense store of knowledge which might have broadened him and have made him a fairer judge; his books are often made more or less fantastic (not *his* intention), and in some cases ridiculous, by the presence of hypotheses and statements which may seem very profound, daring, and novel to some of his unscientific readers, whereas they are merely puerile and fatuous to men of science; he dabbled in chemistry, electricity, physics, physiology, and medicine, not merely to "read up" for some writing of his but because he could not resist his hankering to air uncommon and imposing lore of various sorts. He was nevertheless credulous, and even superstitious; he took phrenology for an accurate science (witness *Le Contrat de mariage,* and other works); in 1841 he visited a "very famous sorcerer," had him deal significant playing-cards, and returned home greatly disturbed by his responses; he believed in the revelations of female somnambulists, had "the greatest confidence" in them and desired always to have some at his service. He sends them looking for buried treasure, asks them in 1832 the causes of the epidemic of cholera then devastating Paris,[1] etc. He had read various philosophers

[1] Le Breton, pp. 31 ff.

and sociologists, later mingling their facts and theories with his own, but not so as to arrive at any system; he "went in for" Swedenborg whose mystic ideas are rehashed and transformed, with a deal of pure twaddle, in *Séraphita* (1834); also he at various times professed himself a Catholic; yet in *Les Paysans* (1844 and later), one of his strongest and most thoughtful novels, he tells us that "La moralité, *qu'il ne faut pas confondre avec la religion* [italics mine], commence à l'aisance"; etc. — a doctrine which the Church has not yet approved (*op. cit.*, Cal.-Lévy ed., p. 60). In a word, there are many Balzacs; that is one reason why he was so great a creator of types: he could find hundreds of men and women simply by observing himself in changing lights, in various circumstances. There are over two thousand "characters" in his novels, though it is not likely that Balzac ever had a chance to observe the habits and study the motives of such an army.

In all, Balzac published not less than one hundred and sixty novels (besides other works already mentioned), and a great many short pieces of fiction which might be called "short-stories" by persons who think that there is some real, some definable difference between a "short-story" and a story which happens to be short.

Most of these he composed with extraordinary speed, and some in excessive haste. If we are to accept the dates which he was wont to set down at the end of each of his works, some of the longest were begun and sent to press in a couple of months — in as little time as many

a good scribe would require merely to make a neat copy. Often he would rewrite in MS., more often still in proof, so that his printers got a good part of his gross profits.[1] Balzac might have derived from his writings a large and steady income, had he known how to revise them in MS. and had his unbusinesslike ways not involved him in various law-suits. He was not often punctual himself, but he liked punctuality in others, and he was litigious. Publishers have found it easy to handle his works only since his death.

All Balzac's acknowledged novels are gathered under the famous title *La Comédie humaine*, suggested to him in 1841 by Auguste de Balloy, who had recently returned from Italy full of admiration for the *Divina Commedia* of Dante. Evidently Balzac did not know why Dante chose the word Comedy, but Balzac must have known that his own novels did not compose a comedy; his purpose was to depict human life in all its aspects, to sound its depths, to analyse acts and motives, to show himself at once observer, philosopher, and judge; on the whole he found society actuated by evil motives, especially by a universal absorption in money, seldom by unselfishness, charity, and noble ambitions; Balzac was one of the first writers to show that money does play a great part in the life of nearly every modern man.

He was a satirist rather than a reformer. He clearly perceived the reactions of caste upon caste, the struggle ever going on between the rich and the poor, between the

[1] See Théophile Gautier's essay on Balzac.

landlord and his tenants, and he recognised the inevitable and generally lasting influence of being born in a given environment. Balzac regarded himself as another Napoleon — in the realm of letters — and his fictitious empire bears a patent resemblance to the real empire of the Emperor.

Balzac intended to represent human life, and for the most part contemporary French life, in a series of related works describing the physical, intellectual, and moral characteristics of types representing all classes and displaying every degree of greatness, littleness, beauty, ugliness, virtue, wickedness, intelligence, stupidity, and crime. But this idea of making his separate works constitute an artistic whole, as if it were but one coherent work in many parts, came to Balzac at least twelve years after the publication of his first acknowledged novel; and all his efforts to harmonise works, which in many cases had been composed without such an intention, failed to create that artistic whole, though so many of his novels share various premises and persons as to produce well enough the impression aimed at — namely, that we are studying French society, in all its complexity of social and blood relationships, in all its heterogeneous yet connected elements, the family and the nation.

This great plan had risen before Balzac like a vision as early as 1833;[1] he expected then to gather his first sketches, beginning with *Les Chouans* and *La Physiologie*

[1] Le Breton, pp. 114 ff.

du mariage (1829), and to complete a comprehensive picture, as described above; but the title *Scènes de la vie privée* no longer sufficed. So in the same year he devised the title *Études de Mœurs au XIX siècle*, under which name twelve volumes appeared between 1834 and 1837, with this division: *Scènes de la vie privée*, *Scènes de la vie de province*, *Scènes de la vie parisienne;* but to this group he had to add his *Contes et romans philosophiques*, changed between 1835 and 1840 to *Études philosophiques*. Between 1842 and 1846 appeared sixteen illustrated volumes (in 8vo) of his Works; a definitive edition in twenty-four large, closely printed volumes (the last containing a Life by his sister Laure de Surville) was issued by Michel Lévy between 1869 and 1876 — Balzac's *Œuvres complètes*, by which we are to understand, those writings which Balzac acknowledged and desired to have posterity accept as approved by him. A cheap, well printed, light, and convenient reprint of most of these has been issued since by Calmann-Lévy (about forty small volumes).

Some of Balzac's most ardent admirers credit him with having "created" more types and dealt with more phases of life than any other writer; the accomplishments of Walter Scott, of Anthony Trollope, and of various other modern novelists, are analogous in their magnitude. The impressions (rather than the impression) that Balzac makes differ necessarily according to the culture of his readers and according to the care with which he is studied. In one work we find him a finished

artist, often profound and always entertaining; in another he indulges perpetually in dull or useless digressions, bores one with mere inventories, and brings one into contact with psychological abstractions which refuse to the end to take on human shapes and seem thoroughly alive; in the main, however, his creations are vividly real, "quite as real as many persons whom we have actually known in the flesh." Though frequently a true Romantic in giving a loose rein to pure fancy, and in immensely exaggerating the character and the influence of certain traits in certain members of his (fictitious) society, Balzac is essentially a Realist, like Fielding (1707–54) and Thackeray. Love of the dreamy, platonically passionate sort is at least as rare in Balzac's novels as it is in life; and the calf-love which has so long been a staple of English and American novelists is totally absent from Balzac; on the other hand, he does not portray a world in which unbridled animality and illegal relations get the proportions of common, average facts, as they do in the fiction of, say, Zola and Guy de Maupassant. In his studies of men, women, and even of children, Balzac sometimes uses a microscope (but not in a trivial manner), and sometimes he sketches broadly; occasionally he goes very deep, as deep as the greatest sounders of men, so deep that he amazes and thrills. At his best, and he is often at his best, he is one of the most truthful historians of the life of his time and country.

Balzac's critics, even those most favourably inclined,

have asked: When and where did he get opportunities to observe the multitude of diverse characters and environments he undertook to describe? The truthful answer will never be given in full, because his comings and goings are not well recorded, nor do we know the range of his acquaintance; but we have good evidence that he travelled in France and in some other parts of Europe, even as far as Poland, that he came into frequent and close contact with a large number of human beings; and we know, furthermore, that no novelist has ever spent even a second inside any other man's skin but that all have had to divine other men's motives by a few physical manifestations, to judge these in the light of the analogous conditions revealed by self-knowledge, and to build up something new, yet representative, by offering old traits in original and largely fanciful combinations. To a great degree the novelist must *be* what he wishes to *depict*. Like most authors, Balzac was influenced also by books; some of his most powerful creations are palpably akin to traditional literary types; in a word, Balzac did not discover man, but he produced new varieties whose individuality is unmistakable.

As has been said very often, Balzac had definite and striking limitations. In all his works there are few women whom we can regard as models of ladyhood, and not quite a fair proportion of men who can unreservedly be greeted and cherished as gentlemen. His aristocrats (they are extremely numerous, and almost every one of his novels contains at least a few) are for the most part

not convincing; their vulgarities are not those of aristocrats, but of the common herd, in some cases (alas!) of Balzac himself. The elegancies of his dukes, countesses, barons, etc., their nobility of bearing and fineness of soul, are least evident to those who are best qualified to judge. Even had Balzac been less a gross *bourgeois* himself, he would still have erred in such portrayals, for he was not to the manner born, and though fame came soon, it did not come soon enough to enable him to win a large acquaintance among the *noblesse* or even in the luxurious and refined, if somewhat less exalted, realms of French society. For two decades or more he had courted various nobles, of both sexes; and at the age of fifty-one years he wedded a real countess, Mme. Hanska (14 March, 1850); but he himself had long since passed the formative period, and he remained a true *bourgeois* (though of the artistic, "bohemian" sort) to the end.

After fifty-one years of a life during which he had overstrained both his body and his brain, Balzac succumbed. Le Breton, pp. 49–50, says: "Qu'elle est émouvante, poignante, cette fin! Si la mort est toujours triste, toujours mystérieuse, elle n'est jamais plus mystérieuse et plus triste que lorsqu'elle vient frapper ceux qui aiment la vie, ceux qui veulent vivre, et dont l'esprit a conservé toute sa puissance, toutes ses ardeurs, tandis que la force abandonnait leur corps. Balzac voulait vivre, et longtemps il avait résisté aux attaques de l'invisible ennemie. 'Halte-là, Madame la Mort! s'écriait-il dès 1834. Si vous venez, que ce soit pour

recharger mon fardeau. Je n'ai pas encore fini ma tâche!' Mais on ne se livre pas impunément aux orgies d'imagination ou, comme disait son médecin, aux débauches de cervelle et aux effrayants excès de travail au milieu desquels il se consumait. Maintes fois déjà, il en avait été averti. En 1832, entrant à l'Opéra, il a un étourdissement et tombe à terre. Il a un coup de sang à Saché, en 1836; il en a un autre à Paris, en 1844: 'J'ai fait *César Birotteau* les pieds dans la moutarde, et je fais *les Paysans* la tête dans l'opium!' Il se relevait après chaque assaut; sa 'santé de taureau' reprenait le dessus. Mais après le cerveau, après le foie, en 1848 voici que le cœur est atteint; une hypertrophie se déclare. Il se réfugie chez Mme. Hanska, à Wierzchownia, et avec sa belle assurance il écrit de temps en temps à ses amis: 'Encore un mois pour être guéri,' de même qu'il leur écrivait naguère et d'année en année: 'Encore quelques mois, et je n'aurai plus de dettes.' . . . Le 18 août [1850], à la tombée de la nuit, Victor Hugo accourait rue Fortunée et entrait dans la chambre de son ami. Balzac n'avait pas encore rendu le dernier soupir; il râlait, la face violette, presque noire, l'œil ouvert et fixe. Près de son lit il y avait une femme, une seule, la vieille mère; l'autre, l'épouse, la 'chère étoile,' voyageait quelque part au loin. . . .

" Il agonisa, lutta toute la nuit.

" A l'aube, il s'endormit du sommeil qu'avait un jour appelé sa lassitude, 'du sommeil où l'on se repose de tout et surtout de soi-même, enfin!' . . .

" Cette vie, où les plus romanesques fictions se mêlent sans cesse aux réalités les plus vulgaires, cette vie de chercheur d'or, de 'chercheur d'absolu,' où le drame de l'argent a la tragique outrance et la beauté d'un drame de passion, cette vie qui est hallucination continuelle et continuel paroxysme, elle est le plus typique des romans de Balzac, elle est le roman balzacien par excellence."

RICHARD HOLBROOK

GOBSECK

A M. LE BARON BARCHOU DE PENHOEN.

Parmi tous les élèves de Vendôme, nous sommes, je crois, les seuls qui se sont retrouvés au milieu de la carrière des lettres, nous qui cultivions déjà la philosophie à l'âge où nous ne devions cultiver que le *De viris!* Voici l'ouvrage que je faisais quand nous nous sommes revus, et pendant que tu travaillais à tes beaux ouvrages sur la philosophie allemande. Ainsi nous n'avons manqué ni l'un ni l'autre à nos vocations. Tu éprouveras donc sans doute à voir ici ton nom autant de plaisir qu'en a eu à l'y inscrire

Ton vieux camarade de collége,

DE BALZAC

1840.

GOBSECK

A une heure du matin, pendant l'hiver de 1829 à 1830, il se trouvait encore dans le salon de la vicomtesse de Grandlieu deux personnes étrangères à sa famille. Un jeune et joli homme sortit en entendant sonner la pendule. Quand le bruit de la voiture retentit dans la cour, la vicomtesse, ne voyant plus que son frère et un ami de la famille qui achevaient leur piquet, s'avança vers sa fille, qui, debout devant la cheminée du salon, semblait examiner un garde-vue en lithophanie, et qui écoutait le bruit du cabriolet de manière à justifier les craintes de sa mère.

— Camille, si vous continuez à tenir avec le jeune comte de Restaud la conduite que vous avez eue ce soir, vous m'obligerez à ne plus le recevoir. Écoutez, mon enfant, si vous avez confiance en ma tendresse, laissez-moi vous guider dans la vie. A dix-sept ans, on ne sait juger ni de l'avenir, ni du passé, ni de certaines considérations sociales. Je ne vous ferai qu'une seule observation. M. de Restaud a une mère qui mangerait des millions, une femme mal née, une demoiselle Goriot qui jadis a fait beaucoup parler d'elle. Elle s'est si mal comportée avec son père, qu'elle ne mérite certes pas d'avoir un si bon fils. Le jeune comte l'adore et la soutient avec une piété

filiale digne des plus grands éloges; il a surtout de son frère et de sa sœur un soin extrême. — Quelque admirable que soit cette conduite, ajouta la comtesse d'un air fin, tant que sa mère existera, toutes les
5 familles trembleront de confier à ce petit Restaud l'avenir et la fortune d'une jeune fille.

— J'ai entendu quelques mots qui me donnent envie d'intervenir entre vous et mademoiselle de Grandlieu, s'écria l'ami de la famille. — J'ai gagné, monsieur le
10 comte, dit-il en s'adressant à son adversaire. Je vous laisse pour courir au secours de votre nièce.

— Voilà ce qui s'appelle avoir des oreilles d'avoué, s'écria la vicomtesse. Mon cher Derville, comment avez-vous pu entendre ce que je disais tout bas à
15 Camille?

— J'ai compris vos regards, répondit Derville en s'asseyant dans une bergère au coin de la cheminée.

L'oncle se mit à côté de sa nièce, et madame de Grandlieu prit place sur une chauffeuse, entre sa fille
20 et Derville.

— Il est temps, madame la vicomtesse, que je vous conte une histoire qui vous fera modifier le jugement que vous portez sur la fortune du comte Ernest de Restaud.

25 — Une histoire? s'écria Camille. Commencez donc vite, monsieur.

Derville jeta sur madame de Grandlieu un regard qui lui fit comprendre que ce récit devait l'intéresser. La vicomtesse de Grandlieu était, par sa fortune et par

l'antiquité de son nom, une des femmes les plus remarquables du faubourg Saint-Germain; et, s'il ne semble pas naturel qu'un avoué de Paris pût lui parler si familièrement et se comportât chez elle d'une manière si cavalière, il est néanmoins facile d'expliquer ce phénomène. Madame de Grandlieu, rentrée en France avec la famille royale, était venue habiter Paris, où elle n'avait d'abord vécu que de secours accordés par Louis XVIII sur les fonds de la liste civile, situation insupportable. L'avoué eut l'occasion de découvrir quelques vices de forme dans la vente que la République avait jadis faite de l'hôtel de Grandlieu, et prétendit qu'il devait être restitué à la vicomtesse. Il entreprit ce procès moyennant un forfait, et le gagna. Encouragé par ce succès, il chicana si bien je ne sais quel hospice, qu'il en obtint la restitution de la forêt de Liceney. Puis il fit encore recouvrer quelques actions sur le canal d'Orléans et certains immeubles assez importants que l'empereur avait donnés en dot à des établissements publics. Ainsi rétablie par l'habileté du jeune avoué, la fortune de madame de Grandlieu s'était élevée à un revenu de soixante mille francs environ, lors de la loi sur l'indemnité qui lui avait rendu des sommes énormes. Homme de haute probité, savant, modeste et de bonne compagnie, cet avoué devint alors l'ami de la famille. Quoique sa conduite envers madame de Grandlieu lui eût mérité l'estime et la clientèle des meilleures maisons du faubourg Saint-Germain, il ne profitait pas de cette

faveur, comme aurait pu en profiter un homme ambitieux. Il résistait aux offres de la vicomtesse, qui voulait lui faire vendre sa charge et le jeter dans la magistrature, carrière où, par ses protections, il aurait obtenu le plus rapide avancement. A l'exception de l'hôtel de Grandlieu, où il passait quelquefois la soirée, il n'allait dans le monde que pour y entretenir ses relations. Il était fort heureux que ses talents eussent été mis en lumière par son dévouement à madame de Grandlieu, car il aurait couru le risque de laisser dépérir son étude. Derville n'avait pas une âme d'avoué. Depuis que le comte Ernest de Restaud s'était introduit chez la vicomtesse, et que Derville avait découvert la sympathie de Camille pour ce jeune homme, il était devenu aussi assidu chez madame de Grandlieu que l'aurait été un dandy de la Chaussée-d'Antin nouvellement admis dans les cercles du noble faubourg. Quelques jours auparavant, il s'était trouvé dans un bal auprès de Camille, et lui avait dit, en montrant le jeune comte:

— Il est dommage que ce garçon-là n'ait pas deux ou trois millions, n'est-ce pas?

— Est-ce un malheur? Je ne le crois pas, avait-elle répondu. M. de Restaud a beaucoup de talent, il est instruit, et bien vu du ministre auprès duquel il a été placé. Je ne doute pas qu'il ne devienne un homme très-remarquable. *Ce garçon-là* trouvera tout autant de fortune qu'il en voudra, le jour où il sera parvenu au pouvoir.

— Oui, mais s'il était déjà riche?

— S'il était riche? dit Camille en rougissant. Mais toutes les jeunes personnes qui sont ici se le disputeraient, ajouta-t-elle en montrant les quadrilles.

— Et alors, avait répondu l'avoué, mademoiselle de Grandlieu ne serait plus la seule vers laquelle il tournerait lex yeux. Voilà pourquoi vous rougissez! Vous vous sentez du goût pour lui, n'est-ce pas? Allons, dites.

Camille s'était brusquement levée.

— Elle l'aime, avait pensé Derville.

Depuis ce jour, Camille avait eu pour l'avoué des attentions inaccoutumées en s'apercevant qu'il approuvait son inclination pour le jeune comte Ernest de Restaud. Jusque-là, quoiqu'elle n'ignorât aucune des obligations de sa famille envers Derville, elle avait eu pour lui plus d'égards que d'amitié vraie, plus de politesse que de sentiment; ses manières, aussi bien que le ton de sa voix, lui avaient toujours fait sentir la distance que l'étiquette mettait entre eux. La reconnaissance est une dette que les enfants n'acceptent pas toujours à l'inventaire.

— Cette aventure, dit Derville après une pause, me rappelle les seules circonstances romanesques de ma vie. Vous riez déjà, reprit-il, en entendant un avoué vous parler d'un roman dans sa vie! Mais j'ai eu vingt-cinq ans comme tout le monde, et, à cet âge, j'avais déjà vu d'étranges choses. Je dois commencer

par vous parler d'un personnage que vous ne pouvez pas connaître. Il s'agit d'un usurier. Saisirez-vous bien cette figure pâle et blafarde, à laquelle je voudrais que l'Académie me permît de donner le nom de face
5 *lunaire*. Elle ressemblait à du vermeil dédoré. Les cheveux de mon usurier étaient plats, soigneusement peignés et d'un gris cendré. Les traits de son visage, impassible autant que celui de Talleyrand, paraissaient avoir été coulés en bronze. Jaunes comme
10 ceux d'une fouine, ses petits yeux n'avaient presque point de cils et craignaient la lumière; mais l'abat-jour d'une vieille casquette les en garantissait. Son nez pointu était si grêlé dans le bout, que vous l'eussiez comparé à une vrille. Il avait les lèvres minces de
15 ces alchimistes et de ces petits vieillards peints par Rembrandt ou par Metzu. Cet homme parlait bas, d'un ton doux, et ne s'emportait jamais. Son âge était un problème: on ne pouvait pas savoir s'il était vieux avant le temps, ou s'il avait ménagé sa jeunesse afin
20 qu'elle lui servît toujours. Tout était propre et râpé dans sa chambre, pareille, depuis le drap vert du bureau jusqu'au tapis du lit, au froid sanctuaire de ces vieilles filles qui passent la journée à frotter leurs meubles. En hiver, les tisons de son foyer, toujours
25 enterrés dans un talus de cendres, y fumaient sans flamber. Ses actions, depuis l'heure de son lever jusqu'à ses accès de toux le soir, étaient soumises à la régularité d'une pendule. C'était en quelque sorte un *homme modèle* que le sommeil remontait. Si vous

touchez un cloporte cheminant sur un papier, il s'arrête et fait le mort; de même, cet homme s'interrompait au milieu de son discours et se taisait au passage d'une voiture, afin de ne pas forcer sa voix. A l'imitation de Fontenelle, il 5 économisait le mouvement vital, et concentrait tous les sentiments humains dans le *moi*. Aussi sa vie s'écoulait-elle sans faire plus de bruit que le sable d'une horloge antique. Quelquefois ses victimes criaient beaucoup, s'emportaient; puis, après, il se faisait un 10 grand silence, comme dans une cuisine où l'on égorge un canard. Vers le soir, l'homme-billet se changeait en un homme ordinaire, et ses métaux se métamorphosaient en cœur humain. S'il était content de sa journée, il se frottait les mains en laissant échapper 15 par les rides crevassées de son visage une fumée de gaieté, car il est impossible d'exprimer autrement le jeu muet de ses muscles, où se peignait une sensation comparable au rire à vide de *Bas-de-Cuir*. Enfin, dans ses plus grands accès de joie, sa conversation restait 20 monosyllabique et sa contenance était toujours négative. Tel est le voisin que le hasard m'avait donné dans la maison que j'habitais rue des Grès, quand je n'étais encore que second clerc et que j'achevais ma troisième année de droit. Cette maison, qui n'a pas 25 de cour, est humide et sombre. Les appartements n'y tirent leur jour que de la rue. La distribution claustrale qui divise le bâtiment en chambres d'égale grandeur, en ne leur laissant d'autre issue qu'un long

corridor éclairé par des jours de souffrance, annonce que la maison a jadis fait partie d'un couvent. A ce triste aspect, la gaieté d'un fils de famille expirait avant qu'il entrât chez mon voisin: sa maison et lui se ressem-
5 blaient. Vous eussiez dit l'huître et son rocher. Le seul être avec lequel il communiquait, socialement parlant, était moi; il venait me demander du feu, m'empruntait un livre, un journal, et me permettait, le soir, d'entrer dans sa cellule, où nous causions quand
10 il était de bonne humeur. Ces marques de confiance étaient le fruit d'un voisinage de quatre années et de ma sage conduite, qui, faute d'argent, ressemblait beaucoup à la sienne. Avait-il des parents, des amis? était-il riche ou pauvre? Personne n'aurait pu ré-
15 pondre à ces questions. Je ne voyais jamais d'argent chez lui. Sa fortune se trouvait sans doute dans les caves de la Banque. Il recevait lui-même ses billets en courant dans Paris d'une jambe sèche comme celle d'un cerf. Il était, d'ailleurs, martyr de sa prudence.
20 Un jour, par hasard, il portait de l'or; un double napoléon se fit jour, on ne sait comment, à travers son gousset; un locataire qui le suivait dans l'escalier ramassa la pièce et la lui présenta.

— Cela ne m'appartient pas, répondit-il avec un
25 geste de surprise. A moi de l'or! Vivrais-je comme je vis si j'étais riche?

Le matin, il apprêtait lui-même son café sur un réchaud de tôle, qui restait toujours dans l'angle noir de sa cheminée; un rôtisseur lui apportait à dîner.

Notre vieille portière montait à une heure fixe pour approprier la chambre. Enfin, par une singularité que Sterne appellerait une prédestination, cet homme se nommait Gobseck. Quand plus tard je fis ses affaires, j'appris qu'au moment où nous nous connûmes il avait environ soixante-seize ans. Il était né vers 1740, dans un des faubourgs d'Anvers, d'une juive et d'un Hollandais, et se nommait Jean-Esther Van Gobseck. Vous savez combien Paris s'occupa de l'assassinat d'une femme nommée *la belle Hollandaise?* Quand j'en parlai par hasard à mon ancien voisin, il me dit, sans exprimer ni le moindre intérêt ni la plus légère surprise:

— C'est ma petite-nièce.

Cette parole fut tout ce que lui arracha la mort de sa seule et unique héritière, la petite-fille de sa sœur. Les débats m'apprirent que la belle Hollandaise se nommait en effet Sara Van Gobseck. Lorsque je lui demandai par quelle bizarrerie sa petite-nièce portait son nom:

— Les femmes ne se sont jamais mariées dans notre famille, me répondit-il en souriant.

Cet homme singulier n'avait jamais voulu voir une seule personne des quatre générations femelles où se trouvaient ses parents. Il abhorrait ses héritiers et ne concevait pas que sa fortune pût jamais être possédée par d'autres que lui, même après sa mort. Sa mère l'avait embarqué dès l'âge de dix ans en qualité de mousse pour les possessions hollandaises dans les

grandes Indes, où il avait roulé pendant vingt années. Aussi les rides de son front jaunâtre gardaient-elles les secrets d'événements horribles, de terreurs soudaines, de hasards inespérés, de traverses romanesques, de joies infinies: la faim supportée, l'amour foulé aux pieds, la fortune compromise, perdue, retrouvée, la vie maintes fois en danger, et sauvée peut-être par ces déterminations dont la rapide urgence excuse la cruauté. Il avait connu l'amiral Simeuse, M. de Lally, M. de Kergarouët, M. d'Estaing, le bailli de Suffren, M. de Portenduère, lord Cornwallis, lord Hastings, le père de Tippo-Saeb et Tippo-Saeb lui-même. Ce Savoyard, qui servit Madhadji-Sindiah, le roi de Delhi, et contribua tant à fonder la puissance des Mahrattes, avait fait des affaires avec lui. Il avait eu des relations avec Victor Hughes et plusieurs célèbres corsaires, car il avait longtemps séjourné à Saint-Thomas. Il avait si bien tout tenté pour faire fortune, qu'il avait essayé de découvrir l'or de cette tribu de sauvages si célèbres aux environs de Buenos-Ayres. Enfin il n'était étranger à aucun des événements de la guerre de l'indépendance américaine. Mais, quand il parlait des Indes ou de l'Amérique, ce qui ne lui arrivait avec personne, et fort rarement avec moi, il semblait que ce fût une indiscrétion, il paraissait s'en repentir. Si l'humanité, si la sociabilité, sont une religion, il pouvait être considéré comme un athée. Quoique je me fusse proposé de l'examiner, je dois avouer à ma honte que, jusqu'au dernier moment,

son cœur fut impénétrable. Je me suis quelquefois demandé à quel sexe il appartenait. Si tous les usuriers ressemblent à celui-là, je crois qu'ils sont du genre neutre. Était-il resté fidèle à la religion de sa mère, et regardait-il les chrétiens comme sa proie? s'était-il fait catholique, mahométan, brahme ou luthérien? Je n'ai jamais rien su de ses opinions religieuses. Il me paraissait être plus indifférent qu'incrédule. Un soir, j'entrai chez cet homme qui s'était fait or, et que, par antiphrase ou par raillerie, ses victimes, qu'il nommait ses clients, appelaient papa Gobseck. Je le trouvai sur son fauteuil, immobile comme une statue, les yeux arrêtés sur le manteau de la cheminée où il semblait relire ses bordereaux d'escompte. Une lampe fumeuse dont le pied avait été vert jetait une lueur qui, loin de colorer ce visage, en faisait mieux ressortir la pâleur. Il me regarda silencieusement et me montra ma chaise qui m'attendait.

— A quoi cet être-là pense-t-il? me dis-je. Sait-il s'il existe un Dieu, un sentiment, des femmes, un bonheur?

Je le plaignis comme j'aurais plaint un malade. Mais je comprenais bien aussi que, s'il avait des millions à la Banque, il pouvait posséder par la pensée la terre qu'il avait parcourue, fouillée, soupesée, évaluée, exploitée.

— Bonjour, papa Gobseck, lui dis-je.

Il tourna la tête vers moi, ses gros sourcils noirs se rapprochèrent légèrement; chez lui, cette inflexion

caractéristique équivalait au plus gai sourire d'un Méridional.

— Vous êtes aussi sombre que le jour où l'on est venu vous annoncer la faillite de ce libraire de qui vous avez tant admiré l'adresse, quoique vous en ayez été la victime.

— Victime? dit-il d'un air étonné.

— Afin d'obtenir son concordat, ne vous avait-il pas réglé votre créance en billets signés de la raison de commerce en faillite; et, quand il a été rétabli, ne vous les a-t-il pas soumis à la réduction voulue par le concordat?

— Il était fin, répondit-il, mais je l'ai repincé.

— Avez-vous donc quelques billets à protester? Nous sommes le 30, je crois.

Je lui parlais d'argent pour la première fois. Il leva sur moi ses yeux par un mouvement railleur; puis, de sa voix douce dont les accents ressemblaient aux sons que tire de sa flûte un élève qui n'en a pas l'embouchure.

— Je m'amuse, me dit-il.

— Vous vous amusez donc quelquefois?

— Croyez-vous qu'il n'y ait de poëtes que ceux qui impriment des vers? me demanda-t-il en haussant les épaules et me jetant un regard de pitié.

— De la poésie dans cette tête! pensai-je, car je ne connaissais encore rien de sa vie.

— Quelle existence pourrait être aussi brillante que l'est la mienne? dit-il en continuant, et son œil s'anima.

Vous êtes jeune, vous avez les idées de votre sang, vous voyez des figures de femmes dans vos tisons; moi, je n'aperçois que des charbons dans les miens. Vous croyez à tout; moi, je ne crois à rien. Gardez vos illusions, si vous le pouvez. Je vais vous faire le décompte de la vie. Soit que vous voyagiez, soit que vous restiez au coin de votre cheminée et de votre femme, il arrive toujours un âge auquel la vie n'est plus qu'une habitude exercée dans un certain milieu préféré. Le bonheur consiste alors dans l'exercice de nos facultés appliquées à des réalités. Hors ces deux préceptes, tout est faux. Mes principes ont varié comme ceux des hommes, j'en ai dû changer à chaque latitude. Ce que l'Europe admire, l'Asie le punit. Ce qui est un vice à Paris, est une nécessité quand on a passé les Açores. Rien n'est fixe ici-bas, il n'y existe que des conventions qui se modifient suivant les climats. Pour qui s'est jeté forcément dans tous les moules sociaux, les convictions et les morales ne sont plus que des mots sans valeur. Reste en nous le seul sentiment vrai que la nature y ait mis: l'instinct de notre conservation. Dans vos sociétés européennes, cet instinct se nomme *intérêt personnel*. Si vous aviez vécu autant que moi, vous sauriez qu'il n'est qu'une seule chose matérielle dont la valeur soit assez certaine pour qu'un homme s'en occupe. Cette chose . . . c'est l'OR. L'or représente toutes les forces humaines. J'ai voyagé, j'ai vu qu'il y avait partout des plaines ou des montagnes: les plaines ennuient,

les montagnes fatiguent; les lieux ne signifient donc rien. Quant aux mœurs, l'homme est le même partout: partout le combat entre le pauvre et le riche est établi, partout il est inévitable; il vaut donc mieux être l'exploitant que d'être l'exploité; partout il se rencontre des gens musculeux qui travaillent et des gens lymphatiques qui se tourmentent; partout les plaisirs sont les mêmes, car partout les sens s'épuisent, et il ne leur survit qu'un seul sentiment, la vanité! La vanité, c'est toujours le *moi*. La vanité ne se satisfait que par des flots d'or. Nos fantaisies veulent du temps, des moyens physiques ou des soins. Eh bien, l'or contient tout en germe, et donne tout en réalité. Il n'y a que des fous ou des malades qui puissent trouver du bonheur à battre les cartes tous les soirs pour savoir s'ils gagneront quelques sous. . . . Il n'y a que des dupes qui puissent se croire utiles à leurs semblables en s'occupant à tracer des principes politiques pour gouverner des événements toujours imprévus. Il n'y a que des niais qui puissent aimer à parler des acteurs et à répéter leurs mots; à faire tous les jours, mais sur un plus grand espace, la promenade que fait un animal dans sa loge; à s'habiller pour les autres, à manger pour les autres; à se glorifier d'un cheval ou d'une voiture que le voisin ne peut avoir que trois jours après eux. N'est-ce pas la vie de vos Parisiens traduite en quelques phrases? Voyons l'existence de plus haut qu'ils ne la voient. Le bonheur consiste ou en émotions fortes qui usent la vie, ou en occupations

réglées qui en font une mécanique anglaise fonctionnant par temps réguliers. Au-dessus de ces bonheurs, il existe une curiosité, prétendue noble, de connaître les secrets de la nature ou d'obtenir une certaine imitation de ses effets. N'est-ce pas, en deux mots, l'art ou la science, la passion ou le calme? Eh bien, toutes les passions humaines agrandies par le jeu de vos intérêts sociaux viennent parader devant moi, qui vis dans le calme. Puis votre curiosité scientifique, espèce de lutte où l'homme a toujours le dessous, je la remplace par la pénétration de tous les ressorts qui font mouvoir l'humanité. En un mot, je possède le monde sans fatigue, et le monde n'a pas la moindre prise sur moi. Écoutez-moi, reprit-il: par le récit des événements de la matinée, vous devinerez mes plaisirs.

Il se leva, alla pousser le verrou de sa porte, tira un rideau de vieille tapisserie dont les anneaux crièrent sur la tringle, et revint s'asseoir.

"Ce matin, me dit-il, je n'avais que deux effets à recevoir, les autres avaient été donnés la veille comme comptant à mes pratiques. Autant de gagné! car, à l'escompte, je déduis la course que me nécessite la recette, en prenant quarante sous pour un cabriolet de fantaisie. Ne serait-il pas plaisant qu'une pratique me fît traverser Paris pour six francs d'escompte, moi qui n'obéis à rien, moi qui ne paye que sept francs de contributions! Le premier billet, valeur de mille francs présentée par un jeune homme, beau fils à gilet

pailleté, à lorgnon, à tilbury, cheval anglais, etc., était signé par l'une des plus jolies femmes de Paris, mariée à quelque riche propriétaire, un comte. Pourquoi cette comtesse avait-elle souscrit une lettre de change, nulle en droit, mais excellente en fait; car ces pauvres femmes craignent le scandale que produirait un protêt dans leur ménage et se donneraient en payement plutôt que de ne pas payer? Je voulais connaître la valeur secrète de cette lettre de change. Était-ce bêtise, imprudence, amour ou charité? Le second billet, d'égale somme, signé: "Fanny Malvaut", m'avait été presenté par un marchand de toiles en train de se ruiner. Aucune personne ayant quelque crédit à la Banque ne vient dans ma boutique, où le premier pas fait de ma porte à mon bureau dénonce un désespoir, une faillite près d'éclore, et surtout un refus d'argent éprouvé chez tous les banquiers. Aussi ne vois-je que des cerfs aux abois, traqués par la meute de leurs créanciers. La comtesse demeurait rue du Helder, et ma Fanny rue Montmartre. Combien de conjectures n'ai-je pas faites en m'en allant d'ici ce matin! Si ces deux femmes n'étaient pas en mesure, elles allaient me recevoir avec plus de respect que si j'eusse été leur propre père. Combien de singeries la comtesse ne me jouerait-elle pas pour mille francs! Elle allait prendre un air affectueux, me parler de cette voix dont les câlineries sont réservées à l'endosseur du billet, me prodiguer des paroles caressantes, me supplier peut-être; et moi. . . . (Là, le vieillard me jeta son regard

blanc.) Et moi, inébranlable! reprit-il. Je suis là comme un vengeur, j'apparais comme un remords. Laissons les hypothèses. J'arrive.

"— Madame la comtesse est couchée, me dit une femme de chambre.

"— Quand sera-t-elle visible?

"— A midi.

"— Madame la comtesse serait-elle malade?

"— Non, monsieur, mais elle est rentrée du bal à trois heures.

"— Je m'appelle Gobseck, dites-lui mon nom, je serai ici à midi.

"Et je m'en vais en signant ma présence sur le tapis qui couvrait les dalles de l'escalier. J'aime à crotter les tapis de l'homme riche, non par petitesse, mais pour leur faire sentir la griffe de la Nécessité. Parvenu rue Montmartre, à une maison de peu d'apparence, je pousse une vieille porte cochère, et vois une de ces cours obscures où le soleil ne pénètre jamais. La loge du portier était noire, le vitrage ressemblait à la manche d'une douillette trop longtemps portée, il était gras, brun, lézardé.

"— Mademoiselle Fanny Malvaut?

"— Elle est sortie; mais, si vous venez pour un billet, l'argent est là.

"— Je reviendrai, dis-je.

"Du moment que le portier avait la somme, je voulais connaître la jeune fille; je me figurais qu'elle était jolie. Je passai la matinée à voir les gravures

étalées sur le boulevard; puis, à midi sonnant, je traversais le salon qui précède la chambre de la comtesse.

"— Madame me sonne à l'instant, me dit la femme de chambre, je ne crois pas qu'elle soit visible.

5 "—J'attendrai, répondis-je en m'asseyant sur un fauteuil.

"Les persiennes s'ouvrent, la femme de chambre accourt et me dit:

"— Entrez, monsieur.

10 "A la douceur de sa voix, je devinai que sa maîtresse ne devait pas être en mesure. Combien était belle la femme que je vis alors! Elle avait jeté à la hâte sur ses épaules nues un châle de cachemire. . . . Elle était vêtue d'un peignoir garni de ruches blanches 15 comme neige et qui annonçait une dépense annuelle d'environ deux mille francs chez la blanchisseuse en fin. Ses cheveux noirs s'échappaient en grosses boucles d'un joli madras négligemment noué sur sa tête à la manière des créoles. Son lit offrait le tableau 20 d'un désordre produit sans doute par un sommeil agité. Un peintre aurait payé pour rester pendant quelques moments au milieu de cette scène. . . . Sur une large peau d'ours, étendue au pied des lions ciselés dans l'acajou du lit, brillaient deux souliers de satin blanc, 25 jetés avec l'incurie que cause la lassitude d'un bal. Sur une chaise était une robe froissée dont les manches touchaient à terre. Des bas, que le moindre souffle d'air aurait emportés, étaient tortillés dans le pied d'un fauteuil. . . . Un éventail de prix, à moitié

déplié, reluisait sur la cheminée. Les tiroirs de la commode restaient ouverts. Des fleurs, des diamants, des gants, un bouquet, une ceinture, gisaient çà et là. Je respirais une vague odeur de parfums. Tout était luxe et désordre, beauté sans harmonie. Mais déjà, pour elle ou pour son adorateur, la misère, tapie là-dessous, dressait la tête et faisait sentir ses dents aiguës. La figure fatiguée de la comtesse ressemblait à cette chambre parsemée des débris d'une fête. Ces brimborions épars me faisaient pitié; rassemblés, ils avaient causé la veille quelque délire. Ces vestiges d'un amour foudroyé par le remords, cette image d'une vie de dissipation, de luxe et de bruit, trahissaient des efforts de Tantale pour embrasser de fuyants plaisirs. Quelques rougeurs semées sur le visage de la jeune femme attestaient la finesse de sa peau; mais ses traits étaient comme grossis, et le cercle brun qui se dessinait sous ses yeux semblait être plus fortement marqué qu'à l'ordinaire. Néanmoins, la nature avait assez d'énergie en elle pour que ces indices de folie n'altérassent pas sa beauté. Ses yeux étincelaient. Semblable à l'une de ces Hérodiades dues au pinceau de Léonard de Vinci (j'ai brocanté les tableaux), elle était magnifique de vie et de force; rien de mesquin dans ses contours ni dans ses traits; elle inspirait l'amour, et me semblait devoir être plus forte que l'amour. Elle me plut. Il y avait longtemps que mon cœur n'avait battu. J'étais donc déjà payé! je donnerais mille francs

d'une sensation qui me ferait souvenir de ma jeunesse.

"— Monsieur, me dit-elle en me présentant une chaise, auriez-vous la complaisance d'attendre?

"— Jusqu'à demain midi, madame, répondis-je en repliant le billet que je lui avais présenté, je n'ai le droit de protester qu'à cette heure-là.

"Puis, en moi-même, je me disais:

"— Paye ton luxe, paye ton nom, paye ton bonheur, paye le monopole dont tu jouis! Pour se garantir leurs biens, les riches ont inventé des tribunaux, des juges, et cette guillotine, espèce de bougie où viennent se brûler les ignorants. Mais, pour vous qui couchez sur la soie et sous la soie, il est des remords, des grincements de dents cachés sous un sourire, et des gueules de lions fantastiques qui vous donnent un coup de dent au cœur.

"— Un protêt! y pensez-vous? s'écria-t-elle en me regardant, vous auriez si peu d'égards pour moi?

"— Si le roi me devait, madame, et qu'il ne me payât pas, je l'assignerais encore plus promptement que tout autre débiteur.

"En ce moment, nous entendîmes frapper doucement à la porte de la chambre.

"— Je n'y suis pas! dit impérieusement la jeune femme.

"— Anastasie, je voudrais cependant bien vous voir.

"— Pas en ce moment, mon cher, répondit-elle d'une voix moins dure, mais néanmoins sans douceur.

"— Quelle plaisanterie! vous parlez à quelqu'un, répondit en entrant un homme qui ne pouvait être que le comte.

"La comtesse me regarda, je la compris, elle devint mon esclave. Il fut un temps, jeune homme, où j'aurais été peut-être assez bête pour ne pas protester. En 1763, à Pondichéry, j'ai fait grâce à une femme qui m'a joliment roué. Je le méritais, pourquoi m'étais-je fié à elle?

"— Que veut monsieur? me demanda le comte.

"Je vis la femme frissonnant de la tête aux pieds, la peau blanche et satinée de son cou devint rude: elle avait, suivant un terme familier, la chair de poule. Moi, je riais, sans qu'aucun de mes muscles tressaillît.

"— Monsieur est un de mes fournisseurs, dit-elle.

"Le comte me tourna le dos, je tirai le billet à moitié hors de ma poche. A ce mouvement inexorable, la jeune femme vint à moi, me présenta un diamant:

"— Prenez, dit-elle, et allez-vous-en.

"Nous échangeâmes les deux valeurs, et je sortis en la saluant. Le diamant valait bien une douzaine de cents francs pour moi. Je trouvai dans la cour une nuée de valets qui brossaient leurs livrées, ciraient leurs bottes ou nettoyaient de somptueux équipages.

"— Voilà, me dis-je, ce qui amène ces gens-là chez moi. Voilà ce qui les pousse à voler décemment des millions, à trahir leur patrie. Pour ne pas se crotter

en allant à pied, le grand seigneur, ou celui qui le singe, prend une bonne fois un bain de boue!

"En ce moment, la grande porte s'ouvrit et livra passage au cabriolet du jeune homme qui m'avait présenté le billet.

"— Monsieur, lui dis-je quand il fut descendu, voici deux cents francs que je vous prie de rendre à madame la comtesse, et vous lui ferez observer que je tiendrai à sa disposition pendant huit jours le gage qu'elle m'a remis ce matin.

"Il prit les deux cents francs, et laissa échapper un sourire moqueur, comme s'il eût dit: "Ah! elle a payé? . . . "Ma foi, tant mieux!" J'ai lu sur cette physionomie l'avenir de la comtesse. Ce joli monsieur blond, froid, joueur sans âme, se ruinera, la ruinera, ruinera le mari, ruinera les enfants, mangera leurs dots, et causera plus de ravages à travers les salons que n'en causerait une batterie d'obusiers dans un régiment. Je me rendis rue Montmartre, chez mademoiselle Fanny. Je montai un petit escalier bien roide. Arrivé au cinquième étage, je fus introduit dans un appartement composé de deux chambres où tout était propre comme un ducat neuf. Je n'aperçus pas la moindre trace de poussière sur les meubles de la première pièce où me reçut mademoiselle Fanny, jeune fille parisienne, vêtue simplement: tête élégante et fraîche, air avenant, des cheveux châtains bien peignés, qui, retroussés en deux arcs sur les tempes, donnaient de la finesse à des yeux bleus, purs comme du cristal.

Le jour, passant à travers de petits rideaux tendus aux carreaux, jetait une lueur douce sur sa modeste figure. Autour d'elle, de nombreux morceaux de toile taillés me dénoncèrent ses occupations habituelles, elle ouvrait du linge. Elle était là comme le génie de la solitude. Quand je lui présentai le billet, je lui dis que je ne l'avais pas trouvée le matin.

"— Mais, dit-elle, les fonds étaient chez la portière.

"Je feignis de ne pas entendre.

"— Mademoiselle sort de bonne heure, à ce qu'il paraît?

"— Je suis rarement hors de chez moi; mais, quand on travaille la nuit, il faut bien quelquefois se baigner.

"Je la regardai. D'un coup d'œil, je devinai tout. C'était une fille condamnée au travail par le malheur, et qui appartenait à quelque famille d'honnêtes fermiers, car elle avait quelques-uns de ces grains de rousseur particuliers aux personnes nées à la campagne. Je ne sais quel air de vertu respirait dans ses traits. Il me sembla que j'habitais une atmosphère de sincérité, de candeur, où mes poumons se rafraîchissaient. Pauvre innocente! elle croyait à quelque chose: sa simple couchette en bois peint était surmontée d'un crucifix orné de deux branches de buis. Je fus quasi touché. Je me sentais disposé à lui offrir de l'argent à douze pour cent seulement, afin de lui faciliter l'achat de quelque bon établissement.

"— Mais, me dis-je, elle a peut-être un petit cousin

qui se ferait de l'argent avec sa signature, et grugerait la pauvre fille.

"Je m'en suis donc allé, me mettant en garde contre mes idées généreuses, car j'ai souvent eu l'occasion d'observer que, quand la bienfaisance ne nuit pas au bienfaiteur, elle tue l'obligé. Lorsque vous êtes entré, je pensais que Fanny Malvaut serait une bonne petite femme; j'opposais sa vie pure et solitaire à celle de cette comtesse qui, déjà tombée dans la lettre de change, va rouler jusqu'au fond des abîmes du vice! — Eh bien, reprit-il après un moment de silence profond pendant lequel je l'examinais, croyez-vous que ce ne soit rien que de pénétrer ainsi dans les plus secrets replis du cœur humain, d'épouser la vie des autres, et de la voir à nu? Des spectacles toujours variés: des plaies hideuses, des chagrins mortels, des scènes d'amour, des misères que les eaux de la Seine attendent, des joies de jeune homme qui mènent à l'échafaud, des rires de désespoir et des fêtes somptueuses. Hier, une tragédie: quelque bonhomme de père qui s'asphyxie parce qu'il ne peut plus nourrir ses enfants. Demain, une comédie: un jeune homme essayera de me jouer la scène de M. Dimanche, avec les variantes de notre époque. Vous avez entendu vanter l'éloquence des derniers prédicateurs, je suis allé parfois perdre mon temps à les écouter, ils m'ont fait changer d'opinion, mais de conduite, comme disait je ne sais qui, jamais! Eh bien, ces bons prêtres, votre Mirabeau, Vergniaud et les

autres ne sont que des bègues auprès de mes orateurs. Souvent une jeune fille amoureuse, un vieux négociant sur le penchant de sa faillite, une mère qui veut cacher la faute de son fils, un artiste sans pain, un grand sur le déclin de la faveur, et qui, faute d'argent, va perdre le fruit de ses efforts, m'ont fait frissonner par la puissance de leur parole. Ces sublimes acteurs jouaient pour moi seul, et sans pouvoir me tromper. Mon regard est comme celui de Dieu, je vois dans les cœurs. Rien ne m'est caché. On ne refuse rien à qui lie et délie les cordons du sac. Je suis assez riche pour acheter les consciences de ceux qui font mouvoir les ministres, depuis leurs garçons de bureau jusqu'à leurs maîtresses: n'est-ce pas le Pouvoir? . . . Nous sommes dans Paris une dizaine ainsi, tous rois silencieux et inconnus, les arbitres de vos destinées. La vie n'est-elle pas une machine à laquelle l'argent imprime le mouvement? Sachez-le, les moyens se confondent toujours avec les résultats: vous n'arriverez jamais à séparer l'âme des sens, l'esprit de la matière. L'or est le spiritualisme de vos sociétés actuelles. Liés par le même intérêt, nous nous rassemblons à certains jours de la semaine au café Thémis, près du pont Neuf. Là, nous nous révélons les mystères de la finance. Aucune fortune ne peut nous mentir, nous possédons les secrets de toutes les familles. Nous avons une espèce de *livre noir* où s'inscrivent les notes les plus importantes sur le crédit public, sur la banque, sur le commerce. Casuistes de la Bourse, nous formons un

saint office où se jugent et s'analysent les actions les plus indifférentes de tous les gens qui possèdent une fortune quelconque, et nous devinons toujours vrai. Celui-ci surveille la masse judiciaire, celui-là la masse financière; l'un la masse administrative, l'autre la masse commerciale. Moi, j'ai l'œil sur les fils de famille, les artistes, les gens du monde, et sur les joueurs, la partie la plus émouvante de Paris. Chacun nous dit les secrets du voisin. Les passions trompées, les vanités froissées sont bavardes. Les vices, les désappointements, les vengeances sont les meilleurs agents de police. Comme moi, tous mes confrères ont joui de tout, se sont rassasiés de tout, et sont arrivés à n'aimer le pouvoir et l'argent que pour le pouvoir et l'argent mêmes. Ici, dit-il en me montrant sa chambre nue et froide, l'amant le plus fougueux qui s'irrite ailleurs d'une parole et tire l'épée pour un mot, prie à mains jointes! Ici le négociant le plus orgueilleux, ici la femme la plus vaine de sa beauté, ici le militaire le plus fier, prient tous, la larme à l'œil ou de rage ou de douleur. Ici prient l'artiste le plus célèbre et l'écrivain dont le nom est promis à la postérité. Ici enfin, ajouta-t-il en portant la main à son front, se trouve une balance dans laquelle se pèsent les successions et les intérêts de Paris tout entier. Croyez-vous maintenant qu'il ait n'y pas de jouissances sous ce masque blanc dont l'immobilité vous a si souvent étonné? dit-il en me tendant son visage blême qui sentait l'argent."

Je retournai chez moi stupéfait. Ce petit vieillard sec avait grandi. Il s'était changé à mes yeux en une image fantastique où se personnifiait le pouvoir de l'or. La vie, les hommes me faisaient horreur.

— Tout doit-il donc se résoudre par l'argent? me demandais-je.

Je me souviens de ne m'être endormi que très-tard. Je voyais des monceaux d'or autour de moi. La belle comtesse m'occupa. J'avouerai à ma honte qu'elle éclipsait complétement l'image de la simple et chaste créature vouée au travail et à l'obscurité; mais, le lendemain matin, à travers les nuées de mon réveil, la douce Fanny m'apparut dans toute sa beauté, je ne pensai plus qu'à elle.

— Voulez-vous un verre d'eau sucrée? dit la vicomtesse en interrompant Derville.

— Volontiers, répondit-il.

— Mais je ne vois là-dedans rien qui puisse nous concerner, dit madame de Grandlieu en sonnant.

— Sardanapale! s'écria Derville en lâchant son juron, je vais bien réveiller mademoiselle Camille en lui disant que son bonheur dépendait naguère du papa Gobseck; mais, comme le bonhomme est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, M. de Restaud entrera bientôt en possession d'une belle fortune. Ceci veut des explications. Quant à Fanny Malvaut, vous la connaissez, c'est ma femme!

— Le pauvre garçon, répliqua la vicomtesse,

avouerait cela devant vingt personnes avec sa franchise ordinaire.

— Je le crierais à tout l'univers, dit l'avoué.

— Buvez, buvez, mon pauvre Derville. Vous ne
5 serez jamais rien, que le plus heureux et le meilleur des hommes.

— Je vous ai laissé rue du Helder, chez une comtesse, s'écria l'oncle en relevant sa tête légèrement assoupie. Qu'en avez-vous fait?

10

— Quelques jours après la conversation que j'avais eue avec le vieux Hollandais, je passai ma thèse, reprit Derville. Je fus reçu licencié en droit, et puis avocat. La confiance que le vieil avare avait en moi
15 s'accrut beaucoup. Il me consultait gratuitement sur les affaires épineuses dans lesquelles il s'embarquait d'après des données sûres, et qui eussent semblé mauvaises à tous les praticiens. Cet homme, sur lequel personne n'aurait pu prendre le moindre empire,
20 écoutait mes conseils avec une sorte de respect. Il est vrai qu'il s'en trouvait toujours très-bien. Enfin, le jour où je fus nommé maître clerc de l'étude où je travaillais depuis trois ans, je quittai la maison de la rue des Grès, et j'allai demeurer chez mon patron,
25 qui me donna la table, le logement et cent cinquante francs par mois. Ce fut un beau jour! Quand je fis mes adieux à l'usurier, il ne me témoigna ni amitié ni déplaisir, il ne m'engagea pas à le venir voir; il me jeta seulement un de ces regards qui, chez lui, sem-

blaient en quelque sorte trahir le don de seconde vue. Au bout de huit jours, je reçus la visite de mon ancien voisin, il m'apportait une affaire assez difficile, une expropriation; il continua ses consultations gratuites avec autant de liberté que s'il me payait. A la fin de la seconde année, de 1818 à 1819, mon patron, homme de plaisirs et fort dépensier, se trouva dans une gêne considérable, et fut obligé de vendre sa charge. Quoique en ce moment les études n'eussent pas acquis la valeur exorbitante à laquelle elles sont montées aujourd'hui, mon patron donnait la sienne en n'en demandant que cent cinquante mille francs. Un homme actif, instruit, intelligent, pouvait vivre honorablement, payer les intérêts de cette somme, et s'en libérer en dix années, pour peu qu'il inspirât de confiance. Moi, le septième enfant d'un petit bourgeois de Noyon, je ne possédais pas une obole, et ne connaissais dans le monde d'autre capitaliste que le papa Gobseck. Une pensée ambitieuse et je ne sais quelle lueur d'espoir me prêtèrent le courage d'aller le trouver. Un soir donc, je cheminai lentement jusqu'à la rue des Grès. Le cœur me battait bien fortement quand je frappai à la porte de la sombre maison. Je me souvenais de tout ce que m'avait dit autrefois le vieil avare, dans un temps où j'étais bien loin de soupçonner la violence des angoisses qui commençaient au seuil de cette porte. J'allais donc le prier comme tant d'autres.

"— Eh bien, non! me dis-je, un honnête homme doit partout garder sa dignité. La fortune ne vaut

pas une lâcheté; montrons-nous positif autant que lui.

"Depuis mon départ, le papa Gobseck avait loué ma chambre pour ne pas avoir de voisin; il avait aussi fait poser une petite chatière grillée au milieu de sa porte, et il ne m'ouvrit qu'après avoir reconnu ma figure.

"— Eh bien, me dit-il de sa petite voix flûtée, votre patron vend son étude.

"— Comment savez-vous cela? Il n'en a encore parlé qu'à moi.

"Les lèvres du vieillard se tirèrent vers les coins de sa bouche absolument comme des rideaux, et ce sourire muet fut accompagné d'un regard froid.

"— Il fallait cela pour que je vous visse chez moi, ajouta-t-il d'un ton sec et après une pause pendant laquelle je demeurai confondu.

"— Écoutez-moi, monsieur Gobseck, repris-je avec autant de calme que je pus en affecter devant ce vieillard qui fixait sur moi des yeux impassibles dont le feu clair me troublait.

"Il fit un geste comme pour me dire: "Parlez."

"— Je sais qu'il est fort difficile de vous émouvoir. Aussi ne perdrai-je pas mon éloquence à essayer de vous peindre la situation d'un clerc sans le sou, qui n'espère qu'en vous, et n'a dans le monde d'autre cœur que le vôtre dans lequel il puisse trouver l'intelligence de son avenir. Laissons le cœur. Les affaires se font comme des affaires, et non comme des

romans, avec de la sensiblerie. Voici le fait. L'étude de mon patron rapporte annuellement entre ses mains une vingtaine de mille francs; mais je crois qu'entre les miennes elle en vaudra quarante. Il veut la vendre cinquante mille écus. Je sens là, dis-je en me frappant le front, que, si vous pouviez me prêter la somme nécessaire à cette acquisition, je serais libéré dans dix ans.

"— Voilà parler, répondit le papa Gobseck, qui me tendit la main et serra la mienne. Jamais, depuis que je suis dans les affaires, reprit-il, personne ne m'a déduit plus clairement les motifs de sa visite. Des garanties? dit-il en me toisant de la tête aux pieds. Néant, ajouta-t-il après une pause. Quel âge avez-vous?

"— Vingt-cinq ans dans dix jours, répondis-je: sans cela, je ne pourrais traiter.

"— Juste.

"— Eh bien?

"— Possible.

"— Ma foi, il faut aller vite; sans cela, j'aurai des enchérisseurs.

"— Apportez-moi demain matin votre extrait de naissance, et nous parlerons de votre affaire: j'y songerai.

"Le lendemain, à huit heures, j'étais chez le vieillard. Il prit le papier officiel, mit ses lunettes, toussa, cracha, s'enveloppa dans sa houppelande noire, et lut l'extrait des registres de la mairie tout entier. Puis il le tourna,

le retourna, me regarda, retoussa, s'agita sur sa chaise, et il me dit:

"— C'est une affaire que nous allons tâcher d'arranger.

5 "Je tressaillis.

"— Je tire cinquante pour cent de mes fonds, reprit-il, quelquefois cent, deux cents, cinq cents pour cent.

"A ces mots, je pâlis.

"— Mais, en faveur de notre connaissance, je me
10 contenterai de douze et demi pour cent d'intérêt par. . . .

"Il hésita.

"— Eh bien, oui, pour vous je me contenterai de treize pour cent par an. Cela vous va-t-il?

15 "— Oui, répondis-je.

"— Mais, si c'est trop, répliqua-t-il, défendez-vous, Grotius! (Il m'appelait Grotius en plaisantant.) En vous demandant treize pour cent, je fais mon métier; voyez si vous pouvez les payer. Je n'aime pas un
20 homme qui tôpe à tout. Est-ce trop?

"— Non, dis-je, je serai quitte pour prendre un peu plus de mal.

"— Parbleu! dit-il en me jetant son malicieux regard oblique, vos clients payeront.

25 "— Non, de par tous les diables! m'écriai-je, ce sera moi. Je me couperais la main plutôt que d'écorcher le monde!

"— Bonsoir, me dit le papa Gobseck.

"— Mais les honoraires sont tarifés, repris-je.

"— Ils ne le sont pas, reprit-il, pour les transactions, pour les atermoiements, pour les conciliations. Vous pouvez alors compter des mille francs, des six mille francs même, suivant l'importance des intérêts, pour vos conférences, vos courses, vos projets d'actes, vos mémoires et votre verbiage. Il faut savoir rechercher ces sortes d'affaires. Je vous recommanderai comme le plus savant et le plus habile des avoués, je vous enverrai tant de procès de ce genre-là, que vous ferez crever vos confrères de jalousie. Werbrust, Palma, Gigonnet, mes confrères, vous donneront leurs expropriations; et Dieu sait s'ils en ont! Vous aurez ainsi deux clientèles, celle que vous achetez et celle que je vous ferai. Vous devriez presque me donner quinze pour cent de mes cent cinquante mille francs.

"— Soit, mais pas davantage, dis-je avec la fermeté d'un homme qui ne voulait plus rien accorder au delà.

Le papa Gobseck se radoucit et parut content de moi.

"— Je payerai moi-même, reprit-il, la charge à votre patron, de manière à m'établir un privilége bien solide sur le prix et le cautionnement.

"— Oh! tout ce que vous voudrez pour les garanties.

"— Puis vous m'en représenterez la valeur en quinze lettres de change acceptées en blanc, chacune pour une somme de dix mille francs.

"— Pourvu que cette double valeur soit constatée. . . .

"— Non! s'écria Gobseck en m'interrompant. Pourquoi voulez-vous que j'aie plus de confiance en vous que vous n'en avez en moi?

"Je gardai le silence.

"— Et puis vous ferez, dit-il en continuant avec un ton de bonhomie, mes affaires sans exiger d'honoraires tant que je vivrai, n'est-ce pas?

"— Soit, pourvu qu'il n'y ait pas d'avances de fonds.

"— Juste, dit-il. Ah çà! reprit le vieillard dont la figure avait peine à prendre un air de bonhomie, vous me permettrez d'aller vous voir?

"— Vous me ferez toujours plaisir.

"— Oui, mais, le matin, cela sera bien difficile. Vous aurez vos affaires, et j'ai les miennes.

"— Venez le soir.

"— Oh! non, répondit-il vivement, vous devez aller dans le monde, voir vos clients. Moi, j'ai mes amis à mon café.

"— Ses amis! . . . pensai-je. . . . — Eh bien, dis-je, pourquoi ne pas prendre l'heure du dîner?

"— C'est cela, dit Gobseck. Après la Bourse, à cinq heures. Eh bien, vous me verrez tous les mercredis et les samedis. Nous causerons de nos affaires comme une couple d'amis. Ah! ah! je suis gai quelquefois. Donnez-moi une aile de perdrix et un verre de vin de Champagne, nous causerons. Je sais bien

des choses qu'aujourd'hui on peut dire, et qui vous apprendront à connaître les hommes et surtout les femmes.

"— Va pour la perdrix et le verre de vin de Champagne.

"— Ne faites pas de folies; autrement, vous perdriez ma confiance. Ne prenez pas un grand train de maison. Ayez une vieille bonne, une seule. J'irai vous visiter pour m'assurer de votre santé. J'aurai un capital placé sur votre tête, hé! hé! je dois m'informer de vos affaires. Allons, venez ce soir avec votre patron.

"— Pourriez-vous me dire, s'il n'y a pas d'indiscrétion à le demander, dis-je au petit vieillard quand nous atteignîmes au seuil de la porte, de quelle importance était mon extrait de baptême dans cette affaire?

"Jean-Esther Van Gobseck haussa les épaules, sourit malicieusement et me répondit:

"— Combien la jeunesse est sotte! Apprenez donc, monsieur l'avoué, car il faut que vous le sachiez pour ne pas vous laisser prendre, qu'avant trente ans la probité et le talent sont encore des espèces d'hypothèques. Passé cet âge, on ne peut plus compter sur un homme.

"Et il ferma sa porte. Trois mois après, j'étais avoué. Bientôt j'eus le bonheur, madame, de pouvoir entreprendre les affaires concernant la restitution de vos propriétés. Le gain de ces procès me fit connaître.

Malgré les intérêts énormes que j'avais à payer à Gobseck, en moins de cinq ans je me trouvai libre d'engagements. J'épousai Fanny Malvaut, que j'aimais sincèrement. La conformité de nos destinées, de nos travaux, de nos succès augmentait la force de nos sentiments. Un de ses oncles, fermier devenu riche, était mort en lui laissant soixante et dix mille francs qui m'aidèrent à m'acquitter. Depuis ce jour, ma vie ne fut que bonheur et prospérité. Ne parlons donc plus de moi, rien n'est insupportable comme un homme heureux. Revenons à nos personnages. Un an après l'acquisition de mon étude, je fus entraîné, presque malgré moi, dans un déjeuner de garçons. Ce repas était la suite d'une gageure perdue par un de mes camarades contre un jeune homme alors fort en vogue dans le monde élégant. M. de Trailles, la fleur du *dandysme* de ce temps-là, jouissait d'une immense réputation. . . . .

— Mais il en jouit encore, dit le comte de Born en interrompant l'avoué. Nul ne porte mieux un habit, ne conduit un *tandem* mieux que lui. Maxime a le talent de jouer, de manger et de boire avec plus de grâce que qui que ce soit au monde. Il se connaît en chevaux, en chapeaux, en tableaux. Toutes les femmes raffolent de lui. Il dépense toujours environ cent mille francs par an, sans qu'on lui connaisse une seule propriété ni un seul coupon de rente. Type de la chevalerie errante de nos salons, de nos boudoirs, de nos boulevards, espèce amphibie qui tient autant de

l'homme que de la femme, le comte Maxime de Trailles est un être singulier, bon à tout et propre à rien, craint et méprisé, sachant et ignorant tout, aussi capable de commettre un bienfait que de résoudre un crime, tantôt lâche et tantôt noble, plutôt couvert de boue que taché de sang, ayant plus de soucis que de remords, plus occupé de bien digérer que de penser, feignant des passions et ne ressentant rien. Anneau brillant qui pourrait unir le bagne à la haute société, Maxime de Trailles est un homme qui appartient à cette classe éminemment intelligente d'où s'élancent parfois un Mirabeau, un Pitt, un Richelieu, mais qui le plus souvent fournit des comtes de Horn, des Fouquier-Tinville et des Coignard.

— Eh bien, reprit Derville après avoir écouté le frère de la comtesse, j'avais beaucoup entendu parler de ce personnage par ce pauvre père Goriot, l'un de mes clients, mais j'avais évité déjà plusieurs fois le dangereux honneur de sa connaissance quand je le rencontrais dans le monde. Cependant, mon camarade me fit de telles instances pour obtenir de moi d'aller à son déjeuner, que je ne pouvais m'en dispenser sans être taxé de *bégueulisme*. Il vous serait difficile de concevoir un déjeuner de garçons, madame. C'est une magnificence et une recherche rares, le luxe d'un avare qui par vanité devient fastueux pour un jour. En entrant, on est surpris de l'ordre qui règne sur une table éblouissante d'argent, de cristaux, de linge damassé. La vie est là dans sa fleur: les

jeunes gens sont gracieux, ils sourient, parlent bas et ressemblent à de jeunes mariées: autour d'eux tout est vierge. Deux heures après, vous diriez d'un champ de bataille après le combat: partout des verres brisés, des serviettes foulées, chiffonnées; des mets entamés qui répugnent à voir; puis ce sont des cris à fendre la tête, des toasts plaisants, un feu d'épigrammes et de mauvaises plaisanteries, des visages empourprés, des yeux enflammés qui ne disent plus rien, des confidences involontaires qui disent tout. Au milieu d'un tapage infernal, les uns cassent des bouteilles, d'autres entonnent des chansons; on se porte des défis, on s'embrasse ou l'on se bat; il s'élève un parfum détestable composé de cent odeurs et des cris composés de cent voix; personne ne sait plus ce qu'il mange, ce qu'il boit, ni ce qu'il dit; les uns sont tristes, les autres babillent; celui-ci est monomane et répète le même mot comme une cloche qu'on a mise en branle; celui-là veut commander au tumulte; le plus sage propose une orgie. Si un homme de sang-froid entrait, il se croirait à quelque bacchanale. Ce fut au milieu d'un tumulte semblable que M. de Trailles essaya de s'insinuer dans mes bonnes grâces. J'avais à peu près conservé ma raison, j'étais sur mes gardes. Quant à lui, quoiqu'il affectât d'être décemment ivre, il était plein de sang-froid et songeait à ses affaires. En effet, je ne sais comment cela se fit, mais, en sortant des salons de Grignon, sur les neuf heures du soir, il m'avait entièrement ensorcelé, je lui avais promis de l'amener le lende-

main chez notre papa Gobseck. Les mots "honneur, vertu, comtesse, femme honnête, malheur" s'étaient, grâce à sa langue dorée, placés comme par magie dans ses discours. Lorsque je me réveillai le lendemain matin et que je voulus me souvenir de ce que j'avais fait la veille, j'eus beaucoup de peine à lier quelques idées. Enfin, il me sembla que la fille d'un de mes clients était en danger de perdre sa réputation, l'estime et l'amour de son mari, si elle ne trouvait pas une cinquantaine de mille francs dans la matinée. Il y avait des dettes de jeu, des mémoires de carrossier, de l'argent perdu je ne sais à quoi. Mon prestigieux convive m'avait assuré qu'elle était assez riche pour réparer par quelques années d'économie l'échec qu'elle allait faire à sa fortune. Seulement alors, je commençai à deviner la cause des instances de mon camarade. J'avoue, à ma honte, que je ne me doutais nullement de l'importance qu'il y avait pour le papa Gobseck à se raccommoder avec ce dandy. Au moment où je me levais, M. de Trailles entra.

"— Monsieur le comte, lui dis-je, après nous être adressé les compliments d'usage, je ne vois pas que vous ayez besoin de moi pour vous présenter chez Van Gobseck, le plus poli, le plus anodin de tous les capitalistes. Il vous donnera de l'argent s'il en a, ou plutôt si vous lui présentez des garanties suffisantes.

"— Monsieur, me répondit-il, il n'entre pas dans

ma pensée de vous forcer à me rendre un service, quand même vous me l'auriez promis.

"— Sardanapale! me dis-je en moi-même, laisserai-je croire à cet homme-là que je lui manque de parole?

"— J'ai eu l'honneur de vous dire hier que je m'étais fort mal à propos brouillé avec le papa Gobseck, dit-il en continuant. Or, comme il n'y a guère que lui à Paris qui puisse cracher en un moment, et le lendemain d'une fin de mois, une centaine de mille francs, je vous avais prié de faire ma paix avec lui. Mais n'en parlons plus. . . .

"M. de Trailles me regarda d'un air poliment insultant et se disposait à s'en aller.

"— Je suis prêt à vous conduire, lui dis-je.

"Lorsque nous arrivâmes rue des Grès, le dandy regardait autour de lui avec une attention et une inquiétude qui m'étonnèrent. Son visage devenait livide, rougissait, jaunissait tour à tour, et quelques gouttes de sueur parurent sur son front quand il aperçut la porte de la maison de Gobseck. Au moment où nous descendions de cabriolet, un fiacre entra dans la rue des Grès. L'œil de faucon du jeune homme lui permit de distinguer une femme au fond de cette voiture. Une expression de joie presque sauvage anima sa figure, il appela un petit garçon qui passait et lui donna son cheval à tenir. Nous montâmes chez le vieil escompteur.

"— Monsieur Gobseck, lui dis-je, je vous amène

un de mes plus intimes amis (de qui je me défie autant que du diable! ajoutai-je à l'oreille du vieillard). A ma considération, vous lui rendrez vos bonnes grâces (au taux ordinaire), et vous le tirerez de peine (si cela vous convient).

"M. de Trailles s'inclina devant l'usurier, s'assit, et prit pour l'écouter une de ces attitudes courtisanesques dont la gracieuse bassesse vous eût séduit; mais mon Gobseck resta sur sa chaise, au coin de son feu, immobile, impassible. Gobseck ressemblait à la statue de Voltaire vue le soir sous le péristyle du Théâtre-Français; il souleva légèrement, comme pour saluer, la casquette usée avec laquelle il se couvrait le chef, et le peu de crâne jaune qu'il montra achevait sa ressemblance avec le marbre.

"— Je n'ai d'argent que pour mes pratiques, dit-il.

"—Vous êtes donc bien fâché que je sois allé me ruiner ailleurs que chez vous? répondit le comte en riant.

"— Ruiner! reprit Gobseck d'un ton d'ironie.

"— Allez-vous dire que l'on ne peut pas ruiner un homme qui ne possède rien? Mais je vous défie de trouver à Paris un plus beau *capital* que celui-ci, s'écria le fashionable en se levant et tournant sur ses talons.

"Cette bouffonnerie presque sérieuse n'eut pas le don d'émouvoir Gobseck.

"— Ne suis-je pas l'ami intime des Ronquerolles, des de Marsay, des Franchessini, des deux Vandenesse,

des Ajuda-Pinto, enfin de tous les jeunes gens les plus à la mode dans Paris? Je suis au jeu l'allié d'un prince et d'un ambassadeur que vous connaissez. J'ai mes revenus à Londres, à Carlsbad, à Baden, à Bath. N'est-ce pas la plus brillante des industries?

"— Vrai.

"— Vous faites une éponge de moi, mordieu! et vous m'encouragez à me gonfler au milieu du monde, pour me presser dans les moments de crise; mais vous êtes aussi des éponges, et la mort vous pressera.

"— Possible.

"— Sans les dissipateurs, que deviendriez-vous? Nous sommes à nous deux l'âme et le corps.

"— Juste.

"— Allons, une poignée de main, mon vieux papa Gobseck, et de la magnanimité, si cela est vrai, juste et possible.

"— Vous venez à moi, répondit froidement l'usurier, parce que Girard, Palma, Werbrust et Gigonnet ont le ventre plein de vos lettres de change, qu'ils offrent partout à cinquante pour cent de perte; or, comme ils n'ont probablement fourni que moitié de la valeur, elles ne valent pas vingt-cinq. Serviteur! Puis-je décemment, dit Gobseck en continuant, prêter une seule obole à un homme qui doit trente mille francs et ne possède pas un denier? Vous avez perdu dix mille francs avant-hier au bal, chez le baron de Nucingen.

"— Monsieur, répondit le comte avec une rare

impudence en toisant le vieillard, mes affaires ne vous regardent pas. Qui a terme ne doit rien.

"— Vrai.

"— Mes lettres de change seront acquittées.

"— Possible. 5

"— Et dans ce moment, la question entre nous se réduit à savoir si je vous présente des garanties suffisantes pour la somme que je viens vous emprunter.

"— Juste.

"Le bruit que faisait le fiacre en s'arrêtant à la porte 10 retentit dans la chambre.

"— Je vais aller chercher quelque chose qui vous satisfera peut-être, s'écria le jeune homme.

"— O mon fils, s'écria Gobseck en se levant et me tendant les bras, quand l'emprunteur eut disparu, s'il 15 a de bons gages, tu me sauves la vie! J'en serais mort. Werbrust et Gigonnet ont cru me faire une farce. Grâce à toi, je vais bien rire ce soir à leurs dépens.

"La joie du vieillard avait quelque chose d'effrayant. Ce fut le seul moment d'expansion qu'il eut avec 20 moi. Malgré la rapidité de cette joie, elle ne sortira jamais de mon souvenir.

"— Faites-moi le plaisir de rester ici, ajouta-t-il. Quoique je sois armé, sûr de mon coup, comme un homme qui jadis a chassé le tigre, et fait sa partie 25 sur un tillac quand il fallait vaincre ou mourir, je me défie de cet élégant coquin.

"Il alla se rasseoir sur un fauteuil, devant son bureau. Sa figure redevint blême et calme.

"— Oh! oh! reprit-il en se tournant vers moi, vous allez sans doute voir la belle créature de qui je vous ai parlé jadis, j'entends dans le corridor un pas aristocratique.

5 "En effet, le jeune homme revint, donnant la main à une femme en qui je reconnus cette comtesse dont le lever m'avait autrefois été dépeint par Gobseck, l'une des deux filles du bonhomme Goriot.

"La comtesse ne me vit pas d'abord, je me tenais 10 dans l'embrasure de la fenêtre, le visage à la vitre. En entrant dans la chambre humide et sombre de l'usurier, elle jeta un regard de défiance sur Maxime. Elle était si belle, que, malgré ses fautes, je la plaignis. Quelque terrible angoisse agitait son cœur, ses traits 15 nobles et fiers avaient une expression convulsive, mal déguisée. Ce jeune homme était devenu pour elle un mauvais génie. J'admirai Gobseck, qui, quatre ans plus tôt, avait compris la destinée de ces deux êtres sur une première lettre de change.

20 "— Probablement, me dis-je, ce monstre à visage d'ange la gouverne par tous les ressorts possibles: la vanité, la jalousie, le plaisir, l'entraînement du monde.

— Mais, s'écria la vicomtesse, les vertus mêmes de 25 cette femme ont été pour lui des armes; il lui a fait verser des larmes de dévouement, il a su exalter en elle la générosité naturelle à notre sexe, et il a abusé de sa tendresse pour lui vendre bien cher de criminels plaisirs.

— Je vous l'avoue, dit Derville, qui ne comprit pas les signes que lui fit madame de Grandlieu, je ne pleurai pas sur le sort de cette malheureuse créature, si brillante aux yeux du monde et si épouvantable pour qui lisait dans son cœur; non, je frémissais d'horreur en contemplant son assassin, ce jeune homme dont le front était si pur, la bouche si fraîche, le sourire si gracieux, les dents si blanches, et qui ressemblait à un ange. Ils étaient en ce moment tous deux devant leur juge, qui les examinait comme un vieux dominicain du XVIe siècle devait épier les tortures de deux Maures, au fond des souterrains du saint office.

"— Monsieur, existe-t-il un moyen d'obtenir le prix des diamants que voici, mais en me réservant le droit de les racheter, dit-elle d'une voix tremblante en lui tendant un écrin.

"— Oui, madame, répondis-je en intervenant et me montrant.

"Elle me regarda, me reconnut, laissa échapper un frisson, et me lança ce coup d'œil qui signifie en tout pays: "Taisez-vous!"

"— Ceci, dis-je en continuant, constitue un acte que nous appelons vente à réméré, convention qui consiste à céder et transporter une propriété mobilière ou immobilière pour un temps déterminé, à l'expiration duquel on peut rentrer dans l'objet en litige, moyennant une somme fixée.

"Elle respira plus facilement. Le comte Maxime fronça le sourcil; il se doutait bien que l'usurier

donnerait alors une plus faible somme des diamants, valeur sujette à des baisses. Gobseck, immobile, avait saisi sa loupe et contemplait silencieusement l'écrin. Vivrais-je cent ans, je n'oublierais pas le tableau que nous offrit sa figure. Ses joues pâles s'étaient colorées; ses yeux, où les scintillements des pierres semblaient se répéter, brillaient d'un feu surnaturel. Il se leva, alla au jour, tint les diamants près de sa bouche démeublée, comme s'il eût voulu les dévorer. Il marmottait de vagues paroles, en soulevant tour à tour les bracelets, les girandoles, les colliers, les diadèmes, qu'il présentait à la lumière pour en juger l'eau, la blancheur, la taille; il les sortait de l'écrin, les y remettait, les y reprenait encore, les faisait jouer en leur demandant tous leurs feux, plus enfant que vieillard, ou plutôt enfant et vieillard tout ensemble.

"— Beaux diamants! Cela aurait valu trois cent mille francs avant la Révolution. Quelle eau! Voilà de vrais diamants d'Asie venus de Golconde ou de Visapour! En connaissez-vous le prix? Non, non, Gobseck est le seul à Paris qui sache les apprécier. Sous l'Empire, il aurait encore fallu plus de deux cent mille francs pour faire une parure semblable.

"Il fit un geste de dégoût et ajouta:

"— Maintenant, le diamant perd tous les jours, le Brésil nous en accable depuis la paix, et jette sur les places des diamants moins blancs que ceux de l'Inde.

Les femmes n'en portent plus qu'à la cour. Madame y va?

"Tout en lançant ces terribles paroles, il examinait avec une joie indicible les pierres les unes après les autres: 5

"— Sans tache, disait-il. Voici une tache. . . . Voici une paille. . . . Beau diamant!

"Son visage blême était si bien illuminé par les feux de ces pierreries, que je le comparais à ces vieux miroirs verdâtres qu'on trouve dans les auberges de province, 10 qui acceptent les reflets lumineux sans les répéter et donnent la figure d'un homme tombant en apoplexie au voyageur assez hardi pour s'y regarder.

"— Eh bien? dit le comte en frappant sur l'épaule de Gobseck. 15

"Le vieil enfant tressaillit. Il laissa ses hochets, les mit sur son bureau, s'assit et redevint usurier, dur, froid et poli comme une colonne de marbre:

"— Combien vous faut-il?

"— Cent mille francs pour trois ans, dit le comte. 20

"— Possible, dit Gobseck en tirant d'une boîte d'acajou des balances inestimables par leur justesse, son écrin à lui!

"Il pesa les pierres en évaluant à vue de pays (et Dieu sait comme!) le poids des montures. Pendant 25 cette opération, la figure de l'escompteur luttait entre la joie et la sévérité. La comtesse était plongée dans une stupeur dont je lui tenais compte, il me sembla qu'elle mesurait la profondeur du précipice où elle

tombait. Il y avait encore des remords dans cette âme de femme; il ne fallait peut-être qu'un effort, une main charitablement tendue pour la sauver, je l'essayai.

5 "— Ces diamants sont à vous, madame? lui demandai-je d'une voix claire.

"— Oui, monsieur, répondit-elle en me lançant un regard d'orgueil.

"— Faites le réméré, bavard! me dit Gobseck en 10 se levant et me montrant sa place au bureau.

"— Madame est sans doute mariée? demandai-je encore.

"Elle inclina vivement la tête.

"— Je ne ferai pas l'acte! m'écriai-je.

15 "— Et pourquoi? dit Gobseck.

"— Pourquoi? repris-je en entraînant le vieillard dans l'embrasure de la fenêtre pour lui parler à voix basse. Cette femme étant en puissance de mari, le réméré sera nul, vous ne pourriez opposer votre 20 ignorance d'un fait constaté par l'acte même. Vous seriez donc tenu de représenter les diamants qui vont vous être déposés, et dont le poids, les valeurs ou la taille seront décrits.

"Gobseck m'interrompit par un signe de tête, et 25 se tourna vers les deux coupables:

"— Il a raison, dit-il. Tout est changé. Quatre-vingt mille francs comptants, et vous me laisserez les diamants, ajouta-t-il d'une voix sourde et flûtée. En fait de meubles, possession vaut titre.

"— Mais . . . , répliqua le jeune homme.

"— A prendre ou à laisser, reprit Gobseck en remettant l'écrin à la comtesse, j'ai trop de risques à courir.

"— Vous feriez mieux de vous jeter aux pieds de votre mari, lui dis-je à l'oreille en me penchant vers elle.

"L'usurier comprit sans doute mes paroles au mouvement de mes lèvres, et me jeta un regard froid. La figure du jeune homme devint livide. L'hésitation de la comtesse était palpable. Le comte s'approcha d'elle, et, quoiqu'il parlât très-bas, j'entendis:

"— Adieu, chère Anastasie, sois heureuse! Quant à moi, demain, je n'aurai plus de soucis.

"— Monsieur, s'écria la jeune femme en s'adressant à Gobseck, j'accepte vos offres.

"— Allons donc! répondit le vieillard; vous êtes bien difficile à confesser, ma belle dame.

"Il signa un bon de cinquante mille francs sur la Banque, et le remit à la comtesse.

"— Maintenant, dit-il avec un sourire qui ressemblait assez à celui de Voltaire, je vais vous compléter votre somme par trente mille francs de lettres de change dont la bonté ne me sera pas contestée. C'est de l'or en barres. Monsieur vient de me dire: "Mes lettres de change seront acquittées," ajouta-t-il en présentant des traites souscrites par le comte, toutes protestées la veille à la requête de celui de ses confrères qui probablement les lui avait vendues à bas prix.

"Le jeune homme poussa un rugissement au milieu

duquel domina le mot "Vieux coquin!" Le papa Gobseck ne sourcilla pas, il tira d'un carton sa paire de pistolets et dit froidement:

"— En ma qualité d'insulté, je tirerai le premier.

5 "— Maxime, vous devez des excuses à monsieur, s'écria doucement la tremblante comtesse.

"— Je n'ai pas eu l'intention de vous offenser, dit le jeune homme en balbutiant.

"— Je le sais bien, répondit tranquillement Gob-
10 seck, votre intention était seulement de ne pas payer vos lettres de change.

"La comtesse se leva, salua et disparut, en proie sans doute à une profonde horreur. M. de Trailles fut forcé de la suivre; mais, avant de sortir:

15 "— S'il vous échappe une indiscrétion, messieurs, dit-il, j'aurai votre sang ou vous aurez le mien.

"— *Amen!* lui répondit Gobseck en serrant ses pistolets. Pour jouer son sang, faut en avoir, mon petit, et tu n'as que de la boue dans les veines.

20 "Quand la porte fut fermée et que les deux voitures partirent, Gobseck se leva, se mit à danser en répétant:

"— J'ai les diamants! j'ai les diamants! les beaux diamants! quels diamants! et pas cher. Ah! ah! Werbrust et Gigonnet, vous avez cru attraper le
25 vieux papa Gobseck! *Ego sum papa!* je suis votre maître à tous! Intégralement payé! Comme ils seront sots, ce soir, quand je leur conterai l'affaire, entre deux parties de domino!

"Cette joie sombre, cette férocité de sauvage,

excitées par la possession de quelques cailloux blancs, me firent tressaillir. J'étais muet et stupéfait.

"— Ah! ah! te voilà, mon garçon, dit-il. Nous dînerons ensemble. Nous nous amuserons chez toi, je n'ai pas de ménage. Tous ces restaurateurs, avec leurs coulis, leurs sauces, leurs vins, empoisonneraient le diable.

"L'expression de mon visage lui rendit subitement sa froide impassibilité.

"— Vous ne concevez pas cela, me dit-il en s'asseyant au coin de son foyer, où il mit son poêlon de fer-blanc plein de lait sur le réchaud. — Voulez-vous déjeuner avec moi? reprit-il. Il y en aura peut-être assez pour deux.

"— Merci, répondis-je, je ne déjeune qu'à midi.

"En ce moment, des pas précipités retentirent dans le corridor. L'inconnu qui survenait s'arrêta sur le palier de Gobseck, et frappa plusieurs coups qui eurent un caractère de fureur. L'usurier alla reconnaître par la chatière, et ouvrit à un homme de trente-cinq ans environ, qui sans doute lui parut inoffensif, malgré cette colère. Le survenant, simplement vêtu, ressemblait au feu duc de Richelieu: c'était le comte, que vous avez dû rencontrer et qui avait, passez-moi cette expression, la tournure aristocratique des hommes d'État de votre faubourg.

"— Monsieur, dit-il en s'adressant à Gobseck, redevenu calme, ma femme sort d'ici?

"— Possible.

"— Eh bien, monsieur, ne me comprenez-vous pas?

"— Je n'ai pas l'honneur de connaître madame votre épouse, répondit l'usurier. J'ai reçu beaucoup de monde ce matin: des femmes, des hommes, des demoiselles qui ressemblaient à des jeunes gens et des jeunes gens qui ressemblaient à des demoiselles. Il me serait bien difficile de. . . .

"— Trêve de plaisanterie, monsieur! je parle de la femme qui sort à l'instant de chez vous.

"— Comment puis-je savoir si elle est votre femme, demanda l'usurier, je n'ai jamais eu l'avantage de vous voir?

"— Vous vous trompez, monsieur Gobseck, dit le comte avec un profond accent d'ironie. Nous nous sommes rencontrés dans la chambre de ma femme, un matin. Vous veniez toucher un billet souscrit par elle, un billet qu'elle ne devait pas.

"— Ce n'était pas mon affaire de rechercher de quelle manière elle en avait reçu la valeur, répliqua Gobseck en lançant un regard malicieux au comte. J'avais escompté l'effet à l'un de mes confrères. D'ailleurs, monsieur, dit le capitaliste sans s'émouvoir ni presser son débit, et en versant du café dans sa jatte de lait, vous me permettrez de vous faire observer qu'il ne m'est pas prouvé que vous ayez le droit de me faire des remontrances chez moi: je suis majeur depuis l'an soixante et un du siècle dernier.

"— Monsieur, vous venez d'acheter à vil prix des

diamants de famille qui n'appartenaient pas à ma femme.

"— Sans me croire obligé de vous mettre dans le secret de mes affaires, je vous dirai, monsieur le comte, que, si vos diamants vous ont été pris par madame la comtesse, vous auriez dû prévenir, par une circulaire, les joailliers de ne pas les acheter; elle a pu les vendre en détail.

"— Monsieur, s'écria le comte, vous connaissiez ma femme!

"— Vrai.

"— Elle est en puissance de mari.

"— Possible.

"— Elle n'avait pas le droit de disposer de ces diamants. . . .

"— Juste.

"— Eh bien, monsieur?

"— Eh bien, monsieur, je connais votre femme, elle est en puissance de mari, je le veux bien, elle est sous bien des puissances; mais — je — ne — connais pas — vos diamants. Si madame la comtesse signe des lettres de change, elle peut sans doute faire le commerce, acheter des diamants, en recevoir pour les vendre, ça s'est vu!

"— Adieu, monsieur! s'écria le comte pâle de colère; il y a des tribunaux!

"— Juste.

"— Monsieur que voici, ajouta-t-il en me montrant, a été témoin de la vente.

"— Possible.

"Le comte allait sortir. Tout à coup, sentant l'importance de cette affaire, je m'interposai entre les parties belligérantes.

"— Monsieur le comte, dis-je, vous avez raison, et M. Gobseck est sans aucun tort. Vous ne sauriez poursuivre l'acquéreur sans faire mettre en cause votre femme, et l'odieux de cette affaire ne retomberait pas sur elle seulement. Je suis avoué, je me dois à moi-même, encore plus qu'à mon caractère officiel, de vous déclarer que les diamants dont vous parlez ont été achetés par M. Gobseck en ma présence; mais je crois que vous auriez tort de contester la légalité de cette vente, dont les objets sont, d'ailleurs, peu reconnaissables. En équité, vous auriez raison; en justice, vous succomberiez. M. Gobseck est trop honnête homme pour nier que cette vente ait été effectuée à son profit, surtout quand ma conscience et mon devoir me forcent à l'avouer. Mais, intentassiez-vous un procès, monsieur le comte, l'issue en serait douteuse. Je vous conseille donc de transiger avec M. Gobseck, qui peut exciper de sa bonne foi, mais auquel vous devrez toujours rendre le prix de la vente. Consentez à un réméré de sept à huit mois, d'un an même, laps de temps qui vous permettra de rendre la somme empruntée par madame la comtesse, à moins que vous ne préfériez les racheter dès aujourd'hui en donnant des garanties pour le payement.

"L'usurier trempait son pain dans la tasse et

mangeait avec une parfaite indifférence; mais, au mot de transaction, il me regarda comme s'il eût dit: "Le gaillard! comme il profite de mes leçons." De mon côté, je lui ripostai par une œillade qu'il comprit à merveille. L'affaire était fort douteuse, ignoble; il devenait urgent de transiger. Gobseck n'aurait pas eu la ressource de la dénégation, j'aurais dit la vérité. Le comte me remercia par un bienveillant sourire. Après un débat dans lequel l'adresse et l'avidité de Gobseck auraient mis en défaut toute la diplomatie d'un congrès, je préparai un acte par lequel le comte reconnut avoir reçu de l'usurier une somme de quatre-vingt-cinq mille francs, intérêts compris, et moyennant la reddition de laquelle Gobseck s'engageait à remettre les diamants au comte.

"— Quelle dilapidation! s'écria le mari en signant. Comment jeter un pont sur cet abîme?

"— Monsieur, dit gravement Gobseck, avez-vous beaucoup d'enfants?

"Cette demande fit tressaillir le comte comme si, semblable à un savant médecin, l'usurier eût mis tout à coup le doigt sur le siège du mal. Le mari ne répondit pas.

"— Eh bien, reprit Gobseck en comprenant le douloureux silence du comte, je sais votre histoire par cœur. Cette femme est un démon que vous aimez peut-être encore; je le crois bien, elle m'a ému. Peut-être voudriez-vous sauver votre fortune, la réserver à un ou deux de vos enfants. Eh bien, jetez-vous dans

le tourbillon du monde, jouez, perdez cette fortune, venez trouver souvent Gobseck. Le monde dira que je suis un juif, un arabe, un usurier, un corsaire, que je vous aurai ruiné! Je m'en moque! Si l'on m'insulte, je mets mon homme à bas, personne ne tire aussi bien le pistolet et l'épée que votre serviteur. On le sait! Puis ayez un ami, si vous pouvez en rencontrer un, auquel vous ferez une vente simulée de vos biens. — N'appelez-vous pas cela un fidéicommis? me demanda-t-il en se tournant vers moi.

"Le comte parut entièrement absorbé dans ses pensées, et nous quitta en nous disant:

"— Vous aurez votre argent demain, monsieur; tenez les diamants prêts.

"— Ça m'a l'air d'être bête comme un honnête homme, me dit froidement Gobseck quand le comte fut parti.

"— Dites plutôt bête comme un homme passionné.

"— Le comte vous doit les frais de l'acte, s'écria-t-il en me voyant prendre congé de lui.

"Quelques jours après cette scène, qui m'avait initié aux terribles mystères de la vie d'une femme à la mode, je vis entrer le comte, un matin, dans mon cabinet.

"— Monsieur, dit-il, je viens vous consulter sur des intérêts graves, en vous déclarant que j'ai en vous la confiance la plus entière, et j'espère vous en donner des preuves. Votre conduite envers madame de Grandlieu, dit le comte, est au-dessus de tout éloge.

(Vous voyez, madame, dit l'avoué à la vicomtesse, que j'ai mille fois reçu de vous le prix d'une action bien simple. . . .)

"Je m'inclinai respectueusement, et répondis que je n'avais fait que remplir un devoir d'honnête homme. 5

"— Eh bien, monsieur, j'ai pris beaucoup d'informations sur le singulier personnage auquel vous devez votre état, me dit le comte. D'après tout ce que j'en sais, je reconnais en Gobseck un philosophe de l'école cynique. Que pensez-vous de sa probité? 10

"— Monsieur le comte, répondis-je, Gobseck est mon bienfaiteur . . . à quinze pour cent, ajoutai-je en riant. Mais son avarice ne m'autorise pas à le peindre ressemblant au profit d'un inconnu.

"— Parlez, monsieur! votre franchise ne peut nuire 15 ni à Gobseck ni à vous. Je ne m'attends pas à trouver un ange dans un prêteur sur gages.

"— Le papa Gobseck, repris-je, est intimement convaincu d'un principe qui domine sa conduite. Selon lui, l'argent est une marchandise que l'on peut, 20 en toute sûreté de conscience, vendre cher ou bon marché, suivant les cas. Un capitaliste est à ses yeux un homme qui entre, par le fort denier qu'il réclame de son argent, comme associé par anticipation dans les entreprises et les spéculations lucratives. A part ses 25 principes financiers et ses observations philosophiques sur la nature humaine, qui lui permettent de se conduire en apparence comme un usurier, je suis intimement persuadé que, sorti de ses affaires, il est l'homme

le plus délicat et le plus probe qu'il y ait à Paris. Il existe deux hommes en lui: il est avare et philosophe, petit et grand. Si je mourais en laissant des enfants, il serait leur tuteur. Voilà, monsieur, sous quel aspect l'expérience m'a montré Gobseck. Je ne connais rien de sa vie passée. Il peut avoir été corsaire, il a peut-être traversé le monde entier en trafiquant des diamants ou des hommes, des femmes ou des secrets d'État, mais je jure qu'aucune âme humaine n'a été ni plus fortement trempée ni mieux éprouvée. Le jour où je lui ai porté la somme qui m'acquittait envers lui, je lui demandai, non sans quelques précautions oratoires, quel sentiment l'avait poussé à me faire payer de si énormes intérêts, et par quelle raison, voulant m'obliger, moi son ami, il ne s'était pas permis un bienfait complet.

"— Mon fils, je t'ai dispensé de la reconnaissance en te donnant le droit de croire que tu ne me devais rien.

"Aussi sommes-nous les meilleurs amis du monde. Cette réponse, monsieur, vous expliquera l'homme mieux que toutes les paroles possibles.

"— Mon parti est irrévocablement pris, me dit le comte. Préparez les actes nécessaires pour transporter à Gobseck la propriété de mes biens. Je ne me fie qu'à vous, monsieur, pour la rédaction de la contre-lettre par laquelle il déclarera que cette vente est simulée, et prendra l'engagement de remettre ma fortune, administrée par lui comme il sait administrer, entre les mains de mon fils aîné, à l'époque de sa

majorité. Maintenant, monsieur, il faut vous le dire: je craindrais de garder cet acte précieux chez moi. L'attachement de mon fils pour sa mère me fait redouter de lui confier cette contre-lettre. Oserais-je vous prier d'en être le dépositaire? En cas de mort, Gobseck vous instituerait légataire de mes propriétés. Ainsi, tout est prévu.

"Le comte garda le silence pendant un moment et parut très-agité.

"— Mille pardons, monsieur, me dit-il après une pause, je souffre beaucoup, et ma santé me donne les plus vives craintes. Des chagrins récents ont troublé ma vie d'une manière cruelle, et nécessitent la grande mesure que je prends.

"— Monsieur, lui dis-je, permettez-moi de vous remercier d'abord de la confiance que vous avez en moi. Mais je dois la justifier en vous faisant observer que, par ces mesures, vous exhérédez complètement vos . . . autres enfants. Ils portent votre nom. Ne fussent-ils que les enfants d'une femme autrefois aimée, maintenant déchue, ils ont droit à une certaine existence. Je vous déclare que je n'accepte point la charge dont vous voulez bien m'honorer, si leur sort n'est pas fixé.

"Ces paroles firent tressaillir violemment le comte. Quelques larmes lui vinrent aux yeux, il me serra la main en me disant:

"— Je ne vous connaissais pas encore tout entier. Vous venez de me causer à la fois de la joie et de la

peine. Nous fixerons la part de ces enfants par les dispositions de la contre-lettre.

"Je le reconduisis jusqu'à la porte de mon étude, et il me sembla voir ses traits épanouis par le sentiment de satisfaction que lui causait cet acte de justice.

"Voilà, Camille, comment de jeunes femmes s'embarquent sur des abîmes. Il suffit quelquefois d'une contredanse, d'un air chanté au piano, d'une partie de campagne, pour décider d'effroyables malheurs. On y court à la voix présomptueuse de la vanité, de l'orgueil, sur la foi d'un sourire, ou par folie, par étourderie! La honte, le remords et la misère sont trois Furies entre les mains desquelles doivent infailliblement tomber les femmes aussitôt qu'elles franchissent les bornes. . . .

— Ma pauvre Camille se meurt de sommeil, dit la vicomtesse en interrompant l'avoué. — Va, ma fille, va dormir; ton cœur n'a pas besoin de tableaux effrayants pour rester pur et vertueux.

Camille de Grandlieu comprit sa mère, et sortit.

— Vous êtes allé un peu trop loin, cher monsieur Derville, dit la vicomtesse: les avoués ne sont ni mères de famille ni prédicateurs.

— Mais les gazettes sont mille fois plus. . . .

— Pauvre Derville! dit la vicomtesse en interrompant l'avoué, je ne vous reconnais pas. Croyez-vous donc que ma fille lise les journaux? — Continuez, ajouta-t-elle après une pause.

— Trois mois après la ratification des ventes consenties par le comte au profit de Gobseck. . . .

— Vous pouvez nommer le comte de Restaud, puisque ma fille n'est plus là, dit la vicomtesse.

— Soit! reprit l'avoué. Longtemps après cette scène, je n'avais pas encore reçu la contre-lettre qui devait me rester entre les mains. A Paris, les avoués sont emportés par un courant qui ne leur permet de porter aux affaires de leurs clients que le degré d'intérêt qu'ils y portent eux-mêmes, sauf les exceptions que nous savons faire. Cependant, un jour que l'usurier dînait chez moi, je lui demandai, en sortant de table, s'il savait pourquoi je n'avais plus entendu parler de M. de Restaud.

"— Il y a d'excellentes raisons pour cela, me répondit-il. Le gentilhomme est à la mort. C'est une de ces âmes tendres qui, ne connaissant pas la manière de tuer le chagrin, se laissent toujours tuer par lui. La vie est un travail, un métier, qu'il faut se donner la peine d'apprendre. Quand un homme a su la vie, à force d'en avoir éprouvé les douleurs, sa fibre se corrobore et acquiert une certaine souplesse qui lui permet de gouverner sa sensibilité; il fait de ses nerfs des espèces de ressorts d'acier qui plient sans casser; si l'estomac est bon, un homme ainsi préparé doit vivre aussi longtemps que vivent les cèdres du Liban, qui sont de fameux arbres.

"— Le comte serait mourant? dis-je.

"— Possible, dit Gobseck. Vous aurez dans sa succession une affaire juteuse.

"Je regardai mon homme, et lui dis pour le sonder:

5 "— Expliquez-moi donc pourquoi nous sommes, le comte et moi, les seuls auxquels vous vous soyez intéressé?

"— Parce que vous êtes les seuls qui vous soyez fiés à moi sans finasserie, me répondit-il.

10 "Quoique cette réponse me permît de croire que Gobseck n'abuserait pas de sa position, si la contre-lettre se perdait, je résolus d'aller voir le comte. Je prétextai des affaires, et nous sortîmes. J'arrivai promptement rue du Helder. Je fus introduit dans 15 un salon où la comtesse jouait avec ses enfants. En m'entendant annoncer, elle se leva par un mouvement brusque, vint à ma rencontre, et s'assit sans mot dire en m'indiquant de la main un fauteuil vacant auprès du feu. Elle mit sur sa figure ce masque impénétrable 20 sous lequel les femmes du monde savent si bien cacher leurs passions. Les chagrins avaient déjà fané ce visage; les lignes merveilleuses qui en faisaient autrefois le mérite restaient seules pour témoigner de sa beauté.

25 "— Il est très-essentiel, madame, que je puisse parler à M. le comte. . . .

"— Vous seriez donc plus favorisé que je ne le suis, répondit-elle en m'interrompant. M. de Restaud ne veut voir personne, il souffre à peine que son médecin

vienne le voir, et repousse tous les soins, même les miens. Les malades ont des fantaisies si bizarres! . . . ils sont comme les enfants, ils ne savent ce qu'ils veulent.

"— Peut-être, comme les enfants, savent-ils très- 5 bien ce qu'ils veulent.

"La comtesse rougit. Je me repentis presque d'avoir fait cette réplique digne de Gobseck.

"— Mais, repris-je pour changer de conversation, il est impossible, madame, que M. de Restaud de- 10 meure perpétuellement seul.

"— Il a son fils aîné près de lui, dit-elle.

"J'eus beau regarder la comtesse, cette fois elle ne rougit plus, et il me parut qu'elle s'était affermie dans la résolution de ne pas me laisser pénétrer ses secrets. 15

"— Vous devez comprendre, madame, que ma démarche n'est point indiscrète, repris-je. Elle est fondée sur des intérêts puissants. . . .

"Je me mordis les lèvres, en sentant que je m'embar- quais dans une fausse route. Aussi, la comtesse 20 profita-t-elle sur-le-champ de mon étourderie.

"— Mes intérêts ne sont point séparés de ceux de mon mari, monsieur, dit-elle. Rien ne s'oppose à ce que vous vous adressiez à moi. . . .

"— L'affaire qui m'amène ne concerne que M. le 25 comte, répondis-je avec fermeté.

"— Je le ferai prévenir du désir que vous avez de le voir.

"— Le ton poli, l'air qu'elle prit pour prononcer

cette phrase ne me trompèrent pas, je devinai qu'elle ne me laisserait jamais parvenir jusqu'à son mari. Je causai pendant un moment de choses indifférentes afin de pouvoir observer la comtesse; mais, comme
5 toutes les femmes qui se sont fait un plan, elle savait dissimuler avec cette rare perfection qui, chez les personnes de votre sexe, est le dernier degré de la perfidie. Oserai-je le dire, j'appréhendais tout d'elle, même un crime. Ce sentiment provenait d'une vue
10 de l'avenir qui se révélait dans ses gestes, dans ses regards, dans ses manières et jusque dans les intonations de sa voix. Je la quittai. . . . Maintenant, je vais vous raconter les scènes qui terminent cette aventure, en y joignant les circonstances que le temps m'a
15 révélées, et les détails que la perspicacité de Gobseck ou la mienne m'ont fait deviner. Du moment que le comte de Restaud parut se plonger dans un tourbillon de plaisirs, et vouloir dissiper sa fortune, il se passa entre les deux époux des scènes dont le secret a été
20 impénétrable et qui permirent au comte de juger sa femme encore plus défavorablement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Aussitôt qu'il tomba malade, et qu'il fut obligé de s'aliter, se manifesta son aversion pour la comtesse et pour ses deux derniers enfants; il leur
25 interdit l'entrée de sa chambre, et, quand ils essayèrent d'éluder cette consigne, leur désobéissance amena des crises si dangereuses pour M. de Restaud, que le médecin conjura la comtesse de ne pas enfreindre les ordres de son mari. Madame de Restaud ayant vu

successivement les terres, les propriétés de la famille et même l'hôtel où elle demeurait passer entre les mains de Gobseck, qui semblait réaliser, quant à leur fortune, le personnage fantastique d'un ogre, comprit sans doute les desseins de son mari. M. de Trailles, un peu trop vivement poursuivi par ses créanciers, voyageait alors en Angleterre. Lui seul aurait pu apprendre à la comtesse les précautions secrètes que Gobseck avait suggérées à M. de Restaud contre elle. On dit qu'elle résista longtemps à donner sa signature, indispensable aux termes de nos lois pour valider la vente des biens, et néanmoins le comte l'obtint. La comtesse croyait que son mari capitalisait sa fortune, et que le petit volume de billets qui la représentait serait dans une cachette, chez un notaire, ou peut-être à la Banque. Suivant ses calculs, M. de Restaud devait posséder nécessairement un acte quelconque pour donner à son fils aîné la facilité de recouvrer ceux de ses biens auxquels il tenait. Elle prit donc le parti d'établir autour de la chambre de son mari la plus exacte surveillance. Elle régna despotiquement dans sa maison, qui fut soumise à son espionnage de femme. Elle restait toute la journée assise dans le salon attenant à la chambre de son mari, et d'où elle pouvait entendre ses moindres paroles et ses plus légers mouvements. La nuit, elle faisait tendre un lit dans cette pièce, et la plupart du temps elle ne dormait pas. Le médecin fut entièrement dans ses intérêts. Ce dévouement parut admirable. Elle savait, avec cette

finesse naturelle aux personnes perfides, déguiser la répugnance que M. de Restaud manifestait pour elle, et jouait si parfaitement la douleur, qu'elle obtint une sorte de célébrité. Quelques prudes trouvèrent
5 même qu'elle rachetait ainsi ses fautes. Mais elle avait toujours devant les yeux la misère qui l'attendait à la mort du comte, si elle manquait de présence d'esprit. Ainsi cette femme, repoussée du lit de douleur où gémissait son mari, avait tracé un cercle
10 magique alentour. Loin de lui et près de lui, disgraciée et toute-puissante, épouse dévouée en apparence, elle guettait la mort et la fortune, comme cet insecte des champs qui, au fond du précipice de sable qu'il a su arrondir en spirale, y attend son inévitable
15 proie en écoutant chaque grain de poussière qui tombe. Le censeur le plus sévère ne pouvait s'empêcher de reconnaître que la comtesse portait loin le sentiment de la maternité. La mort de son père fut, dit-on, une leçon pour elle. Idolâtre de ses enfants,
20 elle leur avait dérobé le tableau de ses désordres, leur âge lui avait permis d'atteindre à son but et de s'en faire aimer, elle leur a donné la meilleure et la plus brillante éducation. J'avoue que je ne puis me défendre pour cette femme d'un sentiment admiratif et
25 d'une compatissance sur laquelle Gobseck me plaisante encore. A cette époque, la comtesse, qui reconnaissait la bassesse de Maxime, expiait par des larmes de sang les fautes de sa vie passée. Je le crois. Quelque odieuses que fussent les mesures qu'elle prenait pour

reconquérir la fortune de son mari, ne lui étaient-elles pas dictées par son amour maternel et par le désir de réparer ses torts envers ses enfants? Puis, comme plusieurs femmes qui ont subi les orages d'une passion, peut-être éprouvait-elle le besoin de redevenir vertueuse. Peut-être ne connut-elle le prix de la vertu qu'au moment où elle recueillit la triste moisson semée par ses erreurs. Chaque fois que le jeune Ernest sortait de chez son père, il subissait un interrogatoire inquisitorial sur tout ce que le comte avait fait et dit. L'enfant se prêtait complaisamment aux désirs de sa mère, qu'il attribuait à un tendre sentiment, et il allait au-devant de toutes les questions. Ma visite fut un trait de lumière pour la comtesse, qui voulut voir en moi le ministre des vengeances du comte, et résolut de ne pas me laisser approcher du moribond. Mû par un pressentiment sinistre, je désirais vivement me procurer un entretien avec M. de Restaud, car je n'étais pas sans inquiétude sur la destinée des contre-lettres; si elles tombaient entre les mains de la comtesse, elle pouvait les faire valoir, et il se serait élevé des procès interminables entre elle et Gobseck. Je connaissais assez l'usurier pour savoir qu'il ne restituerait jamais les biens à la comtesse, et il y avait de nombreux éléments de chicane dans la contexture de ces titres, dont l'action ne pouvait être exercée que par moi. Je voulus prévenir tant de malheurs, et j'allai chez la comtesse une seconde fois.

"J'ai remarqué, madame, dit Derville à la vicom-

tesse de Grandlieu en prenant le ton d'une confidence, qu'il existe certains phénomènes moraux auxquels nous ne faisons pas assez attention dans le monde. Naturellement observateur, j'ai porté dans les affaires d'intérêt que je traite, et où les passions sont vivement mises en jeu, un esprit d'analyse involontaire. Or, j'ai toujours admiré avec une surprise nouvelle que les intentions secrètes et les idées que portent en eux deux adversaires sont presque toujours réciproquement devinées. Il se rencontre parfois entre deux ennemis la même lucidité de raison, la même puissance de vue intellectuelle qu'entre deux amants qui lisent dans l'âme l'un de l'autre. Ainsi, quand nous fûmes tous deux en présence, la comtesse et moi, je compris tout à coup la cause de l'antipathie qu'elle avait pour moi, quoiqu'elle déguisât ses sentiments sous les formes les plus gracieuses de la politesse et de l'aménité. J'étais un confident imposé, et il est impossible qu'une femme ne haïsse pas un homme devant qui elle est obligée de rougir. Quant à elle, elle devina que, si j'étais l'homme en qui son mari plaçait sa confiance, il ne m'avait pas encore remis sa fortune. Notre conversation, dont je vous fais grâce, est restée dans mon souvenir comme une des luttes les plus dangereuses que j'aie subies. La comtesse, douée par la nature des qualités nécessaires pour exercer d'irrésistibles séductions, se montra tour à tour souple, fière, caressante, confiante; elle alla même jusqu'à tenter d'allumer ma curiosité, d'éveiller l'amour dans

mon cœur afin de me dominer: elle échoua. Quand je pris congé d'elle, je surpris dans ses yeux une expression de haine et de fureur qui me fit trembler. Nous nous séparâmes ennemis. Elle aurait voulu pouvoir m'anéantir, et, moi, je me sentais de la pitié pour elle, sentiment qui, pour certains caractères, équivaut à la plus cruelle injure. Ce sentiment perça dans les dernières considérations que je lui présentai. Je lui laissai, je crois, une profonde terreur dans l'âme en lui déclarant que, de quelque manière qu'elle pût s'y prendre, elle serait nécessairement ruinée.

"— Si je voyais M. le comte, au moins le bien de vos enfants. . . .

"— Je serais à votre merci, dit-elle en m'interrompant par un geste de dégoût.

"Une fois les questions posées entre nous d'une manière si franche, je résolus de sauver cette famille de la misère qui l'attendait. Déterminé à commettre des illégalités judiciaires, si elles étaient nécessaires pour parvenir à mon but, voici quels furent mes préparatifs. Je fis poursuivre M. le comte de Restaud pour une somme due fictivement à Gobseck, et j'obtins des condamnations. La comtesse cacha nécessairement cette procédure, mais j'acquérais ainsi le droit de faire apposer les scellés à la mort du comte. Je corrompis alors un des gens de la maison, et j'obtins de lui la promesse qu'au moment même où son maître serait sur le point d'expirer, il viendrait me prévenir, fût-ce au milieu de la nuit, afin que je pusse inter-

venir tout à coup, effrayer la comtesse en la menaçant d'une subite apposition de scellés, et sauver ainsi la contre-lettre. J'appris plus tard que cette femme étudiait le Code en entendant les plaintes de son mari
5 mourant. Quels effroyables tableaux ne présenteraient pas les âmes de ceux qui environnent les lits funèbres, si l'on pouvait en peindre les idées? Et toujours la fortune est le mobile des intrigues qui s'élaborent, des plans qui se forment, des trames
10 qui s'ourdissent! Laissons maintenant de côté ces détails assez fastidieux de leur nature, mais qui ont pu vous permettre de deviner les douleurs de cette femme, celles de son mari, et qui vous dévoilent les secrets de quelques intérieurs semblables à celui-ci.
15 Depuis deux mois, le comte de Restaud, résigné à son sort, demeurait couché, seul, dans sa chambre. Une maladie mortelle avait lentement affaibli son corps et son esprit. En proie à ces fantaisies de malade dont la bizarrerie semble inexplicable, il s'opposait à
20 ce qu'on appropriât son appartement, il se refusait à toute espèce de soin, et même à ce qu'on fît son lit. Cette extrême apathie s'était empreinte autour de lui: les meubles de sa chambre restaient en désordre; la poussière, les toiles d'araignée couvraient les objets
25 les plus délicats. Jadis riche et recherché dans ses goûts, il se complaisait alors dans le triste spectacle que lui offrait cette pièce où la cheminée, le secrétaire et les chaises étaient encombrés des objets que nécessite une maladie: des fioles vides ou pleines, presque toutes

sales; du linge épars, des assiettes brisées, une bassinoire ouverte devant le feu, une baignoire encore pleine d'eau minérale. Le sentiment de la destruction était exprimé dans chaque détail de ce chaos disgracieux. La mort apparaissait dans les choses avant d'envahir la personne. Le comte avait horreur du jour, les persiennes des fenêtres étaient fermées, et l'obscurité ajoutait encore à la sombre physionomie de ce triste lieu. Le malade avait considérablement maigri. Ses yeux, où la vie semblait s'être réfugiée, étaient restés brillants. La blancheur livide de son visage avait quelque chose d'horrible, que rehaussait encore la longueur extraordinaire de ses cheveux, qu'il n'avait jamais voulu laisser couper, et qui descendaient en longues mèches plates le long de ses joues. Il ressemblait aux fanatiques habitants du désert. Le chagrin éteignait tous les sentiments humains en cet homme à peine âgé de cinquante ans, que tout Paris avait connu si brillant et si heureux. Au commencement du mois de décembre de l'année 1824, un matin, il regarda son fils Ernest, qui était assis au pied de son lit, et qui le contemplait douloureusement.

"— Souffrez-vous? lui avait demandé le jeune vicomte.

"— Non! dit-il avec un effrayant sourire; tout est *ici et autour du cœur!*

"Et, après avoir montré sa tête, il pressa ses doigts décharnés sur sa poitrine creuse, par un geste qui fit pleurer Ernest.

"— Pourquoi donc ne vois-je pas venir M. Derville? demanda-t-il à son valet de chambre, qu'il croyait lui être très-attaché, mais qui était tout à fait dans les intérêts de la comtesse. — Comment! Maurice, s'écria le moribond, qui se mit sur son séant et parut avoir recouvré toute sa présence d'esprit, voici sept ou huit fois que je vous envoie chez mon avoué, depuis quinze jours, et il n'est pas venu! Croyez-vous que l'on puisse se jouer de moi? Allez le chercher sur-le-champ, à l'instant, et ramenez-le. Si vous n'exécutez pas mes ordres, je me lèverai moi-même et j'irai. . . .

"— Madame, dit le valet de chambre en sortant, vous avez entendu M. le comte, que dois-je faire?

"— Vous feindrez d'aller chez l'avoué, et vous reviendrez dire à monsieur que son homme d'affaires est allé à quarante lieues d'ici pour un procès important. Vous ajouterez qu'on l'attend à la fin de la semaine. — Les malades s'abusent toujours sur leur sort, pensa la comtesse, et il attendra le retour de cet homme.

"Le médecin avait déclaré la veille qu'il était difficile que le comte passât la journée. Quand, deux heures après, le valet de chambre vint faire à son maître cette réponse désespérante, le moribond parut très-agité.

"— Mon Dieu! mon Dieu! répéta-t-il à plusieurs reprises, je n'ai confiance qu'en vous.

"Il regarda son fils pendant longtemps, et lui dit enfin d'une voix affaiblie:

"— Ernest, mon enfant, tu es bien jeune; mais tu as bon cœur et tu comprends sans doute la sainteté d'une promesse faite à un mourant, à un père. . . . Te sens-tu capable de garder un secret, de l'ensevelir en toi-même de manière que ta mère elle-même ne s'en doute pas? Aujourd'hui, mon fils, il ne reste que toi dans cette maison à qui je puisse me fier. Tu ne trahiras pas ma confiance?

"— Non, mon père.

"— Eh bien, Ernest, je te remettrai, dans quelques moments, un paquet cacheté qui appartient à M. Derville, tu le conserveras de manière que personne ne sache que tu le possèdes, tu t'échapperas de l'hôtel et tu le jetteras à la petite poste qui est au bout de la rue.

"— Oui, mon père.

"— Je puis compter sur toi?

"— Oui, mon père.

"— Viens m'embrasser. Tu me rends ainsi la mort moins amère, mon cher enfant. Dans six ou sept années, tu comprendras l'importance de ce secret, et alors tu seras bien récompensé de ton adresse et de ta fidélité, alors tu sauras combien je t'aime. Laisse-moi seul un moment et empêche qui que ce soit d'entrer ici.

"Ernest sortit et vit sa mère debout dans le salon.

"— Ernest, lui dit-elle, viens ici.

"Elle s'assit en prenant son fils entre ses deux genoux, et, le pressant avec force sur son cœur, elle l'embrassa.

"— Ernest, ton père vient de te parler.

"— Oui, maman.

"— Que t'a-t-il dit?

"— Je ne puis pas le répéter, maman.

5 "— Oh! mon cher enfant, s'écria la comtesse en l'embrassant avec enthousiasme, combien de plaisir me fait ta discrétion! Ne jamais mentir et rester fidèle à sa parole sont deux principes qu'il ne faut jamais oublier.

10 "— Oh! que tu es belle, maman! Tu n'as jamais menti, toi! j'en suis bien sûr.

"— Quelquefois, mon cher Ernest, j'ai menti. Oui, j'ai manqué à ma parole en des circonstances devant lesquelles cèdent toutes les lois. Écoute, mon Ernest, 15 tu es assez grand, assez raisonnable pour t'apercevoir que ton père me repousse, ne veut pas de mes soins, et cela n'est pas naturel, car tu sais combien je l'aime.

"— Oui, maman.

"— Mon pauvre enfant, dit la comtesse en pleurant, 20 ce malheur est le résultat d'insinuations perfides. De méchantes gens ont cherché à me séparer de ton père, dans le but de satisfaire leur avidité. Ils veulent nous priver de notre fortune et se l'approprier. Si ton père était bien portant, la division qui existe 25 entre nous cesserait bientôt, il m'écouterait; et, comme il est bon, aimant, il reconnaîtrait son erreur; mais sa raison s'est altérée, et les préventions qu'il avait contre moi sont devenues une idée fixe, une espèce de folie, l'effet de sa maladie. La prédilec-

tion que ton père à pour toi est une nouvelle preuve du dérangement de ses facultés. Tu ne t'es jamais aperçu qu'avant sa maladie il aimât moins Pauline et Georges que toi. Tout est caprice chez lui. La tendresse qu'il te porte pourrait lui suggérer l'idée de te donner des ordres à exécuter. Si tu ne veux pas ruiner ta famille, mon cher ange, et ne pas voir ta mère mendiant son pain un jour comme une pauvresse, il faut tout lui dire. . . .

"— Ah! ah! s'écria le comte, qui, ayant ouvert la porte, se montra tout à coup presque nu, déjà même aussi sec, aussi décharné qu'un squelette.

"Ce cri sourd produisit un effet terrible sur la comtesse, qui resta immobile et comme frappée de stupeur. Son mari était si frêle et si pâle, qu'il semblait sortir de la tombe.

"— Vous avez abreuvé ma vie de chagrins et vous voulez troubler ma mort, pervertir la raison de mon fils, en faire un homme vicieux! cria-t-il d'une voix rauque.

"La comtesse alla se jeter aux pieds de ce mourant, que les dernières émotions de la vie rendaient presque hideux, et y versa un torrent de larmes.

"— Grâce! grâce! s'écria-t-elle.

"— Avez-vous eu de la pitié pour moi? demanda-t-il. Je vous ai laissée dévorer votre fortune, voulez-vous maintenant dévorer la mienne, ruiner mon fils?

"— Eh bien, oui, pas de pitié pour moi, soyez inflexible! dit-elle, mais les enfants? Condamnez

votre veuve à vivre dans un couvent, j'obéirai; je ferai pour expier mes fautes envers vous tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner; mais que les enfants soient heureux! Oh! les enfants! les enfants!

5 "— Je n'ai qu'un enfant, répondit le comte en tendant, par un geste désespéré, son bras décharné vers son fils.

"— Pardon! repentie, repentie! . . . criait la comtesse en embrassant les pieds humides de son 10 mari.

"Les sanglots l'empêchaient de parler et des mots vagues, incohérents, sortaient de son gosier brûlant.

"— Après ce que vous disiez à Ernest, vous osez parler de repentir! dit le moribond, qui renversa la 15 comtesse en agitant le pied. — Vous me glacez! ajouta-t-il avec une indifférence qui eut quelque chose d'effrayant. Vous avez été mauvaise fille, vous avez été mauvaise femme, vous serez mauvaise mère. . . .

"La malheureuse femme tomba évanouie. Le 20 mourant regagna son lit, s'y coucha, et perdit connaissance quelques heures après. Les prêtres vinrent lui administrer les sacrements. Il était minuit quand il expira. La scène du matin avait épuisé le reste de ses forces. J'arrivai à minuit avec le papa Gobseck. 25 A la faveur du désordre qui régnait, nous nous introduisîmes jusque dans le petit salon qui précédait la chambre mortuaire, et où nous trouvâmes les trois enfants en pleurs, entre deux prêtres qui devaient passer la nuit près du corps. Ernest vint à moi et

me dit que sa mère voulait être seule dans la chambre du comte.

"— N'y entrez pas, dit-il avec une expression admirable dans l'accent et le geste, elle y prie!

"Gobseck se mit à rire, de ce rire muet qui lui était particulier. Je me sentais trop ému par le sentiment qui éclatait sur la jeune figure d'Ernest pour partager l'ironie de l'avare. Quand l'enfant vit que nous marchions vers la porte, il alla s'y coller en criant:

"— Maman, voilà des messieurs noirs qui te cherchent!

"Gobseck enleva l'enfant comme si c'eût été une plume, et ouvrit la porte. Quel spectacle s'offrit à nos regards! Un affreux désordre régnait dans cette chambre. Échevelée par le désespoir, les yeux étincelants, la comtesse demeura debout, interdite, au milieu de hardes, de papiers, de chiffons bouleversés. Confusion horrible à voir en présence de ce mort. A peine le comte était-il expiré, que sa femme avait forcé tous les tiroirs et le secrétaire, autour d'elle le tapis était couvert de débris, quelques meubles et plusieurs portefeuilles avaient été brisés, tout portait l'empreinte de ses mains hardies. Si d'abord ses recherches avaient été vaines, son attitude et son agitation me firent supposer qu'elle avait fini par découvrir les mystérieux papiers. Je jetai un coup d'œil sur le lit, et, avec l'instinct que nous donne l'habitude des affaires, je devinai ce qui s'était passé. Le cadavre

du comte se trouvait dans la ruelle du lit, presque en travers, le nez tourné vers les matelas, dédaigneusement jeté comme une des enveloppes de papier qui étaient à terre; car lui aussi n'était plus qu'une enveloppe. Ses membres roidis et inflexibles lui donnaient quelque chose de grotesquement horrible. Le mourant avait sans doute caché la contre-lettre sous son oreiller, comme pour la préserver de toute atteinte jusqu'à sa mort. La comtesse avait deviné la pensée de son mari, qui, d'ailleurs, semblait être écrite dans le dernier geste, dans la convulsion des doigts crochus. L'oreiller avait été jeté à bas du lit, le pied de la comtesse y était encore imprimé; à ses pieds, devant elle, je vis un papier cacheté en plusieurs endroits aux armes du comte, je le ramassai vivement et j'y lus une suscription indiquant que le contenu devait m'être remis. Je regardai fixement la comtesse avec la perspicace sévérité d'un juge qui interroge un coupable. La flamme du foyer dévorait les papiers. En nous entendant venir, la comtesse les y avait lancés en croyant, à la lecture des premières dispositions que j'avais provoquées en faveur de ses enfants, anéantir un testament qui les privait de leur fortune. Une conscience bourrelée et l'effroi involontaire inspiré par un crime à ceux qui le commettent lui avaient ôté l'usage de la réflexion. En se voyant surprise, elle apercevait peut-être l'échafaud et sentait le fer rouge du bourreau.

"Cette femme attendait nos premiers mots en haletant et nous regardait avec des yeux hagards.

"— Ah! madame, dis-je en retirant de la cheminée un fragment que le feu n'avait pas atteint, vous avez ruiné vos enfants! ces papiers étaient leurs titres de propriété.

"Sa bouche se remua, comme si elle allait avoir une attaque de paralysie.

"— Eh! eh! s'écria Gobseck, dont l'exclamation nous fit l'effet du grincement produit par un flambeau de cuivre quand on le pousse sur un marbre.

"Après une pause, le vieillard me dit d'un ton calme:

"— Voudriez-vous donc faire croire à madame la comtesse que je ne suis pas le légitime propriétaire des biens que m'a vendus M. le comte? Cette maison m'appartient depuis un moment.

"Un coup de massue appliqué soudain sur ma tête m'aurait causé moins de douleur et de surprise. La comtesse remarqua le regard indécis que je jetai sur l'usurier.

"— Monsieur, monsieur! lui dit-elle sans trouver d'autres paroles.

"— Vous avez un fidéicommis? lui demandai-je.

"— Possible.

"— Abuseriez-vous donc du crime commis par madame?

"— Juste.

"Je sortis, laissant la comtesse assise auprès du lit de son mari et pleurant à chaudes larmes. Gobseck me suivit. Quand nous nous trouvâmes dans la rue,

je me séparai de lui; mais il vint à moi, me lança un de ces regards profonds par lesquels il sonde les cœurs, et me dit de sa voix flûtée qui prit des tons aigus:

"— Tu te mêles de me juger?

5 "Depuis ce temps-là, nous nous sommes peu vus. Gobseck a loué l'hôtel du comte, il va passer les étés dans les terres, fait le seigneur, construit les fermes, répare les moulins, les chemins, et plante des arbres. Un jour, je le rencontrai dans une allée des Tuileries.

10 "— La comtesse mène une vie héroïque, lui dis-je. Elle s'est consacrée à l'éducation de ses enfants, qu'elle a parfaitement élevés. L'aîné est un charmant sujet. . . .

"— Possible.

15 "— Mais, repris-je, ne devriez-vous pas aider Ernest?

"— Aider Ernest! s'écria Gobseck. Non, non! Le malheur est notre plus grand maître, le malheur lui apprendra la valeur de l'argent, celle des hommes et

20 celle des femmes. Qu'il navigue sur la mer parisienne! quand il sera devenu bon pilote, nous lui donnerons un bâtiment.

"Je le quittai sans vouloir m'expliquer le sens de ses paroles. Quoique M. de Restaud, auquel sa mère a

25 inspiré de la répugnance pour moi, soit bien éloigné de me prendre pour conseil, je suis allé la semaine dernière chez Gobseck pour l'instruire de l'amour qu'Ernest porte à mademoiselle Camille, en le pressant d'accomplir son mandat, puisque le jeune comte arrive à sa

majorité. Le vieil escompteur était depuis longtemps au lit et souffrait de la maladie qui devait l'emporter. Il ajourna sa réponse au moment où il pourrait se lever et s'occuper d'affaires, il voulait sans doute ne se défaire de rien tant qu'il aurait un souffle de vie; sa réponse dilatoire n'avait pas d'autres motifs. En le trouvant beaucoup plus malade qu'il ne croyait l'être, je restai près de lui pendant assez de temps pour reconnaître les progrès d'une passion que l'âge avait convertie en une sorte de folie. Afin de n'avoir personne dans la maison qu'il habitait, il s'en était fait le principal locataire et il en laissait toutes les chambres inoccupées. Il n'y avait rien de changé dans celle où il demeurait. Les meubles, que je connaissais si bien depuis seize ans, semblaient avoir été conservés sous verre, tant ils étaient exactement les mêmes. Sa vieille et fidèle portière, mariée à un invalide qui gardait la loge quand elle montait auprès du maître, était toujours sa ménagère, sa femme de confiance, l'introducteur de quiconque le venait voir, et remplissait auprès de lui les fonctions de garde-malade. Malgré son état de faiblesse, Gobseck recevait encore lui-même ses pratiques, ses revenus, et avait si bien simplifié ses affaires, qu'il lui suffisait de faire faire quelques commissions par son invalide pour les gérer au dehors. Lors du traité par lequel la France reconnut la république d'Haïti, les connaissances que possédait Gobseck sur l'état des anciennes fortunes à Saint-Domingue et sur les colons

ou les ayants cause auxquels étaient dévolues les indemnités, le firent nommer membre de la commission instituée pour liquider leurs droits et répartir les versements dus par Haïti. Le génie de Gobseck lui fit inventer une agence pour escompter les créances des colons ou de leurs héritiers, sous les noms de Werbrust et Gigonnet, avec lesquels il partageait les bénéfices sans avoir besoin d'avancer son argent, car ses lumières avaient constitué sa mise de fonds. Cette agence était comme une distillerie où s'exprimaient les créances des ignorants, des incrédules, ou de ceux dont les droits pouvaient être contestés. Comme liquidateur, Gobseck savait parlementer avec les gros propriétaires, qui, soit pour faire évaluer leurs droits à un taux élevé, soit pour les faire promptement admettre, lui offraient des présents proportionnés à l'importance de leur fortune. Ainsi les cadeaux constituaient une espèce d'escompte sur les sommes dont il lui était impossible de se rendre maître; puis son agence lui livrait à vil prix les petites, les douteuses, et celles des gens qui préféraient un payement immédiat, quelque minime qu'il fût, aux chances des versements incertains de la république. Gobseck fut donc l'insatiable boa de cette grande affaire. Chaque matin, il recevait ses tributs et les lorgnait comme eût fait le ministre d'un nabab avant de se décider à signer une grâce. Gobseck prenait tout, depuis la bourriche du pauvre diable jusqu'aux livres de bougie des gens scrupuleux, depuis la vaisselle des riches jusqu'aux

tabatières d'or des spéculateurs. Personne ne savait ce que devenaient ces présents faits au vieil usurier. Tout entrait chez lui, rien n'en sortait.

"— Foi d'honnête femme, me disait la portière, vieille connaissance à moi, je crois qu'il avale tout sans que cela le rende plus gras, car il est sec et maigre comme l'oiseau de mon horloge.

"Enfin, lundi dernier, Gobseck m'envoya chercher par l'invalide, qui me dit en entrant dans mon cabinet:

"— Venez vite, monsieur Derville, le patron va rendre ses derniers comptes; il a jauni comme un citron, il est impatient de vous parler; la mort le travaille, et son dernier hoquet lui grouille dans le gosier.

"Quand j'entrai dans la chambre du moribond, je le surpris à genoux devant sa cheminée, où, s'il n'y avait pas de feu, il se trouvait un énorme monceau de cendres. Gobseck s'y était traîné de son lit; mais les forces pour revenir se coucher lui manquaient, aussi bien que la voix pour se plaindre.

"— Mon vieil ami, lui dis-je en le relevant et l'aidant à regagner son lit, vous aviez froid, comment ne faites-vous pas de feu?

"— Je n'ai point froid, dit-il, pas de feu! pas de feu. Je vais je ne sais où, garçon, reprit-il en me jetant un dernier regard blanc et sans chaleur, mais je m'en vais d'ici! J'ai la *carphologie*, dit-il en se servant d'un terme qui annonçait combien son intelligence était encore nette et précise. J'ai cru voir ma chambre pleine d'or vivant, et je me suis levé pour

en prendre. A qui tout le mien ira-t-il? Je ne le donne pas au gouvernement; j'ai fait un testament, trouve-le Grotius. La belle Hollandaise avait une fille que j'ai vue je ne sais où, dans la rue Vivienne
5 un soir. Je crois qu'elle est surnommée *la Torpille;* elle est jolie comme un Amour, cherche-la, Grotius. Tu es mon exécuteur testamentaire, prends ce que tu voudras, mange; il y a des pâtés de foies gras, des balles de café, des sucres, des cuillers d'or. Donne
10 le service d'Odiot à ta femme. Mais à qui les diamants? Prises-tu, garçon? J'ai des tabacs, vends-les à Hambourg, ils gagnent *un demi.* Enfin j'ai de tout, et il faut tout quitter! — Allons, papa Gobseck, se dit-il, pas de faiblesse, sois toi-même.

15 "Il se dressa sur son séant, sa figure se dessina nettement sur son oreiller comme si elle eût été de bronze; il étendit son bras sec et sa main osseuse sur sa couverture, qu'il serra comme pour se retenir; il regarda son foyer, froid autant que l'était son œil
20 métallique, et il mourut avec toute sa raison, en offrant à la portière, à l'invalide et à moi, l'image de ces vieux Romains attentifs que Lethière a peints derrière les consuls, dans son tableau de la *Mort des enfants de Brutus.*

25 "— A-t-il du toupet, le vieux Lascar! me dit l'invalide dans son langage soldatesque.

"Moi, j'écoutais encore la fantastique énumération que le moribond avait faite de ses richesses, et mon regard, qui avait suivi le sien, restait sur le monceau

de cendres dont la grosseur me frappa. Je pris les pincettes, et, quand je les y plongeai, je frappai sur un amas d'or et d'argent, composé sans doute des recettes faites pendant sa maladie et que sa faiblesse l'avait empêché de cacher, ou que sa défiance ne lui avait pas permis d'envoyer à la Banque.

"— Courez chez le juge de paix, dis-je au vieil invalide, afin que les scellés soient promptement apposés ici!

"Frappé des dernières paroles de Gobseck, et de ce que m'avait récemment dit la portière, je pris les clefs des chambres situées au premier et au second étage pour les aller visiter. Dans la première pièce que j'ouvris, j'eus l'explication des discours que je croyais insensés, en voyant les effets d'une avarice à laquelle il n'était plus resté que cet instinct illogique dont tant d'exemples nous sont offerts par les avares de province. Dans la chambre voisine de celle où Gobseck était expiré, se trouvaient des pâtés pourris, une foule de comestibles de tout genre, et même des coquillages, des poissons qui avaient de la barbe et dont les diverses puanteurs faillirent m'asphyxier. Partout fourmillaient des vers et des insectes. Ces présents, récemment faits, étaient mêlés à des boîtes de toutes formes, à des caisses de thé, à des balles de café. Sur la cheminée, dans une soupière d'argent, étaient des avis d'arrivage de marchandises consignées en son nom au Havre, balles de coton, boucauts de sucre, tonneaux de rhum, cafés, indigos, tabacs, tout

un bazar de denrées coloniales! Cette pièce était encombrée de meubles, d'argenterie, de lampes, de tableaux, de vases, de livres, de belles gravures roulées, sans cadres, et de curiosités. Peut-être cette immense quantité de valeurs ne provenait pas entièrement de cadeaux et constituait des gages qui lui étaient restés faute de payement. Je vis des écrins armoriés ou chiffrés, des services en beau linge, des armes précieuses, mais sans étiquettes. En ouvrant un livre qui me semblait avoir été déplacé, j'y trouvai des billets de mille francs. Je me promis de bien visiter les moindres choses, de sonder les planchers, les plafonds, les corniches et les murs, afin de trouver tout cet or dont était si passionnément avide ce Hollandais digne du pinceau de Rembrandt. Je n'ai jamais vu, dans le cours de ma vie judiciaire, pareils effets d'avarice et d'originalité. Quand je revins dans sa chambre, je trouvai sur son bureau la raison du pêle-mêle progressif et de l'entassement de ces richesses. Il y avait sous un serre-papiers une correspondance entre Gobseck et les marchands auxquels il vendait sans doute habituellement ses présents. Or, soit que ces gens eussent été victimes de l'habileté de Gobseck, soit que Gobseck voulût un trop grand prix de ses denrées ou de ses valeurs fabriquées, chaque marché se trouvait en suspens. Il n'avait pas vendu les comestibles à Chevet, parce que Chevet ne voulait les reprendre qu'à trente pour cent de perte. Gobseck chicanait pour quelques francs de différence, et

pendant la discussion les marchandises s'avariaient. Pour son argenterie, il refusait de payer les frais de la livraison. Pour ses cafés, il ne voulait pas garantir les déchets. Enfin, chaque objet donnait lieu à des contestations qui dénotaient en Gobseck les premiers symptômes de cet enfantillage, de cet entêtement incompréhensible, auxquels arrivent tous les vieillards chez lesquels une passion forte survit à l'intelligence. Je me dis, comme il se l'était dit à lui-même: "A qui toutes ces richesses iront-elles? . . ." En pensant au bizarre renseignement qu'il m'avait fourni sur sa seule héritière, je me vois obligé de fouiller toutes les maisons suspectes de Paris pour y jeter à quelque mauvaise femme une immense fortune. Avant tout, sachez que, par des actes en bonne forme, le comte Ernest de Restaud sera, sous peu de jours, mis en possession d'une fortune qui lui permet d'épouser mademoiselle Camille, tout en constituant à la comtesse de Restaud sa mère, à son frère et à sa sœur, des dots et des parts suffisantes.

— Eh bien, cher monsieur Derville, nous y penserons, répondit madame de Grandlieu. M. Ernest doit être bien riche pour faire accepter sa mère par une famille comme la nôtre. Songez que mon fils sera, quelque jour, duc de Grandlieu, il réunira la fortune des deux maisons de Grandlieu, je lui veux un beau-frère à son goût.

— Mais, dit le comte de Born, Restaud porte *de gueules à la traverse d'argent accompagnée de quatre*

écussons d'or chargés chacun d'une croix de sable, et c'est un très-beau blason.

— C'est vrai, dit la vicomtesse; d'ailleurs, Camille pourra ne pas voir sa belle-mère.

5 — Madame de Beauséant recevait madame de Restaud, dit le vieil oncle.

— Oh! dans ses raouts, répliqua la vicomtesse.

Paris, janvier 1830.

JÉSUS-CHRIST
EN FLANDRE

A MARCELINE DESBORDES-VALMORE

A vous, fille de la Flandre, et qui en êtes une des gloires modernes, cette naïve tradition des Flandres.

DE BALZAC.

JÉSUS-CHRIST EN FLANDRE

A une époque assez indéterminée de l'histoire brabançonne, les relations entre l'île de Cadzant et les côtes de la Flandre étaient entretenues par une barque destinée au passage des voyageurs. Capitale de l'île, Middelbourg, plus tard si célèbre dans les annales du protestantisme, comptait à peine deux ou trois cents feux. La riche Ostende était un havre inconnu, flanqué d'une bourgade chétivement peuplée par quelques pêcheurs, par de pauvres négociants et par des corsaires impunis. Néanmoins, le bourg d'Ostende, composé d'une vingtaine de maisons et de trois cents cabanes, chaumines ou taudis construits avec des débris de navires naufragés, jouissait d'un gouverneur, d'une milice, de fourches patibulaires, d'un couvent, d'un bourgmestre, enfin de tous les organes d'une civilisation avancée. Qui régnait alors en Brabant, en Flandre, en Belgique? Sur ce point, la tradition est muette. Avouons-le: cette histoire se ressent étrangement du vague, de l'incertitude, du merveilleux que les orateurs favoris des veillées flamandes se sont amusés maintes fois à répandre dans leurs gloses, aussi diverses de poésie que contra-

dictoires par les détails. Dite d'âge en âge, répétée de foyer en foyer par les aïeules, par les conteurs de jour et de nuit, cette chronique a reçu de chaque siècle une teinte différente. Semblable à ces monuments arrangés suivant le caprice des architectures de chaque époque, mais dont les masses noires et frustes plaisent aux poëtes, elle ferait le désespoir des commentateurs, des éplucheurs de mots, de faits et de dates. Le narrateur y croit, comme tous les esprits superstitieux de la Flandre y ont cru, sans en être ni plus doctes ni plus infirmes. Seulement, dans l'impossibilité de mettre en harmonie toutes les versions, voici le fait, dépouillé peut-être de sa naïveté romanesque impossible à reproduire, mais avec ses hardiesses que l'histoire désavoue, avec sa moralité que la religion approuve, son fantastique, fleur d'imagination, son sens caché dont peut s'accommoder le sage. A chacun sa pâture et le soin de trier le bon grain de l'ivraie.

La barque qui servait à passer les voyageurs de l'île de Cadzant à Ostende allait quitter le village. Avant de détacher la chaîne de fer qui retenait sa chaloupe à une pierre de la petite jetée où l'on s'embarquait, le patron donna du cor à plusieurs reprises, afin d'appeler les retardataires, car ce voyage était son dernier. La nuit approchait, les feux affaiblis du soleil couchant permettaient à peine d'apercevoir les côtes de Flandre et de distinguer dans l'île les passagers attardés, errant soit le long des murs en terre

dont les champs étaient environnés, soit parmi les hauts joncs des marais. La barque était pleine, un cri s'éleva:

— Qu'attendez-vous? Partons!

En ce moment, un homme apparut à quelques pas de la jetée; le pilote, qui ne l'avait entendu ni venir ni marcher, fut assez surpris de le voir. Ce voyageur semblait s'être levé de terre tout à coup, comme un paysan qui se serait couché dans un champ en attendant l'heure du départ et que la trompette aurait réveillé. Était-ce un voleur? était-ce quelque homme de douane ou de police? Quand il arriva sur la jetée où la barque était amarrée, sept personnes placées debout à l'arrière de la chaloupe s'empressèrent de s'asseoir sur les bancs, afin de s'y trouver seules et de ne pas laisser l'étranger se mettre avec elles. Ce fut uue pensée instinctive et rapide, une de ces pensées d'aristocratie qui viennent au cœur des gens riches. Quatre de ces personnages appartenaient à la plus haute noblesse des Flandres. D'abord un jeune cavalier, accompagné de deux beaux lévriers et portant sur ses cheveux longs une toque ornée de pierreries, faisait retentir ses éperons dorés et frisait de temps en temps sa moustache avec impertinence, en jetant des regards dédaigneux au reste de l'équipage. Une altière demoiselle tenait un faucon sur son poing et ne parlait qu'à sa mère ou à un ecclésiastique de haut rang, leur parent sans doute. Ces personnes faisaient grand bruit et conversaient ensemble comme si elles

eussent été seules dans la barque. Néanmoins, auprès d'elles se trouvait un homme très-important dans le pays, un gros bourgeois de Bruges, enveloppé dans un grand manteau. Son domestique, armé jusqu'aux dents, avait mis près de lui deux sacs pleins d'or. A côté d'eux se trouvait encore un homme de science, docteur à l'université de Louvain, flanqué de son clerc. Ces gens, qui se méprisaient les uns les autres, étaient séparés de l'avant par le banc des rameurs.

Lorsque le passager en retard mit le pied dans la barque, il jeta un regard rapide sur l'arrière, n'y vit pas de place, et alla en demander une à ceux qui se trouvaient sur l'avant du bateau. Ceux-là étaient de pauvres gens. A l'aspect d'un homme à la tête nue, dont l'habit et le haut-de-chausses en camelot brun, dont le rabat en toile de lin empesée, n'avaient aucun ornement, qui ne tenait à la main ni toque ni chapeau, sans bourse ni épée à la ceinture, tous le prirent pour un bourgmestre sûr de son autorité, bourgmestre bon homme et doux comme quelques uns de ces vieux Flamands dont la nature et le caractère ingénus nous ont été si bien conservés par les peintres du pays. Les pauvres passagers accueillirent alors l'inconnu par des démonstrations respectueuses qui excitèrent des railleries chuchotées entre les gens de l'arrière. Un vieux soldat, homme de peine et de fatigue, donna sa place sur le banc à l'étranger, s'assit au bord de la barque, et s'y maintint en équilibre par la manière dont il appuya ses pieds contre une de

ces traverses de bois qui, semblables aux arêtes d'un poisson, servent à lier les planches des bateaux. Une jeune femme, mère d'un petit enfant, et qui paraissait appartenir à la classe ouvrière d'Ostende, se recula pour faire assez de place au nouveau venu. Ce mouvement n'accusa ni servilité ni dédain, ce fut un de ces témoignages d'obligeance par lesquels les pauvres gens, habitués à connaître le prix d'un service et les délices de la fraternité, révèlent la franchise et le naturel de leurs âmes, si naïves dans l'expression de leurs qualités et de leurs défauts; aussi l'étranger les remercia-t-il par un geste plein de noblesse. Puis il s'assit entre cette jeune mère et le vieux soldat. Derrière lui se trouvaient un paysan et son fils, âgé de dix ans. Une pauvresse ayant un bissac presque vide, vieille et ridée, en haillons, type de malheur et d'insouciance, gisait sur le bec de la barque, accroupie dans un gros paquet de cordages. Un des rameurs, vieux marinier, qui l'avait connue belle et riche, l'avait fait entrer, suivant l'admirable dicton du peuple, *pour l'amour de Dieu.*

— Grand merci, Thomas, avait dit la vieille; je dirai pour toi ce soir deux *Pater* et deux *Ave* dans ma prière.

Le patron donna du cor une dernière fois, regarda la campagne muette, jeta la chaîne dans son bateau, courut le long du bord jusqu'au gouvernail, en prit la barre, resta debout; puis, après avoir contemplé le ciel, il dit d'une voix forte à ses rameurs, quand ils furent en pleine mer:

— Ramez, ramez fort, et dépêchons! La mer sourit à un mauvais grain, la sorcière! Je sens la houle au mouvement du gouvernail, et l'orage à mes blessures.

Ces paroles, dites en termes de marine, espèce de langue intelligible seulement pour des oreilles accoutumées au bruit des flots, imprimèrent aux rames un mouvement précipité, mais toujours cadencé; mouvement unanime, différent de la manière de ramer précédente, comme le trot d'un cheval l'est de son galop. Le beau monde assis à l'arrière prit plaisir à voir tous ces bras nerveux, ces visages bruns aux yeux de feu, ces muscles tendus et ces différentes forces humaines agissant de concert pour leur faire traverser le détroit moyennant un faible péage. Loin de déplorer cette misère, ces gens se montrèrent les rameurs en riant des expressions grotesques que la manœuvre imprimait à leurs physionomies tourmentées. A l'avant, le soldat, le paysan et la vieille contemplaient les mariniers avec cette espèce de compassion naturelle aux gens qui, vivant de labeur, connaissent les rudes angoisses et les fiévreuses fatigues du travail. Puis, habitués à la vie en plein air, tous avaient compris, à l'aspect du ciel, le danger qui les menaçait, tous étaient donc sérieux. La jeune mère berçait son enfant, en lui chantant une vieille hymne d'Église pour l'endormir.

— Si nous arrivons, dit le soldat au paysan, le bon Dieu aura mis de l'entêtement à nous laisser en vie.

— Ah! il est le maître, répliqua la vielle; mais je

crois que son bon plaisir est de nous appeler près de lui. Voyez là-bas cette lumière! . . .

Et, par un geste de tête, elle montrait le couchant, où des bandes de feu tranchaient vivement sur des nuages bruns nuancés de rouge qui semblaient bien près de déchaîner quelque vent furieux. La mer faisait entendre un murmure sourd, une espèce de mugissement intérieur, assez semblable à la voix d'un chien quand il ne fait que gronder. Après tout, Ostende n'était pas loin. En ce moment, le ciel et la mer offraient un de ces spectacles auxquels il est peut-être impossible à la peinture, comme à la poésie, de donner plus de durée qu'ils n'en ont réellement. Les créations humaines veulent des contrastes puissants. Aussi les artistes demandent-ils ordinairement à la nature ses phénomènes les plus brillants, désespérant sans doute de rendre la grande et belle poésie de son allure ordinaire, quoique l'âme humaine soit souvent aussi profondément remuée dans le calme que dans le mouvement, et par le silence autant que par la tempête. Il y eut un moment où, sur la barque, chacun se tut et contempla la mer et le ciel, soit par pressentiment, soit pour obéir à cette mélancolie religieuse qui nous saisit presque tous à l'heure de la prière, à la chute du jour, à l'instant où la nature se tait, où les cloches parlent. La mer jetait une lueur blanche et blafarde, mais changeante et semblable aux couleurs de l'acier. Le ciel était généralement grisâtre. A l'ouest, de longs espaces étroits simulaient des flots de sang, tandis

qu'à l'orient des lignes étincelantes, marquées comme par un pinceau fin, étaient séparées par des nuages plissés comme des rides sur le front d'un vieillard. Ainsi, la mer et le ciel offraient partout un fond terne, tout en demi-teintes, qui faisait ressortir les feux sinistres du couchant. Cette physionomie de la nature inspirait un sentiment terrible. S'il était permis de glisser les audacieux tropes du peuple dans la langue écrite, on répéterait ce que disait le soldat, que le temps était en déroute, ou, ce que lui répondit le paysan, que le ciel avait la mine d'un bourreau. Le vent s'éleva tout à coup vers le couchant, et le patron, qui ne cessait de consulter la mer, la voyant s'enfler à l'horizon, s'écria:

— Hau! hau!

A ce cri, les matelots s'arrêtèrent aussitôt et laissèrent nager leurs rames.

— Le patron a raison, dit froidement Thomas quand la barque, portée en haut d'une énorme vague, redescendit comme au fond de la mer entr'ouverte.

A ce mouvement extraordinaire, à cette colère soudaine de l'Océan, les gens de l'arrière devinrent blêmes et jetèrent un cri terrible:

— Nous périssons!

— Oh! pas encore, leur répondit tranquillement le patron.

En ce moment, les nuées se déchirèrent sous l'effort du vent, précisément au-dessus de la barque. Les masses grises s'étant étalées avec une sinistre prompti-

tude à l'orient et au couchant, la lueur du crépuscule y tomba d'aplomb par une crevasse due au vent d'orage, et permit d'y voir les visages. Les passagers, nobles ou riches, mariniers et pauvres, restèrent un moment surpris à l'aspect du dernier venu. Ses cheveux d'or, partagés en deux bandeaux sur son front tranquille et serein, retombaient en boucles nombreuses sur ses épaules, en découpant sur la grise atmosphère une figure sublime de douceur et où rayonnait l'amour divin. Il ne méprisait pas la mort, il était certain de ne pas périr. Mais, si d'abord les gens de l'arrière oublièrent un instant la tempête dont l'implacable fureur les menaçait, ils revinrent bientôt à leurs sentiments d'égoïsme et aux habitudes de leur vie.

— Est-il heureux, ce stupide bourgmestre, de ne pas s'apercevoir du danger que nous courons tous! Il est là comme un chien, et mourra sans agonie, dit le docteur.

A peine avait-il prononcé cette phrase assez judicieuse, que la tempête déchaîna ses légions. Les vents soufflèrent de tous les côtés, la barque tournoya comme une toupie, et la mer y entra. . . .

— Oh! mon pauvre enfant! mon pauvre enfant!... Qui sauvera mon enfant? s'écria la mère d'une voix déchirante.

— Vous-même, répondit l'étranger.

Le timbre de cet organe pénétra le cœur de la jeune femme, il y mit un espoir; elle entendit cette suave

parole malgré les sifflements de l'orage, malgré les cris poussés par les passagers.

— Sainte Vierge de Bon-Secours, qui êtes à Anvers, je vous promets mille livres de cire et une statue, si vous me tirez de là! s'écria le bourgeois à genoux sur ses sacs d'or.

— La Vierge n'est pas plus à Anvers qu'ici, lui répondit le docteur.

— Elle est dans le ciel, répliqua une voix qui semblait sortir de la mer.

— Qui donc a parlé?

— C'est le diable! s'écria le domestique, il se moque de la Vierge d'Anvers.

— Laissez-moi donc là votre sainte Vierge, dit le patron aux passagers. Empoignez-moi les écopes et videz-moi l'eau de la barque. — Et vous autres, reprit-il en s'adressant aux matelots, ramez ferme! Nous avons un moment de répit, au nom du diable qui vous laisse en ce monde, soyons nous-même notre providence. . . . Ce petit canal est furieusement dangereux, on le sait, voilà trente ans que je le traverse. Est-ce de ce soir que je me bats avec la tempête?

Puis, debout à son gouvernail, le patron continua de regarder alternativement sa barque, la mer et le ciel.

— Il se moque toujours de tout, le patron, dit Thomas à voix basse.

— Dieu nous laissera-t-il mourir avec ces misérables? demanda l'orgueilleuse jeune fille au beau cavalier.

— Non, non, noble demoiselle. . . . Écoutez-moi!

Il l'attira par la taille, et, lui parlant à l'oreille:

— Je sais nager, n'en dites rien! Je vous prendrai par vos beaux cheveux, et vous conduirai doucement au rivage; mais je ne puis sauver que vous.

La demoiselle regarda sa vieille mère. La dame était à genoux et demandait quelque absolution à l'évêque, qui ne l'écoutait pas. Le chevalier lut dans les yeux de sa belle maîtresse un faible sentiment de piété filiale, et lui dit d'une voix sourde:

— Soumettez-vous aux volontés de Dieu! S'il veut appeler votre mère à lui, ce sera sans doute pour son bonheur . . . en l'autre monde, ajouta-t-il d'une voix encore plus basse. — Et pour le nôtre en celui-ci, pensa-t-il.

La dame de Rupelmonde possédait sept fiefs, outre la baronnie de Gâvres. La demoiselle écouta la voix de sa vie, les intérêts de son amour parlant par la bouche du bel aventurier, jeune mécréant qui hantait les églises, où il cherchait une proie, une fille à marier ou de beaux deniers comptants. L'évêque bénissait les flots, et leur ordonnait de se calmer en désespoir de cause; il songeait à sa concubine qui l'attendait avec quelque délicat festin, qui peut-être en ce moment se mettait au bain, se parfumait, s'habillait de velours, ou faisait agrafer ses colliers et ses pierreries. Loin de songer aux pouvoirs de la sainte Église, et de consoler ces chrétiens en les exhortant à se confier à Dieu, l'évêque pervers mêlait des regrets mondains et des

paroles d'amour aux saintes paroles du bréviaire. La lueur qui éclairait ces pâles visages permit de voir leurs diverses expressions quand la barque, enlevée dans les airs par une vague, puis rejetée au fond de l'abîme, puis secouée comme une feuille frêle, jouet de la bise en automne, craqua dans sa coque et parut près de se briser. Ce fut alors des cris horribles, suivis d'affreux silences. L'attitude des personnes assises à l'avant du bateau contrasta singulièrement avec celle des gens riches ou puissants. La jeune mère serrait son enfant contre son sein chaque fois que les vagues menaçaient d'engloutir la fragile embarcation; mais elle croyait à l'espérance que lui avait jetée au cœur la parole dite par l'étranger; chaque fois, elle tournait ses regards vers cet homme, et puisait dans son visage une foi nouvelle, la foi forte d'une femme faible, la foi d'une mère. Vivant par la parole divine, par la parole d'amour échappée à cet homme, la naïve créature attendait avec confiance l'exécution de cette espèce de promesse, et ne redoutait presque plus le péril. Cloué sur le bord de la chaloupe, le soldat ne cessait de contempler cet être singulier, sur l'impassibilité duquel il modelait sa figure rude et basanée en déployant son intelligence et sa volonté, dont les puissants ressorts s'étaient peu viciés pendant le cours d'une vie passive et machinale; jaloux de se montrer tranquille et calme autant que ce courage supérieur, il finit par s'identifier, à son insu peut-être, avec le principe secret de cette puissance intérieure. Puis son

admiration devint un fanatisme instinctif, un amour sans bornes, une croyance en cet homme, semblable à l'enthousiasme que les soldats ont pour leur chef, quand il est homme de pouvoir, environné par l'éclat des victoires, et qu'il marche au milieu des éclatants prestiges du génie. La vieille pauvresse disait à voix basse:

— Ah! pécheresse infâme que je suis! ai-je souffert assez pour expier les plaisirs de ma jeunesse? Ah! pourquoi, malheureuse, as-tu mené la belle vie d'une Galloise, as-tu mangé le bien de Dieu avec des gens d'Église, le bien des pauvres avec les torçonniers et maltôtiers? . . . Ah! j'ai eu grand tort. — O mon Dieu! mon Dieu! laissez-moi finir mon enfer sur cette terre de malheur.

Ou bien:

— Sainte Vierge, mère de Dieu, prenez pitié de moi!

— Consolez-vous, la mère; le bon Dieu n'est pas un lombard. Quoique j'aie tué, peut-être à tort et à travers, les bons et les mauvais, je ne crains pas la résurrection.

— Ah! monsieur l'anspessade, sont-elles heureuses, ces belles dames, d'être auprès d'un évêque, d'un saint homme! reprit la vieille, elles auront l'absolution de leurs péchés. Oh! si je pouvais entendre la voix d'un prêtre me disant: "Vos péchés vous seront remis," je le croirais!

L'étranger se tourna vers elle, et son regard charitable la fit tressaillir.

— Ayez la foi, lui dit-il, et vous serez sauvée.

— Que Dieu vous récompense, mon bon seigneur, lui répondit-elle. Si vous dites vrai, j'irai pour vous et pour moi en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, pieds nus.

Les deux paysans, le père et le fils, restaient silencieux, résignés et soumis à la volonté de Dieu, en gens accoutumés à suivre instinctivement, comme les animaux, le branle donné à la nature. Ainsi, d'un côté, les richesses, l'orgueil, la science, la débauche, le crime, toute la société humaine telle que la font les arts, la pensée, l'éducation, le monde et ses lois; mais aussi, de ce côté seulement, les cris, la terreur, mille sentiments divers combattus par des doutes affreux; là, seulement, les angoisses de la peur. Puis, au-dessus de ces existences, un homme puissant, le patron de la barque, ne doutant de rien, le chef, le roi fataliste, se faisant sa propre providence en criant: "Sainte Écope! . . ." et non pas: "Sainte Vierge! . . ." enfin, défiant l'orage et luttant avec la mer corps à corps. A l'autre bout de la nacelle, des faibles! . . . la mère berçant dans son sein un petit enfant qui souriait à l'orage; une fille, jadis joyeuse, maintenant livrée à d'horribles remords; un soldat criblé de blessures, sans autre récompense que sa vie mutilée pour prix d'un dévouement infatigable: il avait à peine un morceau de pain trempé de pleurs; néanmoins, il se riait de tout et marchait sans soucis, heureux quand il noyait sa gloire au fond d'un pot de bière ou qu'il la racon-

tait à des enfants qui l'admiraient; il commettait gaiement à Dieu le soin de son avenir; enfin, deux paysans, gens de peine et de fatigue, le travail incarné, le labeur dont vivait le monde. Ces simples créatures étaient insouciantes de la pensée et de ses trésors, mais prêtes à les abîmer dans une croyance, ayant la foi d'autant plus robuste, qu'elles n'avaient jamais rien discuté ni analysé; natures vierges où la conscience était restée pure et le sentiment puissant; le remords, le malheur, l'amour, le travail, avaient exercé, purifié, concentré, décuplé leur volonté, la seule chose qui, dans l'homme, ressemble à ce que les savants nomment une âme.

Quand la barque, conduite par la miraculeuse adresse du pilote, arriva presque en vue d'Ostende, à cinquante pas du rivage, elle en fut repoussée par une convulsion de la tempête, et chavira soudain. L'étranger au lumineux visage dit alors à ce petit monde de douleur:

— Ceux qui ont la foi seront sauvés; qu'ils me suivent!

Cet homme se leva, marcha d'un pas ferme sur les flots. Aussitôt la jeune mère prit son enfant dans ses bras et marcha près de lui sur la mer. Le soldat se dressa soudain en disant dans son langage de naïveté:

— Ah! nom d'une pipe! je te suivrais au diable....

Puis, sans paraître étonné, il marcha sur la mer. La vieille pécheresse, croyant à la toute-puissance de

Dieu, suivit l'homme et marcha sur la mer. Les deux paysans se dirent:

— Puisqu'ils marchent sur l'eau, pourquoi ne ferions-nous pas comme eux?

5 Ils se levèrent et coururent après eux en marchant sur la mer. Thomas voulut les imiter; mais, sa foi chancelant, il tomba plusieurs fois dans la mer se releva; puis, après trois épreuves, il marcha sur la mer. L'audacieux pilote s'était attaché comme un rémora 10 sur le plancher de sa barque. L'avare avait eu la foi et s'était levé; mais il voulut emporter son or, et son or l'emporta au fond de la mer. Se moquant du charlatan et des imbéciles qui l'écoutaient, au moment où il vit l'inconnu proposant aux passagers de marcher 15 sur la mer, le savant se prit à rire et fut englouti par l'Océan. La jeune fille fut entraînée dans l'abîme par son amant. L'évêque et la vieille dame allèrent au fond, lourds de crimes peut-être, mais plus lourds encore d'incrédulité, de confiance en de fausses images, 20 lourds de dévotion, légers d'aumônes et de vraie religion.

La troupe fidèle qui foulait d'un pied ferme et sec la plaine des eaux courroucées entendait autour d'elle les horribles sifflements de la tempête. D'énormes 25 lames venaient se briser sur son chemin. Une force invincible coupait l'Océan. A travers le brouillard, ces fidèles apercevaient dans le lointain, sur le rivage, une petite lumière faible qui tremblotait par la fenêtre d'une cabane de pêcheur. Chacun, en marchant

courageusement vers cette lueur, croyait entendre son voisin criant à travers les mugissements de la mer: "Courage!" Et cependant, attentif à son danger, personne ne disait mot. Ils atteignirent ainsi le bord de la mer. Quand ils furent tous assis au foyer du pêcheur, ils cherchèrent en vain leur guide lumineux. Assis sur le haut d'un rocher, au bas duquel l'ouragan jeta le pilote attaché sur sa planche par cette force que déploient les marins aux prises avec la mort, l'HOMME descendit, recueillit le naufragé presque brisé; puis il dit en étendant une main secourable sur sa tête:

— Bon pour cette fois-ci, mais n'y revenez plus, ce serait d'un trop mauvais exemple.

Il prit le marin sur ses épaules et le porta jusqu'à la chaumière du pêcheur. Il frappa pour le malheureux, afin qu'on lui ouvrît la porte de ce modeste asile, puis le Sauveur disparut. En cet endroit fut bâti, pour les marins, le couvent de la *Merci*, où se vit longtemps l'empreinte que les pieds de Jésus-Christ avaient, dit-on, laissée sur le sable. En 1793, lors de l'entrée des Français en Belgique, des moines emportèrent cette précieuse relique, l'attestation de la dernière visite que Jésus ait faite à la terre.

Ce fut là que, fatigué de vivre, je me trouvais quelque temps après la révolution de 1830. Si vous m'eussiez demandé la raison de mon désespoir, il m'aurait été presque impossible de la dire, tant mon

âme est devenue molle et fluide. Les ressorts de mon intelligence se détendaient sous la brise d'un vent d'ouest. Le ciel versait un froid noir, et les nuées brunes qui passaient au-dessus de ma tête donnaient une expression sinistre à la nature; l'immensité de la mer, tout me disait: "Mourir aujourd'hui, mourir demain, ne faudra-t-il pas toujours mourir?" et, alors. . . . J'errais donc en pensant à un avenir douteux, à mes espérances déchues. En proie à ces idées funèbres, j'entrai machinalement dans cette église du couvent, dont les tours grises m'apparaissaient alors comme des fantômes à travers les brumes de la mer. Je regardai sans enthousiasme cette forêt de colonnes assemblées dont les chapiteaux feuillus soutiennent des arcades légères, élégant labyrinthe. Je marchai tout insouciant dans les nefs latérales qui se déroulaient devant moi comme des portiques tournant sur eux-mêmes. La lumière incertaine d'un jour d'automne permettait à peine de voir en haut des voûtes les clefs sculptées, les nervures délicates qui dessinaient si purement les angles de tous les cintres gracieux. Les orgues étaient muettes. Le bruit seul de mes pas réveillait les graves échos cachés dans les chapelles noires. Je m'assis auprès d'un des quatre piliers qui soutiennent la coupole, près du chœur. De là, je pouvais saisir l'ensemble de ce monument, que je contemplai sans y attacher aucune idée. L'effet mécanique de mes yeux me faisait seul embrasser le dédale imposant de tous les

piliers, les roses immenses miraculeusement attachées comme des réseaux au-dessus des portes latérales ou du grand portail, les galeries aériennes où de petites colonnes menues séparaient les vitraux enchâssés par des arcs, par des trèfles ou par des fleurs, joli filigrane en pierre. Au fond du chœur, un dôme de verre étincelait comme s'il eût été bâti de pierres précieuses habilement serties. A droite et à gauche, deux nefs profondes opposaient à cette voûte, tour à tour blanche et coloriée, leurs ombres noires au sein desquelles se dessinaient faiblement les fûts indistincts de cent colonnes grisâtres. A force de regarder ces arcades merveilleuses, ces arabesques, ces festons, ces spirales, ces fantaisies sarrasines qui s'entrelaçaient les unes dans les autres, bizarrement éclairées, mes perceptions devinrent confuses. Je me trouvai, comme sur la limite des illusions et de la réalité, pris dans les pièges de l'optique et presque étourdi par la multitude des aspects. Insensiblement, ces pierres découpées se voilèrent, je ne les vis plus qu'à travers un nuage formé par une poussière d'or, semblable à celle qui voltige dans les bandes lumineuses tracées par un rayon de soleil dans une chambre. Au sein de cette atmosphère vaporeuse qui rendit toutes les formes indistinctes, la dentelle des roses resplendit tout à coup. Chaque nervure, chaque arête sculptée, le moindre trait s'argenta. Le soleil alluma des feux dans les vitraux, dont les riches couleurs scintillèrent. Les colonnes s'agitèrent, leurs chapiteaux s'ébranlèrent douce-

ment. Un tremblement caressant disloqua l'édifice, dont les frises se remuèrent avec de gracieuses précautions. Plusieurs gros piliers eurent des mouvements graves comme est la danse d'une douairière qui, sur la fin d'un bal, complète par complaisance les quadrilles. Quelques colonnes minces et droites se mirent à rire et à sauter, parées de leurs couronnes de trèfles. Des cintres pointus se heurtèrent avec les hautes fenêtres longues et grêles, semblables à ces dames du moyen âge qui portaient les armoiries de leurs maisons peintes sur leurs robes d'or. La danse de ces arcades mitrées avec ces élégantes fenêtres ressemblait aux luttes d'un tournoi. Bientôt chaque pierre vibra dans l'église, mais sans changer de place. Les orgues parlèrent et me firent entendre une harmonie divine à laquelle se mêlèrent des voix d'anges, musique inouïe, accompagnée par la sourde basse-taille des cloches dont les tintements annoncèrent que les deux tours colossales se balançaient sur leurs bases carrées. Ce sabbat étrange me sembla la chose du monde la plus naturelle, et je ne m'en étonnai pas après avoir vu Charles X par terre. J'étais moi-même doucement agité comme sur une escarpolette qui me communiquait une sorte de plaisir nerveux, et il me serait impossible d'en donner une idée. Cependant, au milieu de cette chaude bacchanale, le chœur de la cathédrale me parut froid comme si l'hiver y eût régné. J'y vis une multitude de femmes vêtues de blanc, mais immobiles et

silencieuses. Quelques encensoirs répandirent une odeur douce qui pénétra mon âme en la réjouissant. Les cierges flamboyèrent. Le lutrin, aussi gai qu'un chantre pris de vin, sauta comme un chapeau chinois. Je compris que la cathédrale tournait sur elle-même avec tant de rapidité, que chaque objet semblait y rester à sa place. Le Christ colossal, fixé sur l'autel, me souriait avec une malicieuse bienveillance qui me rendit craintif, je cessai de le regarder pour admirer dans le lointain une bleuâtre vapeur qui se glissa à travers les piliers, en leur imprimant une grâce indescriptible. Enfin plusieurs ravissantes figures de femmes s'agitèrent dans les frises. Les enfants qui soutenaient de grosses colonnes battirent eux-mêmes des ailes. Je me sentis soulevé par une puissance divine qui me plongea dans une joie infinie, dans une extase molle et douce. J'aurais, je crois, donné ma vie pour prolonger la durée de cette fantasmagorie, quand tout à coup une voix criarde me dit à l'oreille:

— Réveille-toi, suis-moi!

Une femme desséchée me prit la main et me communiqua le froid le plus horrible aux nerfs. Ses os se voyaient à travers la peau ridée de sa figure blême et presque verdâtre. Cette petite vieille froide portait une robe noire traînée dans la poussière, et gardait à son cou quelque chose de blanc que je n'osais examiner. Ses yeux fixes, levés vers le ciel, ne laissaient voir que le blanc des prunelles. Elle m'entraînait à travers l'église et marquait son passage par des cendres qui

tombaient de sa robe. En marchant, ses os claquèrent comme ceux d'un squelette. A mesure que nous marchions, j'entendais derrière moi le tintement d'une clochette dont les sons pleins d'aigreur
5 retentirent dans mon cerveau comme ceux d'un harmonica.

— Il faut souffrir! il faut souffrir! me disait-elle.

Nous sortîmes de l'église et traversâmes les rues les plus fangeuses de la ville; puis elle me fit entrer dans
10 une maison noire, où elle m'attira en criant de sa voix, dont le timbre était fêlé comme celui d'une cloche cassée:

— Défends-moi! défends-moi!

Nous montâmes un escalier tortueux. Quand elle
15 eut frappé à une porte obscure, un homme muet, semblable aux familiers de l'Inquisition, ouvrit cette porte. Nous nous trouvâmes bientôt dans une chambre tendue de vieilles tapisseries trouées, pleine de vieux linges, de mousselines fanées, de cuivres
20 dorés.

— Voilà d'éternelles richesses, dit-elle.

Je frémis d'horreur en voyant alors distinctement, à la lueur d'une longue torche et de deux cierges, que cette femme devait être récemment sortie d'un
25 cimetière. Elle n'avait pas de cheveux. Je voulus fuir; elle fit mouvoir son bras de squelette et m'entoura d'un cercle de fer armé de pointes. A ce mouvement, un cri poussé par des millions de voix, le hourra des morts, retentit près de nous!

— Je veux te rendre heureux à jamais, dit-elle. Tu es mon fils!

Nous étions assis devant un foyer dont les cendres étaient froides. Alors, la petite vieille me serra la main si fortement, que je dus rester là. Je la regardai fixement, et tâchai de deviner l'histoire de sa vie en examinant les nippes au milieu desquelles elle croupissait. Mais existait-elle? C'était vraiment un mystère. Je voyais bien que jadis elle avait dû être jeune et belle, parée de toutes les grâces de la simplicité, véritable statue grecque au front virginal.

— Ah! ah! lui dis-je, maintenant, je te reconnais. Malheureuse, pourquoi t'es-tu prostituée aux hommes? Dans l'âge des passions, devenue riche, tu as oublié ta pure et suave jeunesse, tes dévouements sublimes, tes mœurs innocentes, tes croyances fécondes, et tu as abdiqué ton pouvoir primitif, ta suprématie tout intellectuelle pour les pouvoirs de la chair. Quittant tes vêtements de lin, ta couche de mousse, tes grottes éclairées par de divines lumières, tu as étincelé de diamants, de luxe et de luxure. Hardie, fière, voulant tout, obtenant tout et renversant tout sur ton passage, . . . tu as été sanguinaire comme une reine hébétée de volonté. Ne te souviens-tu pas d'avoir été stupide par moments, puis tout à coup merveilleusement intelligente, à l'exemple de l'Art sortant d'une orgie? Poëte, peintre, cantatrice, aimant les cérémonies splendides, tu n'as peut-être protégé les arts que par caprice, et seulement pour dormir sous des lambris

magnifiques? Un jour, fantasque et insolente, toi qui devais être chaste et modeste, n'as-tu pas tout soumis à ta pantoufle, et ne l'as-tu pas jetée sur la tête des souverains qui avaient ici bas le pouvoir, l'argent et le talent! Insultant à l'homme et prenant joie à voir jusqu'où allait la bêtise humaine, tantôt tu disais à tes amants de marcher à quatre pattes, de te donner leurs biens, leurs trésors, leurs femmes même, quand elles valaient quelque chose! Tu as, sans motif, dévoré des millions d'hommes, tu les as jetés comme des nuées sablonneuses de l'Occident sur l'Orient. Tu es descendue des hauteurs de la pensée pour t'asseoir à côté des rois. Femme, au lieu de consoler les hommes, tu les as tourmentés, affligés! Sûre d'en obtenir, tu demandais du sang! Tu pouvais cependant te contenter d'un peu de farine, élevée comme tu le fus, à manger des gâteaux et à mettre de l'eau dans ton vin. Originale en tout, tu défendais jadis à tes amants épuisés de manger, et ils ne mangeaient pas. Pourquoi extravaguais-tu jusqu'à vouloir l'impossible? Semblable à quelque courtisane gâtée par ses adorateurs, pourquoi t'es-tu affolée de niaiseries et n'as-tu pas détrompé les gens qui expliquaient ou justifiaient toutes tes erreurs? Enfin, tu as eu tes dernières passions! Terrible comme l'amour d'une femme de quarante ans, tu as rugi! tu as voulu étreindre l'univers entier dans un dernier embrassement, et l'univers qui t'appartenait t'a échappé. . . . Cependant, quelques hommes au

coup d'œil d'aigle te disaient d'un regard: "Tu périras sans gloire, parce que tu as trompé, parce que tu as manqué à tes promesses de jeune fille. Au lieu d'être un ange au front de paix et de semer la lumière et le bonheur sur ton passage, tu as été une Messaline aimant le cirque et les débauches, abusant de ton pouvoir. Tu ne peux plus redevenir vierge, il te faudrait un maître. Ton temps arrive. Tu sens déjà la mort. Tes héritiers te croient riche, ils te tueront et ne recueilleront rien. Essaye au moins de jeter tes hardes qui ne sont plus de mode, redeviens ce que tu étais jadis. Mais non! tu t'es suicidée!" N'est-ce pas là ton histoire? lui dis-je en finissant, vieille, caduque, édentée, froide, maintenant oubliée, et qui passes sans obtenir un regard? Pourquoi vis-tu? . . . Où est ta fortune? pourquoi l'as-tu dissipée? où sont tes trésors? Qu'as-tu fait de beau?

A cette demande, la petite vieille se redressa sur ses os, rejeta ses guenilles, grandit, s'éclaira, sourit, sortit de sa chrysalide noire. Puis, comme un papillon nouveau-né, cette création indienne sortit de ses palmes, m'apparut blanche et jeune, vêtue d'une robe de lin. Ses cheveux d'or flottèrent sur ses épaules, ses yeux scintillèrent, un nuage lumineux l'environna, un cercle d'or voltigea sur sa tête; elle fit un geste vers l'espace en agitant une longue épée de feu.

— Vois et crois! dit-elle.

Tout à coup, je vis dans le lointain des milliers de cathédrales, semblables à celle que je venais de quitter, mais ornées de tableaux et de fresques; j'y entendis de ravissants concerts. Autour de ces monuments, des myriades d'hommes se pressaient, comme des fourmis dans leurs fourmilières: les uns empressés de sauver des livres et de copier des manuscrits, les autres servant les pauvres, presque tous étudiant. Du sein de ces foules innombrables surgissaient des statues colossales, élevées par eux. A la lueur fantastique projetée par un luminaire aussi grand que le soleil, je lus sur le socle de ces statues: SCIENCE. HISTOIRE. LITTÉRATURE.

La lumière s'éteignit, je me retrouvai devant la jeune fille, qui, graduellement, rentra dans sa froide enveloppe, dans ses guenilles mortuaires, et redevint vieille. Son familier lui apporta un peu de poussier, afin qu'elle renouvelât les cendres de sa chaufferette, car le temps était rude; puis il lui alluma, à elle qui avait eu des milliers de bougies dans ses palais, une petite veilleuse afin qu'elle pût lire ses prières pendant la nuit.

— On ne croit plus! . . . dit-elle.

Telle était la situation critique dans laquelle je vis la plus belle, la plus vaste, la plus vraie, la plus féconde de toutes les puissances.

— Réveillez-vous, monsieur, on va fermer les portes, me dit une voix rauque.

En me retournant, j'aperçus l'horrible figure du

donneur d'eau bénite; il m'avait secoué le bras. Je trouvai la cathédrale ensevelie dans l'ombre, comme un homme enveloppé d'un manteau.

— Croire, me dis-je, c'est vivre! Je viens de voir passer le convoi d'une monarchie, il faut défendre l'ÉGLISE!

Paris, février 1831.

NOTES

GOBSECK: COMMENTARY

2. 1. **Barchou de Penhoen** (1801–55). A Breton nobleman, as his name implies. He served in the French army and wrote a good many learned works which are no longer read.

2. **Vendôme**. That is, the *collège* to which Balzac was sent in 1807 and which he left in 1813. See the note below (3–4).

2–3. **nous sommes, je crois, les seuls qui se sont**. When *seul* introduces an excluding characterisation of this sort, it almost always is followed by a subjunctive in the relative clause; but the French language has a *tendency* to employ the indicative after *seul* and that *tendency* is manifested here: *les seuls . . . qui se soient* would contain the natural and usual construction. See note 64. 6.

3–4. **nous qui cultivions**, etc. In his novel *Louis Lambert* Balzac describes experiences of his school days under the stern rule of the *Oratoriens* in charge of the *collège* at Vendôme; he tells of his play hours, of his pleasures and his woes, for sometimes he was treated to a caning or shut in the "dungeon."

"Tout cela," writes André Le Breton, "est peint grassement et conté avec bonhomie. Ensuite, les choses se gâtent un peu. Après avoir parlé en son nom, évoqué ses souvenirs, il introduit en scène son héros, Louis Lambert, et il entend bien que nous le reconnaissions sous les traits de Lambert, de l'adolescent rêveur et pensif dont l'intelligence effraie ses maîtres, qui rédige à douze ou treize ans un *Traité de la volonté* destiné à renouveler la science, . . ."

The real Balzac of those days, not the disenchanted young philosopher of *Louis Lambert* nor the little prig described in this dedication, was probably what he is described to have been in a letter written in 1855, by his whilom head-master in response to enquiries addressed to him by Armand Baschet: —

"Monsieur,

. . . Je répondrai par ordre à vos huit questions. . . '3° Avait-il un goût réel pour l'étude?'

"Pendant les deux premières années, on ne pouvait rien tirer de lui, ni leçons, ni devoirs; répugnance invincible à s'occuper d'aucun travail commandé. Il a passé une partie de ce temps en pénitence, soit dans sa cellule, soit dans un bûcher où il fut emprisonné une semaine entière. On le regardait comme l'inventeur, du moins pour le collège de Vendôme, de la plume à trois becs avec laquelle il avait coutume de faire ses *pensums*. . . ." etc.

Le Breton adds to this statement by Balzac's former head-master a statement, made on his own authority from various sources, that Balzac was then (as later) passionately fond of reading and that in the school library he found and read books of all sorts — novels, dramas, chemistry, alchemy, history, mystic books, etc. Perhaps it was then that he "cultivated philosophy" with the future Baron Barchou de Penhoen.

5. **De Viris**, *i. e.*, a fragment of the biographical compilation called *De Viris Illustribus* (originally in sixteen books), by Cornelius Nepos (*ca.* 99–24 B. C.), whose style is not thought too difficult for French boys between 10 and 12 years of age. They generally begin with Phædrus; then comes the *De Viris*, specially arranged and simplified.

5–6. **Quand nous nous sommes revus.** Both in books and in everyday conversation Frenchmen use the present perfect tense (in some grammars always called *le passé indéfini*) to indicate a definite moment in the more or less remote past. In this case Balzac could have said, *nous nous revîmes*, but he is writing to an old chum and therefore, perhaps, does not employ a tense-group which is obsolete so far as the spoken tongue of North France is concerned. See note 24. 13.

11. **De Balzac.** "Après 1830, il a fait précéder son nom d'une particule, il a signé: Honoré de Balzac, et pour prouver qu'il en avait le droit il a écrit toute une préface, celle du *Lys dans la vallée*. A l'en croire, il serait issu d'une 'vieille famille gauloise d'où sont sortis les d'Entraigues,' et le *Trésor des Chartes* parlerait d'un monastère fondé au Ve siècle par ses ancêtres 'aux environs de la petite ville de Balzac.' Mais les actes de l'état civil sont des documents plus sûrs qu'une préface. La 'vieille famille gauloise' n'était en réalité qu'une famille de paysans fixée au hameau de la Nougaïrié, dans le Tarn, et dont le nom est tour à tour écrit Balsa, Balsas et

Balssa dans les archives paroissiales du XVIIIe siècle. L'orthographe actuelle du nom date de Bernard Balzac, père du romancier." (Le Breton, pp. 1–2.)

12. **1840.** The story itself is dated 1830. See note 8, p. 169.

3. 2–3. **il se trouvait . . . deux personnes.** *il* is here the *grammatical* subject; the *logical* subject is *deux personnes*. Syntactically *deux personnes* is merely a plural noun inserted after the grammatical subject to show *what* that subject really means; for *il* in this situation is a pure neuter, as in *il pleut*, and is used merely to keep the reader in suspense for a moment and thus increase the emphasis. English happens to employ for this purpose the adverb *there* (not stressed and no longer indicative of place).

6. **son frère** — to wit, *le comte de Born*. See p. 38, l. 19, where his family name is given for the first time.

8. **debout** = "standing." French has no single word meaning "to stand." Hence such idioms as *se tenir debout*, etc.; *debout* (composed of the preposition *de* and the noun *bout*) has come to be a sort of invariable adjective.

9–10. **lithophanie.** A lithophane is a "porcelain impressed with figures which are made distinct by transmitted light." About 1830, apparently, this device was a novelty.

12. **Camille.** "La vicomtesse" probably pronounced this word *Camile*. Gaston Paris (1839–1903) writes as follows: "J'ai encore entendu dans ma jeunesse prononcer *Camile*." The false liquid *l*, now regularly heard, is due to the purely ocular resemblance of *Camille* to *fille* (Latin *filia*) and like words.

12. **Camille, si vous continuez,** etc. This whole paragraph is much too stilted to create an illusion; it does not represent the talk of any ordinary mother, certainly not of a well-bred lady; and even a true blue-stocking, if she happened to have a daughter, would be unlikely to reveal her worldly knowledge in such *high-falutin* terms.

"Balzac est grossier, et cela le limite," wrote M. André Hallays, and M. Le Breton adds: "Il a échoué piteusement dans la peinture des élégances mondaines, . . ." (*Balzac*, p. 130.) Balzac's genius found its proper field in depicting those who live outside the world of elegant ease and dainty manners. His dandies and his duchesses are equally absurd, but perhaps no novelist ever portrayed a plain soul better than he portrays his Eugénie Grandet, nor a complicated

soul more skilfully than he portrays his Gobseck. He is at his best when he is telling about the world that he really knew; he did not know, or he knew too late that *noble faubourg* whose personages and manners he attempts to describe in this and other works.

(Note that the viscountess addresses her daughter with *vous*; — that is one evidence of her aristocratic birth; *tu* would be the word in a plainer sphere.)

19. **M. de Restaud.** The only legitimate son of Count de Restaud and of his wife Anastasie, the vain, vicious, and cruelly ungrateful daughter of "Old Goriot" (le Père Goriot), whose painful story is told in the great novel bearing his familiar name. *Le Père Goriot* appeared in 1834.

21. **une demoiselle Goriot.** As employed here, *demoiselle* means that M. de Restaud's mother was before her marriage a young lady of the middle, or "lower-middle," class — an implication hard to render in any one English word; it may, therefore, be left untranslated; but one must imagine the aristocratic air with which this semi-legal word is pronounced by *la vicomtesse*.

4. 12. **avoué.** Properly a "solicitor," whereas *avocat* means "barrister"; but both mean "lawyer."

16. **Derville.** This (fictitious) character, born at Noyon in 1794, lived from 1819 to 1840 in the *rue Vivienne*. He figures as an *avoué* in four of Balzac's novels and may reproduce some traits of a certain real *avoué* named M. Guillonet-Merville (or Guillonet de Merville) in whose *étude* Balzac studied law for eighteen months in 1816–7. See Introduction, p. xi, and the text, p. 31, ll. 5–6.

5. 2. **faubourg Saint-Germain.** A quarter of Paris affected particularly by those members of the *ancienne noblesse* who can afford to live there; the most fashionable and exclusive part of Paris, often called *le noble faubourg*.

7. **avec la famille royale.** In May 1814, after Napoleon's downfall, Louis XVIII, representing the *Ancien Régime*, was restored to the throne. With him many of the older nobility (among them, our fictitious *vicomtesse*) returned to Paris.

11. **quelques vices de forme** = "certain verbal flaws."

14. **moyennant un forfait** = "on a contingent fee" — *i. e.*, a fee to be paid if he won the suit.

15–16. **je ne sais quel hospice** = "some hospice or other." The

group *je ne sais quel* virtually constitutes an indefinite compound adjective. Used thus, it never contains *pas*. It is an everyday formula and, therefore, is seldom to be rendered by "I know not what," etc., which is archaic and poetical.

22–23. **soixante mille francs environ**. A sum of much greater purchasing power then than now.

23. **la loi sur l'indemnité**. A law made by the French parliament during the Restoration to indemnify the returned *émigrés* for the loss of their confiscated property.

6. 1. **comme aurait pu en profiter**, etc. Note the inversion. *Comme un homme ambitieux aurait pu en profiter* would have been perfectly good French, but the rhetorical effect would not have been the same. In interpreting, stress the word "ambitious" or contrive somehow to give it a necessarily emphatic position.

3. **vendre sa charge** = "to sell his law business."

3–4. **la magistrature** = "the Bench."

4. **carrière où**. Note this common (figurative) use of the adv. of place *où*. In like cases English requires "in which" or "wherein," and does not allow the simple "where."

8. **ses relations** = "his business relations."

8. **Il était fort heureux que**. This *Il* is neuter; here interchangeable with *ce*. See Holbrook, *Living French*, § 255, a, R; § 302, a.

11. **étude** means here legal "practice"; originally the word was applied to the room in which that practice was chiefly carried on, just as we speak of an artist's *studio*.

11–12. **Derville . . . âme d'avoué**. "D. had not a solicitor's heart." He was not a hidebound solicitor, but could forget his business at the proper time. On phrases formed like *âme d'avoué* see the note on l. 26 of p. 114. (*J.-C. en Flandre.*)

13–14. **s'était . . . avait**. Note the tense. What tense would have been used here after, say, *aussitôt que* followed by *devint*? See *Living French*, § 105.

16. **dandy**. An anglicism then in fashion. See note 38. 17.

16–17. **Chaussée-d'Antin**. An avenue (called *rue de la Chaussée-d'Antin*) near the Opéra.

23–24. **avait-elle répondu**. Note that in English we invert only short verbs (mostly monosyllables like "said," "asked") after a quotation. In French all verbs so employed must be inverted.

25. **bien vu du ministre.** What category of French verbs are we most likely to find followed by *de* with the agent rather than *par*? Would it be correct to say, "Il fut tué d'un voleur"? Would it be wrong to say, "Il fut tué d'un coup de massue"? See Armstrong, *Syntax*, § 16.

7. 6–7. **il tournerait.** The conditional force here overcomes the tendency to employ the subjunctive after an exclusive *seul*.

19–20. **lui avait toujours fait sentir la distance,** etc. A causal verb, like *faire*, usually requires the pronoun expressing the agent to be in the dative when there are two objects (here *lui* and *distance*). When the main verb expresses perception (for example, *voir*, *entendre*) the objective pronoun may be either dative or accusative: *je lui avais vu faire cela, nous leur avons entendu dire que*, etc., or, *je l'avais vu faire cela, nous les avons entendu dire que*, etc. But we find only the accusative if there is but one object. See *Living French*, § 244.

22. **à l'inventaire.** The various items in a bequest would be appraised at various values in the inventory. Hence Balzac means that children cannot always be expected to acknowledge a debt of gratitude contracted for them by their parents to have the same value as their parents have assigned to that debt.

8. 2. **usurier.** To wit, Gobseck, who is thus anonymously introduced.

4. **l'Académie.** In Balzac's time the French Academy was the chief, in fact almost the only authority to which conservative French writers could turn for decisions as to the standing of various words. Then, as now, this body was accustomed to discuss questions of usage, but did so with such deliberation and with so great reluctance to admit any real or so-called "neologism," even though it might have occurred in a score of excellent books, that a great number of "neologisms" or other non-classic words and locutions found their way into the *Dictionnaire de l'Académie Française* only a generation or more after they had become widely-adopted and indispensable elements of the spoken tongue. Balzac was ambitious to become an Academician (which he never did) and that is perhaps why he (or Derville) would like the Academy's permission to employ *lunaire* in a novel sense, metaphorically. In general, his vocabulary is not only rich but fearless. He often quotes slang and sometimes uses it purely on his own account, and his figures of speech are often

daring in the highest degree, sometimes so daring or far-fetched as to appear in dubious taste. But "face *lunaire*" is not a particularly audacious figure of speech.

8. **Talleyrand.** A famous French diplomat (1754–1838).

13–14. **vous l'eussiez comparé,** etc. In the spoken French of our time the past subjunctive is completely obsolete, and presumably it was so in 1830. But then, as now, it was used in dialogue by the most realistic novelists, and not merely by those from Southern France, where the preterite and even the past subjunctive are still heard in everyday speech. *Vous l'auriez* would be the living form to employ in this case. See *Living French*, §§ 237–238, 399.

16. **Rembrandt.** A very great painter and etcher, born at Leyden in 1609 (†1669). Rembrandt was essentially an observer and a realist. It was rather Metzu who painted "alchemists" and "*petits vieillards*."

16. **Metzu** (Gabriel), born at Leyden in 1615, still alive in 1667. Like Rembrandt he was a great realist and has left many records of the physiognomies and familiar scenes of his time and country.

25–26. **y fumaient sans flamber.** Sometimes one language can express only by a group what another language can express with a single word. This is such a case. *Good* translators are those who know how to reproduce most exactly the sense and style of an original, by whatever means; for translation, to be good, must be supple, ready, if need be, to shorten or to expand, to use locutions which really correspond, not those which appear to be verbally exact or to render "word for word." So-called "literal translation" is often extremely inexact, and no translation can be called good if it is not truly idiomatic, if it does not put real French into real English, or if it gives the impression of having been *translated*, of having a foreign tang. Though great translators (of prose) are not so uncommon as great original writers, they are extremely rare and most translations are travesties, even those from the French, which is commonly but erroneously supposed to be "an easy language."

26. **son lever.** In Old French almost any infinitive could be treated syntactically like ordinary nouns; *lever*, *coucher*, *parler*, *déjeuner*, *dîner*, *faire*, and a few others, have preserved this flexibility. See *Living French*, §§ 239–240.

29. **homme modèle** = (literally) automaton, a manikin devised to show how a real man "works."

29. **remontait,** "wound up," as one would wind *une pendule.*

9. 1. **cheminant,** "trudging along," "travelling." Note the *tone* of this well-chosen word, and what sort of gait it implies.

5. **Fontenelle** (1657–1757), author of *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), *Histoire des oracles* (1687), and of other more or less philosophical works. Lanson says of him, "C'était un homme du monde exquis: d'humeur toujours égale, doux, poli, souriant. Un bon fonds d'égoïsme et d'indifférence, l'éloignant de toute passion violente, le faisait souverainement aimable. Il était incapable de s'emporter, de s'échauffer, incapable d'un mouvement spontané, d'un élan irréfléchi."

12. **l'homme-billet** = "this human promissory note." Cf. Hugo's *l'homme-flambeau* and the lofty nickname of Paris, *la ville-lumière.* In this context Balzac's *homme-billet* is forced rather than forceful, but possibly a natural thing to say in conversation.

13. **ses métaux,** etc. The figure seems to be rather "mixed." Balzac appears to have been thinking simultaneously of the metals which composed Gobseck's store of *hard cash* and of the hard, metallic elements that together made up his nature, his "heart." The metaphor in *homme-billet* is here transformed. See note 13. 9–10.

19. **Bas-de-Cuir.** The established French equivalent for "Leather-stocking." Fenimore Cooper's novels had begun to appear in 1821. They were forthwith translated into French and the first French translation was launched by Mame-Delaunay and Gosselin, who were also Balzac's publishers. "Quant à Cooper," writes one of Balzac's best biographers (André Le Breton), "il [Balzac] s'était si bien grisé de ses écrits, qu'il lui venait parfois l'envie de rompre avec la vie civilisée et de s'enfuir dans les solitudes de l'Amérique." In a critical article published in the *Revue Parisienne* (1840) Balzac calls Cooper the only author worthy of being put side by side with Walter Scott and declares his *Bas-de-Cuir* sublime.

23. **rue des Grès.** "Street of the Greeks" (*Greek Street*), a medieval name now changed to Rue Cujas. *Grès* is the old objective plural of *Grec*; it long ago became obsolete. As for the construction cf. *Living French*, § 327 (esp. d).

24. **second clerc**. In French, ordinary clerks (in counting-houses, etc.) are called *commis*, but those of a lawyer or notary are still known as *clercs* (*le premier clerc* or *maître clerc*, *le second clerc*, etc.).

25–26. **qui n'a pas de cour.** French apartment houses (and many other kinds of edifices) are commonly built round a court, generally roofless.

10. 1. **éclairé par des jours de souffrance** = "illuminated with borrowed light." *Le Nouveau Larousse Illustré* defines *jour* (= window) *de souffrance* as follows: "Baie qui s'ouvre soit avec le consentement du propriétaire voisin, s'il s'agit d'un mur mitoyen, soit même sans ce consentement s'il s'agit d'un mur non mitoyen, à condition qu'elle soit garnie, extérieurement, d'une grille et d'un châssis dormant."

In this locution *souffrance* keeps a particular meaning which could be *generally* given to it in Old French and which has been preserved in our "suffrance."

2. **jadis** (pronounce the *s*) is a somewhat archaic word, like "in bygone days," "of yore." In ordinary conversation a Frenchman would probably say *autrefois*. "Once" would not be an accurate translation, for it has no archaic flavour.

3. **un fils de famille** = "a prodigal youth," "a merry young buck" (who would probably not hesitate to sign a few post-obits), "your fashionable young spendthrift," "young blood," etc.

6. **communiquait**. Note the indicative, despite the preceding *seul . . . lequel*. Probably this indicative is due, not to any desire to make a subtle distinction (that is, to emphasise the root idea of *communiquer* rather than the idea of exclusion in *seul*), but simply to the tendency already mentioned (see note 2. 2.) to employ an indicative after *seul* and the relative (here *lequel*). See note 64. 6.

8. **m'empruntait un livre**. Is the *me* here elided a dative or an accusative? How can you *prove* which it is? How can you ascertain whether or not *emprunter* takes "two accusatives"?

15. **jamais d'argent**. By analogy to *peu d'argent*, *pas d'argent*, and to other expressions in which the partitive has a more truly pronominal character. Cf.: "Croyez-vous qu'il n'y ait *de* poëtes," etc., p. 14, l. 23.

18. **dans Paris**. "About Paris." Not "*around* Paris," and not "*in* Paris."

18. **d'une jambe sèche**, etc. "Lithe of limb as," etc. In this sense *sec* is the antonym of *gras*, as fat is always moist.

21. **se fit jour**. Here *jour* = *fente*. The coin worked its way, made an outlet, through his pocket.

25. **A moi de l'or!** "*I*, have *gold?*"

25. **Vivrais-je**, etc. "Should I be living," etc. *English* requires "should" here; "would" is wrong.

27. **il apprêtait**, etc. "He would make," *not* "he fixed."

28. **un réchaud de tôle**. A small (sheet-) iron stove heated by charcoal. See p. 53, l. 12.

29. **un rôtisseur**. Gobseck's place of residence was among the *rôtisseurs* rather than among the *restaurateurs*. To be sure, a *rôtisseur* sells and often serves to his customers what he has himself roasted (*rôti*), but that is merely a result of his preferences or of his lack of capital. In other words, he is a *restaurateur* who does his own roasting and more too; but his principal vocation is to roast poultry and other small fowl. See p. 53, l. 5.

11. 3. **Sterne** (Lawrence) (1713–68). "J'y dois aussi nommer Sterne, et peut-être même est-ce le nom que j'aurais dû citer avant tout autre, tant ce nom revient volontiers sous la plume de Balzac, tant Balzac a aimé, idolâtré l'auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental*. Il a parlé de lui, il l'a loué, non pas dix ni vingt fois, mais cinquante fois, mais cent fois, dans ses lettres, dans ses articles, dans ses romans, . . . bref, et pour arrêter l'énumération qui serait interminable, à toutes les époques de sa vie et presque à toutes les pages de *la Comédie humaine*. [A great exaggeration.] Il le sait par cœur, littéralement, et il écrit à Mme d'Abrantès: 'Vous savez sans doute Sterne par cœur,' comme s'il n'y avait, comme s'il ne pouvait y avoir qu'une manière de connaître et d'aimer Sterne." (André Le Breton, *Balzac*, p. 77.)

4. **Gobseck**. Balzac set great store upon the choice of names for his characters. Now he found them by scouring the shop signs, from one of which he borrowed his *Z. Marcas*; now he took them from books; now from acquaintances (disguised by alterations: Guillonet-Merville > Derville). Occasionally his choice was fanciful (clear only to himself); occasionally he hit upon something etymologically suggestive of character. Thus Gobseck would make a Frenchman think of *gober*, to "bolt," to gulp down without chewing, as a greedy

miser might gulp down a reckless borrower, and of *sec*, dry, lean. And would not a *fat* miser be an anomaly? The *k* might suggest foreign origin, for truly French words never end in *ck*. Gobseck came from Antwerp and was by race half Jew. Note how Balzac perfects the illusion of reality by his reference to predestination.

5. **nous nous connûmes** = "we made acquaintance." What would *nous nous connaissions* mean? See Holbrook, *Living French*, §§ 65, 67, 398.

8. **Jean-Esther Van Gobseck.** In various Catholic lands a man may bear as one of his baptismal names such appellations as, for example, Victor-Marie Hugo, the feminine name (as "Marie") being made to follow at least one masculine. Here "Esther" suggests Hebraic origin. "Sara" is Hebraic too. Note that two or more baptismal or given names are in French always joined by a hyphen or by hyphens.

Sara Van Gobseck's biography is included, of course, in Cerfberr and Christophe's *Répertoire de la Comédie humaine*, a very useful compilation in which more than two thousand characters created by Balzac are dealt with as if they had existed in the most literal sense.

17. **Les débats** — that is, *les débats judiciaires*, or legal arguments, which took place at the *cour d'assises*. From the evidence brought out at this trial before the criminal court Derville learned the real name of *la belle Hollandaise*.

24–25. **où se trouvaient ses parents.** An awkward and somewhat obscure expression meaning that shortly before 1830 Gobseck had four living generations of female relatives.

12. 1. **les grandes Indes** (called nowadays simply *les Indes*, *les Indes orientales* — to distinguish them from the West Indies — or *l'Inde*) = the Indies, *or* the East Indies.

9. **l'amiral Simeuse**, etc. Of these celebrities the most striking thing we can say is that *l'amiral Simeuse* and *M. de Kergarouët* never existed under those names in the flesh but are treated just as seriously as if they had, and are authenticated, so to speak, by being mentioned in the same breath as M. d'Estaing, *le bailli* (magistrate) de Suffren, and the rest. Kergarouët plays a part in *La Bourse*, *Le Bal de Sceaux*, and in *Ursule Mirouët*; Simeuse figures in *La Vieille Fille*, *Béatrix*, and *Une Ténébreuse Affaire*. Admiral

de Portenduère was the famous ancestor of several persons who figure in Balzac's novels, but not in any record of the *état civil* nor in any parish register.

The remainder of these celebrities, adequately described in *La Grande Encyclopédie*, the *Encyclopædia Britannica* (11th ed.), the *Dictionary of National Biography*, and in many other encyclopedias or histories, were famous fighters and diplomats who took part for the French or for the English in naval or land battles waged during the East Indian and American conflicts of 1776, etc. Yet it is worth our while to note that Balzac has rechristened Sir Edward Hughes (1720?–1794) with the name "Victor" — possibly because, knowing little or no English, he would have mispronounced Hughes (Hjuz) so as to make it identical with Hugo, minus the *o* (*i.e.*, Hyg, or Yg) and because he may have had the name of his great contemporary Victor Hugo (famous even before 1829) unconsciously in mind when he was writing these lines.

12–13. **Ce Savoyard.** Derville speaks as if this Savoyard's name had escaped his memory; it was in fact Claude Martin. Claude Martin was born at Lyons on the Rhone, about fifty kilometres from the border of Savoy, in January, 1735. This adventurer enlisted under Lally, went with him to the Indies, was taken prisoner by the English, enlisted under them, received a commission as ensign in the Honourable East India Company's army (1763), upon the stipulation, it is said, that he should not have to fight against his own countrymen, and ultimately became a Major-General. By furnishing supplies and by "usury" he amassed a great fortune, which enabled him to show off his picturesque tendencies on a grand scale and to leave in India a lasting record of his chequered and, in the main, beneficent career. He died at Lucknow in 1800. (See Michaud, *Biographie Universelle*, and S. C. Hill, *Life of Claud Martin*, Calcutta, 1901.)

17. **Saint-Thomas.** Then, as now, a Danish possession in the West Indies.

24. **et fort rarement avec moi.** A "bull," or, as the French would say, *une gaffe*.

29. **jusqu'au dernier moment, son cœur fut impénétrable** (13. 1). Observe the tense and see note 66. 19–20.

13. 1–2. **Je me suis quelquefois demandé.** *Se demander* is the stock French equivalent for "to wonder" ("I've sometimes

wondered," etc.); "I've sometimes *asked myself*" would be incorrect in this case and generally.

8–9. **plus indifférent qu'incrédule.** A common construction; but Derville would have been more accurate, more logical, had he said, *indifférent plutôt qu'incrédule*, or *plutôt indifférent qu'incrédule*; for he is not really "comparing" *indifférent*.

9–10. **qui s'était fait or**, etc. = "who had turned (himself) to gold" — whose only constant thought was of gold. In his *Maître Cornélius* (1831) Balzac applies the same imagery to that greedy money-lender and reputed sorcerer: "Il était tombé dans une excessive misanthropie; mais, comme la plupart des avares, sa passion pour l'or, l'assimilation de ce métal avec sa substance, avait été de plus en plus intime, et croissait d'intensité par l'âge." (Calmann–Lévy ed., p. 227.) See note on "ses métaux," p. 9, l. 13.

22. **un malade.** An important feature in which French and other more or less ocularly and audibly inflected languages are superior to English is their ability to turn almost any adjective into a substantive, masculine or feminine, singular or plural. How difficult it is to translate adequately expressions such as *les saints et les saintes*, *une morte* (age not implied), *La morte amoureuse* (title of a novel), etc. In English we constantly have to add inaccurate or undesirably committal words like *woman*, *man*, etc. Every language has serious weaknesses and defects, along with excellent qualities which others lack.

14. 2. **Méridional.** (Note the unusual capital M.) Southern Frenchmen (natives of la Provence especially) have a reputation for breezy gayety. Witness Cyrano de Bergerac, Le Nabab, and Tartarin de Tarascon.

8. **Afin d'obtenir**, etc. "In order to arrange his composition, didn't he adjust your claim by notes signed by the house in bankruptcy; and when he was on his feet again, didn't he make you stand the reduction stipulated by that composition?" (*Concordat:* "Traité par lequel un commerçant [or other person] en faillite obtient de ses créanciers des délais ou la remise d'une partie de sa dette." *Dictionnaire Général.*)

13. **repincé.** In this word (popular, though not cited in the dictionaries), the *re* implies retaliation rather than repetition. "I got even with him."

15. **Nous sommes le 30.** So, *Quel jour sommes-nous?* An illogical expression of time, due to analogy. Cf. phrases such as *On est arrivé le 30 juin*, in which we seem to have the French equivalent of an ablative of time; similarly (for *place*), *Il demeurait rue du Temple, On descendit rue Lord Byron.* Cf. note 9. 23.

19–20. **qui n'en a pas l'embouchure** = " who does not know how to lip it " (An American translator renders this technical phrase thus: " when he has no mouthpiece "!).

15. 1. **les idées de votre sang.** That is, of youth.

5–6. **Je vais vous faire le décompte de la vie.** " I'm going to tell you what life amounts to when the account is cast."

7–8. **au coin de votre cheminée et de votre femme.** One of Balzac's stylistic lapses, or of Gobseck's.

20. **Reste en nous**, etc. In a limited number of locutions French allows the finite verb (almost invariably intransitive) to precede, as was often done in Latin. In general, such inversions are introduced by an impersonal *il*; e.g.: " et il ne leur survit qu'un seul sentiment." See note 3. 2.

22. **Dans vos sociétés**, etc. Here Gobseck speaks either as a cosmopolitan philosopher who desires to give a tone of wide impartial observation to his words, or as a man without a country: " vos sociétés *européennes* " smacks of the Jew. What was Gobseck's origin?

16. 21. **répéter leurs mots**, *i.e.*, *leurs bons mots.*

28. **qu'ils ne la voient.** The *ne* is due to what philologists call *thought-blending* or *contamination.* The idea that " they do not see it from so high a point as we " leads to the introduction of the *ne*, but without *pas*. Note also how French stresses the verb (*voient*) rather than the pronoun (*ils*) upon which the emphasis should logically fall. One also finds sentences such as, *Cela me regarde* — " that concerns *me*," *Je le vois comme je vous vois* — " I see *him* [with my mind's eye] (as plainly) as I see *you*." This illogical slighting of contrasted pronouns can be explained only by an appeal to history: In Old French, as in Latin, the verb forms all differed for the ear as well as for the eye; that is, each form contained a hidden pronoun in its ending; hence, even though the subject nominative was commonly not expressed by a separate form (*je*, *tu*, etc.), it was always *felt*, and was virtually present. Further-

more, in Old French (till about the 16th century) the separate pronominal form, when expressed, could not only be stressed but was often severed from its verb by a phrase or clause ("E tu, vassal, ki [qui] m'as nafrée [blessée]"). Modern French has kept only the archaic legal phrase *Je, soussigné*, etc., and to stress a pronominal subject either uses the device, *Je pense, moi, que*, etc., *Toi, tu n'étais pas là, C'est moi qui le dis*, or (often quite illogically) throws the emphasis on the verb, as is done here by Balzac. (See note 18. 7.) Whoever has undergone scientific training in English grammar knows that in English, as in French, there are two sets of personal pronouns, stressed and unstressed, differently pronounced. In English, however, this fact is not plainly indicated for the eye.

17. 1. **une mécanique anglaise**. Apparently this word is not intended here to allude to any particular mechanical device, but it is probable that Gobseck (Balzac) here indulges in a conventional slur at what he supposed to be a representative English trait.

20–21. **effets à recevoir**. Here *effet* = *effet de commerce* ("note") falling due at a specified date and collected (*reçu*) on the day named.

18. 7. **se donneraient** — that is, *se donneraient elles-mêmes*. Here again Balzac idiomatically, but illogically, uses the unstressed pronoun, though a special emphasis of the *se* is obviously required. The actual stress falls, illogically, on the last syllable of *donneraient*. Here the *object* is slighted. See note 16. 28.

11. **Fanny Malvaut**; that is, Madame Derville, *née* Fanny Malvaut (variant: Jenny [?] Malvaut). Her rise from *ouvrière en lingerie* is related further on (pp. 24–26, 29).

21. **en m'en allant**. *S'en aller* is not a reflexive verb, because *se* (here *me*) cannot be the object of *aller*. "Pronominal" is a better expression, though inadequate. Cf. *il se meurt* or *je m'en vais* with *il se tue* or *je m'en flatte*. In the two latter *se* and *me* are truly reflexive (accusative) objects of *tue* and *flatte*. See notes 62. 17 and 64. 12.

22. **en mesure**. Elliptical for *en mesure de payer*.

23. **que si j'eusse**. Formal for *que si j'avais*: the whole simple past subjunctive (as well as the preterite) is now, and presumably was in Balzac's time, wholly obsolete in the everyday speech of Northern France. See Holbrook, *Living French*, §§ 235, 399.

19. 8. **Madame la Comtesse serait-elle malade?** The conditional, either compound (*i.e.*, past) or simple (*i.e.*, present) is

commonly employed to express an hypothesis, a mere rumour or report. In this function, it seems to be closely connected with (and possibly derived from) the conditional in the apodosis (conclusion) of the ordinary condition contrary to fact; — for example, *si elle ne mangeait pas cela, serait-elle malade?* or, more probably, from the apodosis of what in Latin grammar is called a "less vivid future condition"; — for example, *si elle mangeait cela, serait-elle malade?* Note how closely these two kinds of conditions are bound together in, say, *ce serait le meilleur chemin à prendre?* with no *si*-clause (protasis) expressed. Translate: "Is her ladyship ill, perhaps?"

27. **Du moment que,** etc. The meaning is: *Puisque le portier,* etc.; hence the imperfect *avait.* See note 66. 16–17.

20. 1–2. **à midi sonnant, je traversais** = "at the stroke of noon, I found myself traversing," etc. Note the tense: "I traversed" would be wrong. See *Living French,* §§ 62–63, 67, 397.

3. **Madame me sonne à l'instant.** Note this tense; the *à l'instant* means "a second ago"; but *sonne* is used (rather than *m'a sonnée*) because the servant combines the actual ringing of her mistress's bell with the knowledge that her mistress wants her in the very moment during which she is speaking to Gobseck.

14–15. **blanches comme neige.** An archaic omission of the definite article required in such cases by modern French; *briser comme verre* likewise perpetuates this bygone and now poetic phenomenon of syntax.

16–17. **blanchisseuse en fin** (now more commonly, *blanchisseuse de fin*) = a laundress who does up only fine linen.

17. **Ses cheveux noirs s'échappaient.** Note how the primary meaning of *s'échapper* is here altered by its being in the imperfect tense. The hair was not continuing to escape, evidently not, but had escaped and lay in some disorder upon the lady's shoulders. In the same way we must interpret *venait* in, for instance, *ce train venait de Paris* (in point of fact, it may at that moment have been standing quite still at some station) or in *la tour s'élevait à une grande hauteur.* "Were escaping" would be a rather un-English translation in this case.

21. 3. **gisaient** (infinitive, *gésir*). An archaic word, never used in ordinary conversation. *Ci-gît,* and sometimes *ci-gîsent* (combined thus with the obsolete adverb *ci*), correspond to *hic jacet* and *hic*

jacent. In everyday modern French the idea once freely expressed by *gésir* in all its moods and tenses is necessarily paraphrased: *être couché*, *être étendu*, *être jeté*, etc. It is not true that utility and other good qualities always cause words to be preserved. Every language is constantly dropping words which it can ill afford to lose.

20. **pour que** (cf. *par ce que*). This conjunction always requires the subjunctive, even when, as here, it merely expresses a result. Consequently the subjunctive does not change the meaning of the verb in which it is used after *pour que* (*quoique*, *avant que*, *pourvu que*, etc.) as it would if any choice of mood were allowed. See the note on the link-words *de* and *à* before complementary infinitives, 42. 1.

22–23. **Hérodiades.** "But when Herod's birthday was kept, the daughter of Herodias danced before them and pleased Herod. Whereupon he promised with an oath to give her whatever she would ask. And she, being before instructed by her mother, said, Give me here John Baptist's head in a charger. . . . And his head was brought in a charger, and given to the damsel: and she brought it to her mother." (Matthew, xiv, 6–11.) This scene offered to the Old Masters a theme for many paintings. Probably Balzac makes Gobseck name Leonardo da Vinci (1452–1537) because in 1830, as now, Leonardo was regarded as a genius of the highest order.

23–24. (**j'ai brocanté les tableaux**). Balzac incurred some of his pursuing debts by buying pictures; he has depicted himself as an art collector in *Le cousin Pons*.

28. **que mon cœur n'avait battu.** See note on *ne voient*, p. 16, l. 28.

29. **J'étais donc déjà payé!** Here *payé* is made adjectival by *étais*; with *fus* it would be plainly a past participle. In cases like this our English "was" (= both *étais* and *fus*) leaves us in the lurch and the translation becomes ambiguous. Note the preceding "Elle me plut."

22. 1. **qui me ferait souvenir de ma jeunesse.** After causal verbs the reflexive pronoun is generally not expressed; hence, *me ferait souvenir* for *me ferait me souvenir* (*je me souviens*, *tu te souviens*, etc.); so also *je le fis asseoir* or (more seldom) *je le fis s'asseoir*. See Holbrook, *Living French*, § 462, notes.

12. **et cette guillotine, espèce de bougie,** etc. A glaring mixed metaphor! The reader may judge for himself how characteristic this phrase sounds on Gobseck's lips.

14. **il est des remords**, etc. As a synonym for *il y a* (*il fut* = *il y eut*, *il était* = *il y avait*, etc.) *il est* is more or less poetic, — which amounts to saying, more or less archaic. A modern French rule of versification does not ordinarily allow a word ending in a vowel to stand before a word beginning with a vowel; hence *il est*, etc. (the only forms allowed in verse), have come to be regarded as poetic. Cf. "Il fut un temps" (p. 23, l. 5).

19–20. **et qu'il ne me payât pas.** Subjunctive to express a hypothesis; note the *que* correlative with *si*. Everyday French would avoid this subjunctive by simply saying, *et (s'il) ne me payait pas.*

24. **Je n'y suis pas!** = "I'm not at home!"

23. 6. **pour ne pas protester** (*un effet de commerce, un billet à ordre*).

8. **m'a joliment roué.** She showed her appreciation of Gobseck's clemency by fleecing him handsomely. This sense of *rouer* (which meant originally "to put on the wheel") is not registered in Littré nor in the *Dictionnaire Général*. It is possible that Balzac wrote, or intended to write, *roulé* (same sense).

10. **Que veut monsieur? me demanda le comte.** Nowadays, at any rate, a well-bred count would be more likely to ask, "Monsieur, que désirez-vous?" or "Que désirez-vous, monsieur?"

12. **la peau . . . devint rude.** To be able to observe this phenomenon, Gobseck must have had a preternatural, a fairly telescopic power of vision. Probably he had not, and we can safely note this extravagance as part and parcel of that pseudo-science which Balzac was not cautious enough to shun and which pervades the physiological lore of many other novelists. Balzac was imaginative enough to have made a great scientist, but not sufficiently incredulous nor sufficiently exact. See p. xvi.

15. **Monsieur est**, etc. = "The gentleman," etc. Cf. the note above (23. 10).

22. **en la saluant** = "with a bow." Note how many different translations the French gerund requires if good English idiom is to be offered instead of caricature. See *Living French*, §§ 262–263.

24. 2. **prend une bonne fois**, etc. = "plunges straight into the mire and has done with it."

11–12. **laissa échapper un sourire moqueur** = "and I noted a satirical smile" (perhaps the "jeune homme" intended the smile to be observed, perhaps not). See note 47. 19–20.

13. **J'ai lu**, etc. Here Gobseck employs the *living* tense; below he repeatedly uses the archaic *passé défini*, though the temporal conditions are the same as for his *j'ai lu*. In Northern France the *passé défini* is obsolete in everyday speech. In medieval French the *passé défini* and the so-called *passé indéfini* (I say "so-called" because it often describes a perfectly definite act) were confused even more than now, though the *passé défini*, it seems, was not then banned from ordinary conversation. Formerly the true *passé défini* of many verbs was extremely "irregular," and it was probably to avoid the effort of seeking the right form that the common man came to substitute the simpler compound tense (requiring only that he know certain parts of *avoir* and *être*, and the needed past participle) for the endlessly complicated *passé défini* of medieval French. See note 2. 5–6, and others, *passim*.

17–18. **que n'en causerait**. See notes 6. 1 and 16. 28.

28. **retroussés en deux arcs**, — in the style of 1830.

25. 4–5. **ses occupations habituelles**, (better, a colon) **elle ouvrait du linge**. This *ouvrait* comes from *ouvrer*, to work on, to work at, a verb now obsolete in ordinary language, perhaps because it shares so many forms with *ouvrir*. Translate: "she was a seamstress" (but note the ambiguity: it could also be rendered: "she was working on some linen").

20. **Je ne sais quel air** = (here) "A certain indefinable air," etc. Cf. note 5. 15–16.

21. **Il me sembla** = "It seemed to me [at that instant]." Note the tense. Here our ambiguous "it seemed" leaves us completely in the lurch; even an expert, unacquainted with the original text, would be unable to decide whether it stood for an *il sembla* or an *il semblait*.

25. **orné de deux branches de buis** — that is, *de buis bénit*, formally blessed and distributed to the faithful on Palm Sunday.

29. **un petit cousin** — *i.e.*, probably, some little friend who would cozen her; *cousin* need not here be taken *au pied de la lettre*.

26. 5. **quand la bienfaisance**, etc. It has been possible to fill a volume with the shrewd observations, epigrams, or brilliantly worded phrases scattered through the writings of Balzac. *Gobseck* is particularly rich in this respect. The present aphorism recalls the proverb reworded by Polonius in his famous admonition to Laertes.

9–10. **déjà tombée dans la lettre de change.** The *lettre de change* marks a definite stage on her road to ruin; hence *dans* means here "in," not "into"; the *lettre de change* is thought of as an occasion for a fall rather than as a pit into which she fell.

13. **que de pénétrer.** This *que*, originally a relative pronoun, may be called an indicative conjunction. It *points* to what follows. One might almost substitute a ☞. Cf. *qu'est-ce* que *c'est* que *cela?*

18. **des joies de jeune homme.** See note 26. 20 and that on *bras de squelette*, 114. 26.

20–21. **quelque bonhomme de père.** Here *de* indicates not partition but apposition. Cf. *un amour de petite chèvre* (Daudet) and many other combinations; in English we have "a fool of a man," "the devil of a mess," etc.

23–24. **M. Dimanche.** In the third scene of the fourth act of Molière's prose comedy *Dom Juan* this worthy merchant attempts to make the hero pay up. Instead of greeting his creditor with a brutal rebuff or violence, Dom Juan smothers M. Dimanche with hypocritical attentions, inquires the health, etc., of various members of his family, and thus succeeds in preventing the poor man from uttering a word of what he has come to say. His discomfiture is completed when Sganarelle (Dom Juan's servant, who is also debtor to M. Dimanche) shoves him out of doors. *Dom Juan* was performed for the first time in February 1665. (Balzac refers to this scene again in *L'Elixir de longue vie.*)

25–26. **derniers prédicateurs** — the "latest," those now popular.

28. **comme disait je ne sais qui.** See note 5. 15–16.

29. **Mirabeau** (1749–91), a writer and orator rather than a *prédicateur*. He cut a great figure as leader of the Assemblée, 1791.

29. **Vergniaud.** Another political orator of the Revolution.

27. 12–13. **qui font mouvoir les ministres**; but *je me meus, nous nous mouvons*, etc. See note 22. 1.

14–15. **Nous sommes dans Paris une dizaine ainsi** (nowadays, *comme ça*), etc. To read Théophile Gautier and other biographers of Balzac, one might imagine that these money-lenders fairly swarmed at the novelist's door, that he was constantly trying to hide from them, evade them, keep them at bay. Much of his work, some of his greatest masterpieces, were written in a feverish desire to be

free of ever-accumulating debts. No wonder Balzac writes so powerfully of the great *rôle* that money plays in most men's lives! In large measure Gobseck utters Balzac's own financial philosophy, and to that extent he *is* Balzac.

15. **tous rois silencieux**. Pronounce: *tu:s* (the plural adjective is pronounced: *tu* or *tuz*).

20–21. **L'or est le spiritualisme**, etc. The *Dictionnaire Général* offers two definitions of *spiritualisme:* (1) "Tendance de l'âme à vivre d'une vie spirituelle, dégagée des sens"; (2) "Doctrine qui distingue l'esprit de la matière, l'âme du corps, Dieu du monde." Neither definition would fit here; possibly Balzac borrowed this word (if not its sense — whatever that may be) from some sociological philosopher of his time — perhaps from Fourier (1772–1835), perhaps from Saint-Simon (1760–1825); but even though this surmise may be right, and even though Balzac may elsewhere have attempted to define *le spiritualisme* as a cause or motive of various actions of *nos* "sociétés actuelles," his own "philosophy" was so fluctuating, his definitions so inconsistent, and his tendency to play the oracle, to utter cryptic sayings which he himself would have explained diversely according to his moods, was so constant, that we cannot be sure precisely what interpretation to give to *spiritualisme* in the present case; it may mean "the spiritual essence," "the animating force"; it may mean a dozen other things. I would suggest that it be transliterated, rather than translated; for "Gold is the spiritualism of your modern society [or 'social groups'],"has likewise a highly philosophical sound and makes an impression of cryptic profundity.

23. **au café Thémis, près du pont Neuf**. Probably this *café* is a fiction in the same sense that Gobseck himself is a fiction; that is, somewhere near the *pont Neuf* there may have been a *café* patronised particularly by money-lenders who, like Gobseck and his *confrères*, were wont to gather on certain days to reveal to one another "les mystères de la finance"; but Balzac would hardly have dared to mention any such *café* by its true name, for by so doing he would have run the risk of a law suit, nor can I find any record of a *café* bearing that name, which has, by the way, a fictitious look: *Thémis* is the Greek word for "law" and a *café du Palais* still exists, I believe, near the court of the *Palais de Justice,* which stands not far

from the *pont Neuf*. Despite its name, this is the oldest bridge in Paris; it crosses the Seine between the lower end of the *Ile de la Cité* and the Louvre.

27. **livre noir**. By *livre bleu*, *livre jaune*, etc. (so designated because of the colour of their bindings or covers) the French mean "un livre . . . contenant les pièces diplomatiques, les documents que le gouvernement communique aux membres des assemblées"; by *livre d'or*, a book "sur lequel étaient inscrits en lettres d'or les noms des familles nobles" (*Dict. Gén.*); by *livre noir* Gobseck means what he says, but the colour implies dark mysteries, gloomy secrets, wickedness and tragedy. Cf. *la bande noire*, "association de spéculateurs achetant à bas pris de grandes propriétés pour les morceler et les vendre en détail" (*Dict. Gén.*).

29. **Casuistes de la Bourse** = "Casuists of the Stock Exchange," who split hairs over *des cas de finance* and are akin, in their way, to those theologians who are called "casuists" because they split hairs over *des cas de conscience*.

28. 1. **saint office**. A name properly applied to the official and secret tribunal of the Inquisition, a court which tried persons obnoxious to the Church or to individuals powerful enough to wreak their vengeance or to accomplish other ends through that channel; and this is apparently what Gobseck intends to connote.

15. **mêmes** — as we should say, "for their own sake."

20. **la larme à l'œil**. This locution, with both nouns in the singular, has now an ironical sense and a tone of buffoonery; in other words, it is an archaism, from *our* point of view — not from Balzac's; archaisms, when felt as such (and sometimes when their former meaning is not felt or understood), are usually either dignified and poetic, or undignified and humorous; the present archaism must of course be translated so as to preserve the character it had for Balzac.

28–29. **qui sentait l'argent** = "which reeked of money." In this sense *sentir* always takes a direct object; cf. "to smell" with "to smell of." See Holbrook, *Living French*, § 225, d.

29. 16. **un verre d'eau sucrée**. As France is a wine-drinking country, it would seem as queer there to offer a glass of water *toute pure*, particularly as the French do not care for iced water (*eau glacée*), as it would seem in America to offer a glass of warm water; hence

it is customary to add a little wine, or, in the case of lecturers, preachers, jurists, etc., to substitute a loaf or two of sugar for wine. In Balzac's time (if we may judge by this passage), *un verre d'eau sucrée* might be offered without absurdity to a guest like Derville. *Un verre d'eau sucrée* may have been regarded then as a moderately luxurious drink, for sugar had been very dear during Napoleon's blockade of British commerce (1810), so dear that the French were compelled to extract sugar from beet-root and to class it as a "luxury." See *Les Paysans* (Cal.-Lévy ed., p. 346), where Balzac speaks of "ce breuvage littéraire"; see also Thackeray, *The Paris Sketch Book* (1840), ed. 1869, p. 20.

24–25. **à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.** "Il était né vers 1740" (p. 11, l. 6). Thus he had died late in 1829 — as we shall learn presently, on the Monday preceding the day on which Derville tells his tale. *Gobseck* is dated: "Paris, janvier 1830."

30. 3. **à tout l'univers.** We might say, "from the house-tops."

13. **Je fus reçu,** etc. = "I took my degree as a lawyer and was shortly admitted to the Bar."

21. **il s'en trouvait,** etc. = "he always profited by it [my advice]." *En* here refers back to the whole idea of the preceding clause.

28. **à le venir voir.** A few locutions (like the present *venir voir*, and like *l'aller chercher*) still preserve as to the position of the personal pronoun a freedom which in older French, two or three centuries ago, was allowed to many verbs. Here we have an archaic order in an everyday locution. *Venir voir* is almost a composite or simple verb. See Holbrook, *Living French*, § 250, a.

31. 16. **Noyon.** A small city about 85 kilometres from Paris, north by east.

22. **Le cœur me battait.** Is *me* here dative or accusative? How can you prove which it is?

27. **J'allais.** Note that the imperfect here gives *aller* a figurative sense: not the physical movement, but the suspended action, is the thing described.

32. 1. **montrons-nous.** The pronoun *nous* is here a less personal means of saying *moi*, as if two persons were present, one advising the other.

6. **m'ouvrit.** Is the *me* here elided dative or accusative? How can you tell? Cf. 31. 22.

14. **fut accompagné.** Note how "was" here leaves us in the lurch; *était accompagné* would mean something quite different.

15. **visse.** The preterite and the simple past subjunctive are now, and presumably were in Balzac's time, obsolete in everyday speech. See notes 8. 13–14 and 24. 13.

25. **sans le sou.** (Cf. *sans argent, sans pain, sans un dollar.*) In this locution the definite article is right and required; its presence seems to imply the omission of some phrase that may once have followed, as *qu'il faut*, for instance, or *dont j'aurais besoin*; but this idiom has yet to be explained with historical evidence.

27. **puisse.** Why subjunctive? Does it state a positive fact? Does it refer to *le vôtre*, or to hearts in general?

28–29. **Les affaires se font comme des affaires.** A paraphrase of the somewhat modern proverb *Les affaires sont les affaires*, revised for the sake of the following clause (*et non comme des romans, avec de la sensiblerie*).

33. 4–5. **Il veut la vendre cinquante mille écus.** A common (asyntactical) construction after *vendre, payer*, and *achéter*. Derville might have used *à* or *pour*. See Holbrook, *Living French*, § 328.

21–22. **j'aurai des enchérisseurs** — who might bid him up or outbid him.

34. 17. **Grotius.** The Latin name of Hugo de Groot, a celebrated Dutch jurist (1583–1645).

20. **qui tôpe.** *Tôper* is now all but obsolete, except in the imperative (*tôpe!* or *tôpe là* — an expression with which plain folk, mostly peasants, are accustomed to close a bargain; cf. our "shake!" [hands] and "put it there!"). The pronunciation indicated by the *ô* (*to:p*) seems to be more usual than that with the short open *o*, notwithstanding the *Dictionnaire Général*. Translate: "who always cries 'it's a go,'" or "who always cries 'done.'"

25. **de par tous les diables.** The *de* attenuates this oath, making it resemble the familiar locution *de par le roi* ("in the king's name" — *i.e.*, by order of the king).

35. 17. **Soit, . . .** Though in everyday use, this *soit* is an archaism because no subject is expressed and because the *t* is always pronounced. (In early Old French a final *t* was never silent; about the 13th century it began to be silent before a consonant.)

28. **acceptées en blanc** — *i.e.*, with the date left blank.

36. 1–2. **Pourvu que cette double valeur soit constatée** = "provided that double value is stated." If Gobseck himself (see p. 35) paid 150,000 francs for the "*charge*" (*étude*) without first having got from Derville the *lettres de change*, Derville would be able to leave Gobseck in the lurch; on the other hand, unless Gobseck continues to show good faith toward Derville, having given Derville no cash for his *lettres de change*, he can become the legal owner of the "*charge*" (*étude*), which he can perhaps sell for his own benefit, and also require Derville to meet his fifteen notes on call; thus Gobseck may be able to double his money if he can force Derville to pay. Gobseck's "*privilège*" will consist in his right to hold in his own name the said *étude* in case Derville cannot, or will not, pay. Again, if Derville acquires the *étude* in his own name, what remedy will Gobseck have in case Derville cannot, or will not, honour the *lettres de change*? Therefore Gobseck refuses to allow the *double valeur* to be stated. He recognises that each party to this bargain must keep his word.

If, now, this is the correct explanation of Gobseck's deal with Derville, are all difficulties solved? Apparently not; for it is not probable that Gobseck, who was not a lawyer but a money-lender, would have been allowed to buy an *étude* for himself; however, we can properly throw upon Balzac all responsibility for assuming that Gobseck had a legal right to purchase an *étude* for himself and retain possession if he saw fit.

12–13. **dont la figure avait peine à prendre**. Ordinarily the locution *avoir peine à* means "to find difficulty in," but here it means "to strive to" as well. This double meaning makes it puzzling to translate; possibly we might say: "whose face was endeavouring to take" etc. — *i.e.*, nature had made it hard for Gobseck to assume an expression of good humour, but upon this occasion he was making an effort to do so just the same.

27. **une couple d'amis**. Now rather: *une paire d'amis*. Note the feminine (English, "a couple"); the masculine implies mating or marriage. See Littré.

28–29. **un verre de vin de Champagne** — Now simply, *un verre de champagne*. Gobseck's expression is clumsy and strange, and might have seemed so even in 1830.

37. 4. **Va pour la perdrix**, etc. Apparently this *va* is, histori-

cally speaking, not the imperative second sing. but the third sing. pres. indicative. It means here, "Done!" ("Agreed!") — "Agreed, so far as the partridge and the glass of champagne are concerned."

6. **Ne faites pas de folies** = "Do nothing rash." *Fou* almost never means "fool" or "foolish"; but the substantive *folie* often implies "folly" rather than "madness" or "lunacy."

26–27. **j'étais avoué** = "I had become" (and therefore "I was") etc. Cf. note 32. 14

38. 11. **personnages** = (here) *dramatis personae*; in French plays, called *personnages*.

13. **un déjeuner de garçons** = (here) "a bachelors' luncheon," rather than "a stag luncheon."

14. **gageure.** The *e* after *g* belongs to it, not to the ending *ure*. *Gageure* is often mispronounced.

17. **dandysme.** "Dandy" and "dandyism" had a great vogue in London about 1813–19; from London they were carried to Paris, where they seem to have thriven for some thirty years; *tandem* (l. 21), imported about the same date, is still in common use. Note the words *tilbury*, *cheval anglais*, also *Fanny* (variant: *Jenny* [?]), p. 18, l. 1 and *raout*, p. 90, l. 7

26. **sans qu'on lui connaisse**, etc. = "without his being known to possess" etc. Note this highly idiomatic dative; the analogy of words like *attribuer* is here at work.

39. 2–3. **bon à tout et propre à rien** — *i.e.*, *pouvant donner l'illusion d'être utile partout mais n'ayant en réalité aucune aptitude précise pour rien.*

3. **sachant et ignorant tout.** This paradox is easily explained: M. de Trailles's pose or his conceit is expressed in *sachant; ignorant tout* is the opinion of Count de Born.

4. **commettre un bienfait.** An intentional misuse of *commettre*.

4–5. **résoudre un crime** = *se décider à commettre un crime* — *résoudre* is archaic in this sense and was archaic probably in 1830.

12. **Mirabeau.** See note 26. 29.

12. **Pitt** (William), the great English statesman (1708–78), or, more probably, his son, also a statesman (1759–1806).

12. **Richelieu.** Apparently not the great cardinal (1585–1642), but the last Duc de Richelieu, a capable statesman (1766–1822).

13. **Horn**. Writing of a grotesquely deplorable state of affairs which obtained during the Regency (in 1720), the historian H. Martin says: "la prodigeuse comédie, que nul Aristophane n'eût su reproduire, finit par un drame hideux; un jeune homme de la plus haute noblesse des Pays-Bas, allié aux premières familles de France et au régent lui-même, le comte de Horn, attira dans un cabaret un agioteur [stock-jobber] et le poignarda pour lui voler son portefeuille; le régent, d'ordinaire si facile aux sollicitations, sut être juste, grâce surtout à Law, et le comte de Horn mourut sur la roue."

14. **Fouquier-Tinville** (Antoine Quentin), a French revolutionist (1747–95), a sort of French Jeffreys. As judge, Fouquier-Tinville caused many innocent men to be put to death.

14. **Coignard** (Pierre), *alias* Count Pontis de Sainte-Hélène. A celebrated adventurer and robber (1779–1831). By fraud he got promoted in the French army under the name Pontis, to which he later added Sainte-Hélène; became a highwayman, was betrayed and arrested; then he escaped, but was caught and after a trial lasting eleven months was condemned to life imprisonment at hard labour in the penitentiary at Brest (1819) where he died in 1831 — the year following the publication of *Gobseck*.

(The *des* before these three names (lines 13 and 14) means "men like").

17. **par ce pauvre père Goriot.** This *par* does not imply that the infinitive *parler* is felt to be passive; *par* (Latin *per*) originally meant "through" (as through an agent); the preposition *à* might have been used instead, being frequently found before the noun of agent following a perceptional or causal verb. See notes 3. 19 and 3. 21.

17–18. **l'un de mes clients**. Bookish for *un de mes clients*; the article, as used here, does not point out a particular client; it merely lends a certain literary tone.

23. **bégueulisme**. Probably Balzac italicised this word lest his readers should suspect him of unconsciously taking liberties with the French language, the ordinary abstract mate of *bégueule* being *bégueulerie*. Translate: "priggishness."

40. 12. **on se porte des défis**, etc. Though singular in form, each of these *on* is plural in meaning; the *se* is in each case not reflexive but reciprocal.

28. **Grignon**. Probably a restaurant-keeper of the Palais-Royal. As a common noun *grignon* = "crust."

41. 7–8. **d'un de mes clients**. See note 39. 17–18.

22–23. **après nous être adressé**, etc. Note that in reciprocal and reflexive constructions the auxiliary is always *être* (never *avoir*). Here *nous* is reciprocal and dative; hence, the simple *adressé*.

42. 1. **vous forcer à me rendre**, etc. After *être forcé* the preposition *de* must be used nowadays; in other cases either *à* or *de* is allowed, with no difference in sense except that *forcer* with *à* is felt by some Frenchmen to imply a more real compulsion.

Remark: In Classical Latin complementary infinitives are never connected with the auxiliary verb by a preposition; in Vulgar Latin (the spoken, living Latin of the early Middle Ages) the infinitive was treated like other nouns by being very often governed by a preposition; after certain auxiliaries the preposition gradually became an indispensable link between the auxiliary and the complementary infinitive; having thus become obligatory it naturally lost its original meaning and came to be nothing more than a sort of audible hyphen (for example: *il dédaignerait de dire, je réussirai à faire*) when no choice is possible, and to offer little or no difference in meaning when there is a possibility of choosing between *à* and *de* (as after *forcer*). This statement applies exclusively to *à* and *de* in the function of our "to" before an infinitive; the other French prepositions retain their ordinary meanings before infinitives (*pour aller, entre faire et dire, après avoir vu*, etc.), though one of them must be followed by a meaningless *de* (*avant de partir*) or by a wholly different kind of complement. See *Living French*, § 247, f, etc., and note the many illustrations contained in *Gobseck*.

16. **Lorsque nous arrivâmes**, etc. Note the tenses employed in this paragraph.

27. **lui donna son cheval à tenir**. Here *donna* is not properly an auxiliary verb and the *à* is not a mere link. See note 42. 1.

43. 1–2. (**de qui . . . vieillard**). A most unlikely *aside*, and the two that follow are still more improbable. Here Balzac is thoughtlessly continuing a very old, but highly unrealistic, convention of the stage. Considering the situation here portrayed, what would have been the effect on M. de Trailles had Derville whispered these *asides*?

11. **la statue de Voltaire**, etc. In 1830 this statue stood "sous le péristyle du Théâtre-Français," that is, in the arcade which still diminishes the area of the ground-floor of that famous theatre. The statue here mentioned was finished in 1779, about a year after Voltaire's death, and is one of Houdon's greatest works. It is of white marble and represents the aged writer wearing a toga and seated in an arm-chair with his body bent slightly forward and a sardonic grin animating his withered and angular face. Balzac's allusion is all the more apt because Voltaire was a successful financier as well as a successful author, and (like Gobseck) he often got a large interest ("usury") on the money he lent. See note 51. 21.

24. **le fashionable** (generally pronounced *fazionabl*). Another anglicism which had a certain vogue in France during the first half of the 19th century; it has yielded to *chic* and other words. See note 38. 17.

28. **Ronquerolles**, etc. Characters in other novels by Balzac.

44. 9–10. **mais vous êtes aussi des éponges** — *i.e.*, *vous aussi vous êtes*, etc. See notes 16. 28 and 18. 7.

13. **Nous sommes à nous deux** = "Between us we," etc. Note the idiom.

24–25. **une seule obole** = "a single farthing" (*obole* is always symbolical).

26. **pas un denier** = "not a penny" (*denier* long since ceased to mean a particular coin or any definite sum).

27–28. **le baron de Nucingen**. A great speculator, created by Balzac. He figures in a dozen of Balzac's novels.

45. 2. **Qui a terme ne doit rien** = "No man owes till payment is due." This saying has a proverbial ring, and may have been employed for a good while — how long, I do not know.

10. **faisait**. Why *faisait* rather than *fit*?

16. **J'en serais mort** (*de honte*).

18. **Grâce à toi**. In addressing Derville Gobseck employs *toi* only once.

20. **le seul . . . qu'il eut**. Note the indicative. See notes 2. 2–3 and 64. 6.

24–26. **Quoique . . . mourir**, . . . Having no genuine documentary evidence to the contrary, we cannot properly deny that Gobseck was the man here depicted, but we may suspect that these are in

reality "romantic" elements and that they connect Gobseck with a life seldom led by misers. However, "stranger things have happened," and possibly all this is quite true to facts.

25–26. **et fait sa partie sur un tillac** = "and played his part on a spar-deck" (or possibly "on a gun-deck") — in the strenuous days when Gobseck knew Lally, Hughes, and Admiral de Simeuse. The word *tillac* is not registered in Captain Paasch's *From Keel to Truck* (*Marine-Wörterbuch*, 1908) and may therefore be regarded as exotic or obsolete.

46. 17. **J'admirai Gobseck.** How can we accurately render this tense? Possibly: "I was struck with admiration for Gobseck."

19. **sur une première**, etc. = "on the strength of," etc.

47. 10. **vieux dominicain.** The Holy Inquisition was primarily due to the zeal of the Dominican monks, whose pursuit of heretics and of other obnoxious persons raged with particular fury in Spain. Such of the Moors as had survived earlier crusades against their religion were "converted," driven into exile, or perished in dungeons, at the stake, etc., during the 16th century.

19–20. **laissa échapper un frisson** = "shuddered visibly" — by no means so warrantable an expression as *laissa échapper un sourire* (p. 24, l. 11, and note thereon.)

22. "In *Gobseck*," writes Judge Gest, "Derville the attorney, who appears to little advantage, tells the story of the old miser, with references to the law that a woman not in trade cannot make a technical bill of exchange, and that fees for settlements are not according to the fee bill. The story turns upon the sale with *faculté de rachat* [*vente à réméré*] or right of re-purchase, Article 1659 of the Code, a tempting arrangement to the needy Countess de Restaud. Derville shows how she, being a married woman [or *en puissance de mari*], could not thus get money on her jewelry without her husband's consent, Article 217 of the Code; how he, Derville, assisted the usurer to circumvent the husband; how the Count made a deed of all his property to Gobseck, taking the counter deed [*contre-lettre*] as security, and how the Countess, after her husband's death, hastily destroyed the deed thinking it was a will, so that Gobseck remained the owner of the estate, though he afterwards restored it to the Count's son." *The Law and Lawyers of Honoré de Balzac: A Paper read by John Marshall Gest of Philadelphia*

at the Seventeenth Annual Convention (of the Pennsylvania Bar Association). Philadelphia, 1911 (p. 31.)

26. **en litige** = (here) "involved," rather than "in dispute."

28. **Elle respira**. Note the preterites in this paragraph. A Southern Frenchman might have used, or might use them all, without affectation. The spoken language of Northern France would require them all to be expressed with the more cumbrous *passé indéfini* (which with this meaning is really a *passé défini*), or with the so-called "vivid present," which would here be too vivid by far. In other words, the spoken French of Northern France has lost a valuable tense, not, I think, "because it was not needed," but because it required familiarity with groups of forms often extremely complex, as stated in note 24. 13.

29. **le sourcil**. Used figuratively for *les sourcils*.

48. 4. **Vivrais-je**, etc. A bookish and rare use of the conditional; *dussé-je vivre*, likewise showing the inversion of verb and subject, but the subjunctive, is still more bookish in tone; everyday speech would be very likely to make this: *quand même je vivrais*. "Should I live" and "Were I to live" would neither of them reproduce exactly the original tone, since neither is uncommon or archaic. See note 56. 19–20, and Holbrook, *Living French*, § 98, R.

6. **s'étaient colorées** = "had flushed"; hence they *were* flushed; but note the tense; "had flushed" is the more accurate translation.

9. **comme s'il eût voulu**. In everyday speech, *comme s'il avait voulu*. See note 18. 23

20–21. **venus de Golconde ou de Visapour**. Golconda, the name of what is now, and was in Balzac's time, only a fortress and a ruin, has long been a stock phrase for a more or less imaginary source of fabulous wealth, and especially of diamonds, though the real Golconda was pretty remote from the diamond-bearing region. Bijapur is an ancient city in the southern division of Bombay, once opulent, but extremely poor in 1830, as now. Here Gobseck has become for a moment the poet, one of those poets whose existence he has already affirmed: "Croyez-vous qu'il n'y ait de poëtes que ceux qui impriment des vers?" (p. 14, l. 23.)

28. **depuis la paix**. Probably an allusion to the treaty of 25 August, 1825, by which Brazil became an independent state.

49. 23. **son écrin à lui** = "*his* jewel case." As *son* may mean

either "his" or "her," it is often necessary to add an *à lui* or an *à elle* to show which is meant, though here we get both a distinction and an emphasis. Logically, *son écrin à lui* should refer to *ses balances*, but it of course refers to *boîte d'acajou*.

24. **à vue de pays** = "at a rough glance," "at a glance." See Littré, under *vue* (28).

25. **Dieu sait comme**. In this familiar locution *comme* (for *comment*) is not felt to be archaic.

28. **dont je lui tenais compte** = "for which I made her (due) allowance" — as a judge might make allowance in estimating a culprit's guilt.

50. 18. **en puissance de mari** = "in her husband's control" — a legal phrase, corresponding to our "feme-covert," also a legal term.

29. **possession vaut titre** = "possession is nine points in the law."

51. 18. **Il signa un bon** — *i.e.*, a draft ("good" for a certain sum) which the countess could cash at once at the Bank of France.

21. **Voltaire**. Probably a second allusion to Houdon's statue. Three or four years later Alfred de Musset wrote:

> Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
> Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
>
> (*Rolla*)

See note 43. 11.

52. 25. **Ego sum papa**! The French pronounce Latin almost as if it were French; hence *papa*, meaning (the) "pope," would be stressed on the last syllable and thus become a homonym of *papa* meaning "papa" ("father"). Gobseck's pun carries us back to the 24th of April, 1585. On that day Felice Peretti was elected Pope Sixtus V. to succeed Gregory XIII. According to a story which is probably a legend, he suddenly threw aside the staff or crutch upon which his infirmities had till then compelled him to rely, and straightening up like a healthy youth he cried, *Ego sum papa!* — whether to contrast himself with his indulgent predecessor, or to impress the assembled cardinals and the world at large that *he* was pope and meant to make his power felt, that is what history does not tell.

26–27. **Comme ils seront sots** — *i.e.*, *Comme ils auront l'air sot*, etc.

53. 5. **Tous ces restaurateurs**. See note 10. 29.

15. **je ne déjeune qu'à midi**. As both what we call breakfasting and what we call lunching are expressed in French by *déjeuner*, Derville's response to Gobseck is not easy to translate.

22. **Le survenant** = " The unexpected visitor," " The new comer."

22–23. **ressemblait au feu duc de Richelieu**. Balzac (Derville) again uses the time-saving and sometimes effective trick of comparing his *dramatis persona* with some celebrity whose looks are supposedly familiar to his readers. See note 43. 11.

28. **ma femme sort d'ici**. A brief and popular way of saying, *ma femme vient de sortir d'ici*. See note 20. 3 and p. 54, l. 10.

54. 3–4. **madame votre épouse**. As *épouse* (like *époux*) is obsolete, except in certain locutions (of which this is not one), it can easily have (and it has here) a jeering tone of mock solemnity and shammed respect intentionally adopted by Gobseck, who continues to be jocular till he is rebuked.

9. **Trêve de plaisanterie**. The *de* is used instead of *à* because *trêve* is here merely a synonym of *assez* and is naturally followed by the same preposition as would follow *assez*.

10. **qui sort à l'instant**. In this phrase the present tense really indicates a *time* just passed (*à l'instant*), but the action is thought of as so recent that it seems still to be going on. Cf. note 20. 3.

11. **puis-je**. Would *peux-je* be allowed? See *Living French*, § 403.

55. 22–23. **faire le commerce** = "be in the business" (of dealing in diamonds); cf. this elliptical *faire le commerce* with *être dans le commerce*. The phrase implies crafty dealing.

24. **ça s'est vu!** = " that's happened! " See note 64. 12.

56. 7. **sans faire mettre en cause**, etc. = " without making your wife a party to the suit."

9–10. **je me dois à moi-même . . . de vous déclarer** = "I owe it to myself to declare to you," etc. The *attribution of a moral debt* is thus expressed by the subject (in this case *je*), the creditor being represented by a dative pronoun (here *me*) and the debt (here the declaration) by an infinitive preceded by *de*. Thus, again, *tu lui dois d'avoir été sauvé*, but *tu dois le sauver*. Note the difference between a *moral debt* and a *necessity* or *duty*.

15. **En équité, . . . ; en justice**, etc. An explanation of the differences between *équité* (equity) and *justice* (law) would lead us far

afield; briefly, equity is resorted to in cases not covered by written law; but is Derville (Balzac) right in implying that the present case could be referred either to a court of equity or to a court of law?

19–20. **intentassiez-vous**, etc. The real *time* (tense) and the mood here involved are substantially the same as in the *vivrais-je* of p. 48, l. 4 (see note thereon). It is highly improbable that a young lawyer like Derville, or even an old lawyer, would have used this extremely bookish phrase in real life; he would most probably have said, *au cas où vous intenteriez*, etc. See *Living French*, § 236.

22. **qui peut exciper**, etc. = "who can allege his good faith" (as a legally justifying reason for doing what he did). *Exciper* is exclusively a legal term.

27. **les racheter** — *i.e.*, *les diamants*.

29. **trempait . . . mangeait** (p. 57, l. 1). Note the tense: it *requires* our progressive imperfect. See note 79. 9.

57. 4. **par une œillade** = "with a wink." Nowadays: *par un clignement d'œil*; for *œillade* has come since 1830 to mean exclusively an "amorous glance."

12. **reconnut**. One would expect *reconnaissait*, to correspond with the following *s'engageait*; but probably Balzac had in mind the count's action, as such, rather than as a written record.

20–21. **comme si . . . l'usurier eût mis**, etc. — *avait* in spoken French.

59. 9–10. **un philosophe de l'école cynique** — *i.e.*, probably, a philosopher of the school which thinks that a good bank account is the best kind of friend in the long run; but the count (Balzac) confounds here a modern sense of *cynique* with what he assumes to have characterised the doctrines of the ancient Greek philosophers who belonged to the "cynical school" of philosophy; "epicure" shows a similar miscomprehension. Note how Derville responds to the count's suggestive estimate.

13–14. **le peindre ressemblant** — *i.e.*, "true to life"; *ressemblant* is here a predicate adjective and has, of course, no relation to *au profit*. Cf. *tuer raide mort*.

21–22. **vendre cher ou bon marché**. Though originally a neuter adjective (*caro* for *care*), this *cher* is now an invariable adverb; *bon marché* stands for *à bon marché* and is an adverb.

23. **le fort denier**. Archaic; (*les*) *gros intérêts* is a commoner phrase.

60. 4. **il serait** = "he should be," *not* "he would be."

10–12. **Le jour où je lui ai porté . . . je lui demandai**. Note this confusion of tense-forms; both have exactly the same tense-value, but one exemplifies the usage of living French, the other that of bookish or dead French, and they are employed in one and the same sentence. They differ only in that the *demandai*, being archaic, has a somewhat solemn tone in harmony with what immediately follows. See notes 24. 13 and 47. 28.

25–26. **contre-lettre** = "acte secret modifiant les dispositions que présente un acte ostensible" (*Dictionnaire Général*) — *i.e.*, a "defeasance" or "counter-deed."

61. 4–5. **Oserais-je** = "Might I venture," etc. This use of the conditional is analogous to that noted in the case of *serait-elle malade?* (p. 19, l. 8, and the note thereon).

20. **Ne fussent-ils**, etc. Bookish; in everyday speech: *Même s'ils n'étaient*, etc. See notes 48. 4 and 56. 19–20.

62. 8–9. **Il suffit . . . d'une contredanse**, etc. = "All that is needed . . . is a" . . . (see next note).

9. **contredanse**. In what sense does Derville employ this word? *Contredanse* was derived, by popular etymology, from the English "country-dance" (meaning any romping dance, as, for example, the "Sir Roger de Coverley" or "Virginia reel"), but the transformation of "country" to *contre* soon led to applying *contredanse* not merely to the romping dances imported from England, but to any "square dance." The probability is that Balzac (Derville) uses this particular word purely and simply because it connoted something fashionable, "up to date," and because it may have had more colour, more sonority, than various other words which may have flitted through his mind as he wrote this passage. If this supposition is correct, some non-committal word should be offered in translation: "a few steps in a dance," "a reel or quadrille," or something to that effect.

11. **On y court**. The *y* somewhat obscurely refers to *aux malheurs*.

13. **le remords**, etc. It is ordinarily contrary to the genius of the French language to personify a masculine word (here *remords*) as a feminine being (here a "Fury"). Here the feminines predominate.

17. **se meurt.** Not a true reflexive, and never found with the past participle (cf. *s'en aller*, in which there is likewise no reflected action). This combination often implies that someone or something is pining away, or about to die, and generally implies sympathy on the part of its user. It is in fact an archaic combination, and, therefore, has a more or less poetic tinge, as compared with the simple *mourir*. In Old French *se mourir* is very common, belongs to a pretty large class of pseudo-reflexive verbs which have now almost completely disappeared, and often means exactly the same thing as *mourir*. *Ma pauvre Camille meurt de sommeil* would have meant the same state in Camille, but not in her mother.

25. **gazettes.** Now merely an archaic synonym for *journaux* or applied to particular journals originally entitled *gazettes*. In 1830 *gazette* was more an everyday word, — but note the *journaux* in Mme. de Grandlieu's reply.

63. 10. **qu'ils** — *i.e.*, "les clients"; *ceux-ci* would have been clearer, but stylistic carelessness of this sort is common in Balzac, whether he is ostensibly speaking himself, or making someone else speak, as here.

12–13. **en sortant de table.** Another *living* archaism; archaic because we could not say, for example, *en sortant de maison*, but *living* because the archaism is not felt.

17–19. **qui, ne connaissant pas la manière de tuer le chagrin, se laissent toujours tuer par lui.** According to Littré (*Lui*, 6), "*Lui* ne se dit pas bien des choses," unless they are personified (as here). Note Balzac's usage.

27–28. **de fameux arbres.** Not, "famous trees," but "astounding," "very remarkable," or some other word implying a slight degree of familiarity bordering on raillery.

29. **serait mourant.** "Can it be that the count is dying?" See note 19. 8.

64. 6. **les seuls auxquels**, etc. See next note.

8. **les seuls qui vous soyez fiés**, etc. Cf. the *nous sommes, je crois, les seuls qui se sont retrouvés*, etc., in Balzac's dedication (p. 2). As *seuls* has exactly the same value in both these cases, either both verbs should be in the subjunctive, or neither should, if syntax strictly conformed to logic.

Note that in his dedication Balzac writes, *les seuls qui se sont*

(after a *nous*); here *les seuls qui vous soyez* (after a *vous*). The *soyez* (2nd. pl.) is easy to understand, for behind it lies the thought *vous vous êtes fiés à moi*, but *les seuls qui se soient* would be allowed and would be more logical.

12. **se perdait** = "got lost." A figurative reflexive, due to analogy; French even allows *ce livre* se lit *avec plaisir*, and other expressions due to an extension of a construction originally permitted only in the case of animate creatures (men, beasts, birds, etc.); later to anything personified; then, by analogy, to inanimate things and to abstractions. In Italian this construction is, and has long been, universal; so that we find not only *l'uomo si uccide* ("the man kills himself"), but *il libro si legge* ("the book is read") and *la minestra si mangia* ("the soup is eaten"). In French a very large number of impersonal nouns and pronouns may be subjects of this type of reflexive: usage alone determines which may not; we may say, *à cette époque le français se parlait, mais ne s'écrivait pas, la porte s'ouvre*, "ça s'est vu" (p. 55, l. 24), etc. Cf. note 62. 17.

17. **sans mot dire**. Though still in everyday use, this is an archaic locution, as is shown by the position of the noun (cf. *sans rien dire*), which ordinarily follows the infinitive, and by the absence of the article. The order is archaic because it cannot be generalised (one could not say, for example, *sans syllabe exprimer*); the omission of the article is archaic because one could not say, *sans dire syllabe* or *sans écrire mot*; nor would it be possible to say, *sans mot écrire*, because custom forbids what logic would allow.

18. **de la main.** Note that in French the means can be indicated not only by *par*, but also by *avec* and *de*.

27. **que je ne le suis** = (familiarly) *que moi*. See note 16. 28.

65. 10–11. **demeure**. Indicative or subjunctive? How can you prove which it is? Cf. notes 31. 22 and 32. 6.

13. **J'eus beau regarder** = "It was in vain that I," etc. In Old French almost any infinitive could be treated like a non-verbal substantive; hence almost any infinitive could be qualified by an adjective; *beau*, as used in this idiom (*avoir beau* + an infinitive), was originally ironical, as "fine" is in, say, "you'll have a fine time getting there in this rain," but now the irony has ceased to be felt and the locution must be regarded as a whole. This *beau* never appears

as *bel* before an infinitive beginning with a vowel: *j'ai beau être*, not *j'ai bel être*. See Holbrook, *Living French*, § 250, c.

19–20. **je m'embarquais.** French has extended, and therefore, worn out, the figurative sense of *s'embarquer* somewhat more than we have our "embark." Hence, *je m'embarquais dans une fausse route* is not a shockingly mixed metaphor, whereas "I was embarking upon a false course" would be. Translate: "I was starting upon a wrong tack." Note the *dans*.

23–24. **Rien ne s'oppose à ce que**, etc. A common construction after verbs requiring *à*. Whereas English tends to employ the *-ing* infinitive in such cases, the French requires the subjunctive, few or no infinitives being allowed to be qualified by any adjective in modern French.

66. 16–17. **Du moment que le comte de Restaud parut**, etc. Cf. "Du moment que le portier avait la somme" (19. 27). The difference is that *parut* is not affected by any unexpressed thought as was *avait*, but stands upon its own feet. *Du moment que* no longer has this sense in living French but means "since" (*puisque*).

18–19. **il se passa . . . des scènes.** This example shows that the preterite can be used to express repetition, even though the act in question (here the "scènes" between the count and his wife) may have been repeated only now and then; but the repetition is thought of less than is the historic fact that the couple quarreled at a definite past period. *Arioste alla plusieurs fois au Vatican* would illustrate the same principle. See *Living French*, §§ 65–67, 398.

19–20. **a été impénétrable.** Cf. this with "son cœur fut impénétrable" (13. 1) and with "il se passa" (note 66. 18–19). Some grammarians maintain that the loss of the preterite is not a serious loss. The clear contrast between these two forms shows that it is. Unless the reader knows the whole situation (and he cannot till it has been completely described), the substitution of the living tense *il s'est passé* for *il se passa* would leave him wholly in the dark as to whether the "scènes" are still going on, or were going on at last accounts, or occurred some time ago and belong definitely to the past. English is one of the few modern languages in which this distinction is clearly and habitually made, by those who speak it well.

25. **essayèrent.** Perhaps they tried more than once, perhaps **not.** See note 66. 18–19.

67. 23. **Elle restait**. Here, "She remained" would not accurately render the French imperfect. See note 79. 9.

68. 12–13. **cet insecte des champs** — to wit, the ant-lion or *fourmi-lion*: "Insecte analogue à la libellule [dragon-fly], dont la larve se tient au fond d'un entonnoir qu'elle creuse dans la terre, et fait sa proie des fourmis ou autres insectes qui y tombent" (*Dictionnaire Général*). In his *Melmoth réconcilié* (1835) Balzac compares the elaborate trap devised by some match-making mothers "au cornet de sable au fond duquel se tient le *formica-leo*. Peut-être personne n'entrera-t-il jamais dans ce dédale si bien bâti, peut-être le *formica-leo* mourra-t-il de faim et de soif? Mais, s'il y entre quelque bête étourdie, elle y restera."

28–29. **Quelque odieuses que fussent**. The spoken language would avoid a phrase like this, generally by contriving to use an indicative: *aient été* could be substituted for a *fussent* representing a *furent*, but not properly for one representing an *étaient*. Note the superiority of the written language in its wider range of verb forms.

69. 12–13. **il allait au-devant de**, etc. The boy anticipated his mother's questions, answered them before they were asked.

14. **qui voulut** = (here) "who chose." See *Living French*, §§ 65–67, 398.

20–21. **elle pouvait**. Derville's original thought was: *elle peut* (expressing future time); an *elle pourra* would be represented by an *elle pourrait*.

26. **dont l'action**, etc. = "which could not be made the subject of a legal procedure by anyone save myself." *Action* = (here) "exercice d'un droit devant la justice" (*Dict. Gén.*).

26–27. **Je voulus** = "I desired" — but note how our English tense leaves us in the lurch in the case of *voulus*. "I decided" would reproduce the French tense, but not the radical meaning of *vouloir*. The *will* (desire) to act came to Derville suddenly; it was not a frame of mind which he had been in for some time. Cf. note 69. 14.

70. 7. **Or, j'ai toujours admiré . . . que . . . sont**. *Admirer* is nowadays seldom or never followed by an indicative or a subjunctive after *que*. Here the purely intellectual observation may outweigh the wonder which it arouses; but the distinction afforded by the choice of moods is extremely slight. In Old French, emotional expressions are often followed by indicatives

where modern French would almost always use a subjunctive. *Que* often means "how greatly," "how much." Possibly this *que* merely stands for a *combien*.

13–14. **quand nous fûmes**, etc. = "the instant the countess and I met." Note the tense.

16. **quoiqu'elle déguisât**. Note that French has only one subjunctive to stand for both the imperfect indicative and the preterite; therefore we cannot tell whether this *déguisât* stands for a *déguisait* or a *déguisa*. See Holbrook, *Living French*, § 237 (esp. c).

71. 16. **Une fois . . . posées**, etc. A suspended absolute: the subject changes. Translate: "Now that the issue," etc.

19. **des illégalités judiciaries**. Cf. the preliminary characterisation of Derville (pp. 5-6), in which it is said that "il chicana si bien je ne sais quel hospice" and that he was an "Homme de haute probité." Judge Gest's estimate (note 47. 22) seems correct.

24–25. **le droit de faire apposer les scellés**. An act required by French law and supposed to take place immediately after the death of any person possessed of property that might be otherwise illegally appropriated. The seals may not be removed till the will (if one exists) has been read and admitted to probate, after which the property (if any exists) is duly allotted to the legatees. Violations of this law sometimes occur and French writers have often made good use of the dramatic possibilities arising from the observance or the infringement of it — for example, Maupassant in his *En famille*, and Gaboriau in several thrilling tales.

72. 4. **le Code** — *i.e.*, le Code Napoléon, or system of laws, covering both civil and criminal cases, which Napoleon caused to be put in force as the laws of France in March 1804, some years before our countess began her legal studies.

16. **demeurait** = "had been lying." Observe the tense and see note 74. 7.

28–29. **que nécessite une maladie**. In English we can preserve this emphatic order (made possible by the distinction between *qui* and *que*) by employing a passive construction — here, "necessitated by a malady." See *Living French*, § 127.

73. 12. **que rehaussait**. See the preceding note.

17. **éteignait**. Note the tense; "extinguished" would be an incorrect translation.

28–29. **qui fit pleurer Ernest.** The noun-object is not put last for emphasis, but because it regularly follows the infinitive in cases of this sort; *qui fit Ernest pleurer* would not be French.

74. 7. **que je vous envoie.** With *depuis* (and synonymous words) French usually employs the present tense where English employs the present perfect, and the imperfect where English employs the pluperfect. See *Living French*, §§ 192, 397, a.

27. In addressing the deity French Catholics use *vous*; whereas Protestants use *toi*.

75. 1 ff. This highly dramatic episode between the count and his son, the son and his mother, and between all three — even some of the dialogue — reminds one of one or two similar scenes in Molière. I doubt that any novelist ever surpassed in vividness and depth of observation, or in the number of brilliant sayings, the two or three pages which we have just read.

5–6. **ne s'en doute pas.** Subjunctive? or indicative? How can you *prove* which it is? See *Living French*, §§ 205, 231.

14. **la petite poste.** [Vers 1681] "Le service des correspondants, organisé d'abord de ville à ville, sous le nom de *grande poste*, se constitue également dans l'intérieur des villes, sous le nom de *petite poste*, pour la correspondance locale." *Grande Encyclopédie*, vol. XXVII, p. 416, col. 2. Hence, *la petite poste*, as used here, means the local post-office, for Paris only. Nowadays, *la petite poste* and *la grande poste* have ceased to exist; but they obviously still existed in 1830, like a great many other things, described by Balzac, which are now gone for good and all.

76. 2. **Oui, maman.** As a vocative, *maman* is never preceded by a simple *ma*, but *ma chère maman*, and other like phrases, are common. Cf. *mon père*, *père*, etc.

4. **Je ne puis pas le répéter, maman.** "I must not," etc.

8. **à sa parole** = "to one's word" — a special sense of *son*, *sa*, *ses*, which is well worth noting. Similarly *vous* is often used objectively when any other personal pronoun would be too personal.

77. 3. **il aimât.** Subjunctive because it expresses an imaginary condition. The spoken language would not allow this form because it belongs to a dead tense, but would express the thought otherwise. Did the Count love Ernest more than Pauline and Georges "before his illness," or not?

26. **Je vous ai laissée dévorer votre fortune.** The past participle of *laisser*, and of some other causal or permissive verbs (cf. *Living French*, § 270), agrees with its pronominal antecedent when that antecedent is the *subject* of the following infinitive. Here *vous* is the subject of *dévorer* (whose object is *votre fortune*). This construction is a syntactical relic from Old French, which allowed it with *faire* and various verbs — for example: "Puis l'a faite de lui partir" (Marie de France, *Yonec*, v. 444). This rule as to the agreement of the participle of *laisser* is maintained chiefly in compliance with tradition, and it concerns the eye rather than the ear: the *s* of *laissé(e)s* — if the plural were required, and happened to be followed by a vowel — would not be linked (*liée*).

78. 5. **Je n'ai qu'un enfant.** Here a slight stress falls on *un*, to indicate that it is the numeral. Italicising is rarely resorted to by French writers. Sometimes "one" is expressed by *un seul*, but *un seul* would be too emphatic here.

8. **repentie, repentie!** The feminine past participle of *repentir*, used as a noun, ordinarily signifies a fallen woman who has repented and entered a nunnery or other religious house; as used here, it would seem strange and unnatural to a modern Frenchman and must have seemed so in 1830.

16. **qui eut.** Note the tense; the *quelque chose d'effrayant* was a sudden, visible effect of the count's *indifférence*.

22–23. **Il était minuit quand il expira.** The first *il* is a true neuter in *meaning*, just as in *il pleut*, *il n'en est rien*, *s'il vous plaît*, etc. French still possesses a certain number of these true neuters (*il*, *cela*, *mieux*, *pis*), but in general they are erroneously called masculines because they are scarce and because in form they almost always are identical with the masculine (singular). See note 6. 8, and observe the tenses.

28. **pleurs.** In this literal sense, *en pleurs* is a slightly archaic (hence slightly poetic) synonym for *en larmes*. Note that "tears" is *les pleurs* or *les larmes*, but "in tears" is *en pleurs* or *en larmes*. Is this logical? or are these locutions relics left from a time when the article was not required before abstract nouns? Had the Latin language any definite article? Why *la France*, but *en France*? Why *le vin*, but *un peu de vin*? In what respect is *en pleurs* doubly archaic?

29. **Ernest vint à moi et me dit** (79. 1). Why *moi*, then *me*? Should we say, *l'idée me vint*, or *l'idée vint à moi*? *Ernest vint à moi* means, not "Ernest came to *me*," but "Ernest came to me"; how should we say, in French, "Ernest came to *me*"? See Holbrook, *Living French*, § 295, e.

79. 6. **Je me sentais.** Note the tense; yet here English idiom seems to require "I felt" rather than "I was feeling," though the latter would not be positively wrong.

9. **marchions.** Here English *requires* the progressive tense. Obviously, therefore, the French imperfect is sometimes to be rendered by our simple past tense, sometimes by the progressive past, and sometimes either may be right. The inexperienced or unskilled translator usually errs by not using the progressive tense enough: he is naturally inclined to render a simple form by a simple form; the safest method is *always* to render the French imperfect by one of our various progressive forms when the result does not shock our sense of English idiom.

11. **des messieurs noirs.** A child's impression, and a child's brief way of saying, *des messieurs qui portent des habits noirs*; but to Ernest these gloomy visitors seem "noirs et d'habit et de mine"!

15. **régnait.** Observe the tense, and see note 79. 9.

16. **par le désespoir**; but *par bonheur*, *par hasard*, etc. Why the article in one case, and none in the other? Is *désespoir* more or less personified in this case?

80. 1. **dans la ruelle du lit.** As this expression ordinarily means "the space between bed and wall," we are probably to imagine the corpse as lying face up with the head under the edge of the bed.

15. **j'y lus.** French avoids using *lui*, *elle*, *eux*, and *elles* (governed by a preposition) as pronominal equivalents for what are really sexless nouns. Here *y* = "on it" (viz., the paper). This avoidance shows clearly that the real gender of a French noun and its grammatical gender are felt in some cases: it is right to say *sur lui* of a *man* (*homme*), but not right to say *sur lui* of a *paper* (*papier*) or of a *hole* (*trou*). See *Living French*, § 304.

16. **m'être remis.** Probably the logical stress belongs here to the pronoun rather than to the verb (*remis*), but in French the stress is often illogically given to the accompanying verb. See note 16. 28.

18. **un coupable** = "a culprit." Here we happen to have a good

equivalent, but the inability of our modern English to make a noun out of almost any adjective, as French can, often leaves us in the lurch, especially in translating. See note 13. 22.

19. **dévorait.** Note the tense; "devoured" would be positively wrong in this case. See note 79. 9.

23. **privait.** Note the tense; "was depriving" would here be positively wrong. See note 79. 9.

81. 3–4. **titres de propriété** = "muniments of title" — their documentary evidence of legal right to possess the property in question.

13. **que je ne suis pas.** Cf. this indicative with the subjunctive *il aimât*, p. 77, l. 3, and note. The *fact* of his possession is here too patent to warrant a *sois*.

15. **m'appartient.** Logically the pronoun should be stressed (*i.e.*, it should be *moi*), for the usurer wishes to make clear that the property has changed hands and is now his, but *m'appartient*, and other combinations in which the verb gets the stress, are preferred for various reasons: (1) Modern French has lost a good deal of the freedom allowed in Old French in respect to the position of the pronoun and option between the strong (stressed) and weak (unstressed) forms; (2) the construction *c'est à moi qu'appartient*, etc., though common, is often cumbrous, too cumbrous to be regularly used whenever logic requires a special stress on the pronoun. Hence *cette maison m'appartient*, and like constructions, have come to be regarded and used as logical equivalents for *cette maison est à moi* and *cette maison est à Jean*. As *est*, in *cette maison est à moi*, means "belongs," it would be *logical* to say, *cette maison m'est*, just as we may say, *cette maison m'appartient*, when the identity of the owner is more important than his ownership. In *cette maison appartient à Jean*, Jean (if his identity as owner is important) may get a special emphasis in *speech*; in the written language either the logical stress is not indicated or may be indicated by the construction *c'est à Jean que cette maison appartient*. Cf. note 16. 28.

82. 5. **Depuis ce temps-là**, etc. Inasmuch as Derville has already spoken of Gobseck's death (p. 11, l. 27, and *passim*), the tenses used in this paragraph are worth nothing. See p. 82, l. 26, p. 85, l. 8, and p. 86, l. 20.

83. 21. **le venait voir.** See note 30. 28.

27. **Haïti** was restored to Spain by the treaty of Paris, in 1814.

29. **Saint-Domingue**. The French reproduction of the Spanish *Santo Domingo* (Saint Dominic). Haiti is divided into two parts, viz., Haiti proper, the negro republic, which occupies the western third of the island, and Santo Domingo, another republic which occupies the rest.

84. 1. **les ayants cause**. This archaic legal phrase takes us back to a time, not very remote, when the present participle of many verbs could be likewise treated. Except in this locution, and one or two others, the true participle (*i.e.*, the *variable* form in *-ant*) never takes an object. The gerund (*i.e.*, the *in*variable form in *-ant*) may regularly take an object. — Translate: "assigns."

4. **par Haïti**. The article is omitted because Haiti is considered as a party to the suit — that is, Haiti personified; cf. *par le Brésil*, *par le Congo*, *par le Canada*. With feminines the article must be used after *par*, *dans*, etc., but is often not used after *de* and never (nowadays) is it found after *en*; hence *par la France*, *par l'Angleterre*, and all the rest. This rule as to place-names illustrates clearly the difference between usage and logic.

8–9. **car ses lumières**, etc. Gobseck's intelligence in finance was accepted as an equivalent for cash-payment for shares.

10. **où s'exprimaient**. As *exprimer* still keeps its original meaning "to press out," along with the derived figurative meaning "to express," *s'exprimaient* cannot in both cases be correctly translated by "expressed."

22. **minime**. Note how this word has completely lost its original superlative sense (Latin *minimus*).

25. **il recevait**. Note that the preceding *fut* covers all the time during which Gobseck "was wont to receive," etc.

25–26. **comme eût fait**. How would this be expressed in living spoken French? See *Living French*, § 235.

27. **prenait tout** — whenever he got the chance; hence the imperfect: no definite time limits are implied. Cf. note 84. 25.

28. **livres de bougie** — exactly analogous to *litres de bordeaux*, — *de champagne*. Bougie is a city in Algeria from which the French once got a good deal of wax to make candles, which they called *chandelles de Bougie*, now abbreviated to (*les*) *bougies*, which is feminine because *chandelle* is feminine and not because Bougie is feminine (cf. *le champagne*, meaning *le vin de Champagne*). As

employed here by Balzac, *bougie* means "candle-wax," though to the *ear* alone it would mean "wax candles," owing purely to the fact that the *s* of the plural is silent and that "wax candle" is the only really living sense of this word.

85. 2. **ce que devenaient.** In the neuter, French has no interrogative pronoun that can be used in indirect questions; hence, the relative *que*, with the simple neuter demonstrative *ce* preceding it, is employed as a syntactical equivalent for, say, *personne ne savait qui l'avait dit*, in which *qui* is the interrogative (*Qui l'avait dit? personne ne savait*). In Old French it was possible to say, *nus* (*personne*) *ne savoit que devenoit*, etc. Thus Old French was consistent (logical), in this matter, whereas modern French is not.

3. **rien n'en sortait.** This *en* is purely an adverb of place.

4. **Foi d'honnête femme** — an ellipse (like nearly all oaths) which might be filled out, and thus explained, as follows: *Sur la foi de l'honnête femme que je suis.* Cf. *foi d'animal*, the very common and innocent *ma foi*, etc. As to *d'honnête femme*, it is exactly equivalent syntactically to the complement in *chien de garde*, *porte d'église*, *caprice de vieille fille*, and many other possessive or partitive groups in which no article is employed.

5. **vieille connaissance à moi** = "an old acquaintance of mine." Though a familiar, living construction, this takes us back to Old French, in which it was possible to say, *le* [*li*] *fils au roi*, etc. In Old French one might say also, *une mienne* — , *un mien* — , etc. In what is called "the elevated style" *une connaissance à moi* would hardly be tolerated, notwithstanding the precise shade of meaning which it expresses and which cannot be otherwise expressed.

7. **l'oiseau de mon horloge.** Probably a cuckoo.

8. **m'envoya chercher.** The *me* is the direct object of *chercher*; *envoyer chercher* is treated as if it were a single verb (like, say, *mander*). See note 30. 28.

11. **rendre ses derniers comptes** = "to settle his accounts" — one of many locutions, varying in dignity and in popularity, which the French language offers as synonyms of *mourir*.

14–15. **je le surpris à genoux** = "I caught him on his knees." ("I surprised him on his knees" would hardly be an idiomatic way of using our word "surprise," though Gobseck and Derville, especially Derville, were presumably surprised.)

21. **comment** = *pourquoi*, but involves a feeling of astonishment.

26. **la carphologie** = carphology, "The movements of delirious patients, as if searching for or grasping at imaginary objects, or picking the bed clothes." (*New English Dictionary.*) To make Gobseck employ this word was a masterly stroke; the incident itself manifests again that phase of Gobseck's character which expressed itself the day that *double napoléon* escaped from his pocket and was forthwith disavowed (p. 10, lines 20–26).

86. 5. **la Torpille** = "the Torpedo" — *i.e.*, a flat fish resembling the ray and capable of giving an electric shock. *La belle Hollandaise* (Sarah van Gobseck) had been assassinated by a lover of hers in 1818 (see p. 11); *la Torpille* (Esther van Gobseck) followed her mother's trade; in 1830 she had a mansion in the rue Saint-Georges, provided for her by the baron de Nucingen; in May of that year, unable to bear him longer, she took a Javanese poison and died without knowing that Gobseck had left her his fortune.

10. **Odiot** (Jean-Baptiste-Claude) (1763–1850), a famous Parisian goldsmith.

12. **un demi** = 50%.

12–13. **j'ai de tout.** Cf. *j'ai de l'argent*, noting the article.

22. **Lethière** (1760–1832). A French painter more or less famous about 1786–1830. Like most of his artistic contemporaries he belonged to what we now call the pseudo-classic school. He produced his *Junius Brutus faisant exécuter ses fils* in 1801.

25. **Lascar.** A name loosely applied to a low class of seamen in Mediterranean and East Indian waters. As employed here it seems to suggest Gobseck's piratical nature, but it may mean simply "old rascal."

87. 8. **les scellés.** See note 71. 24–25.

13. **pour les aller visiter.** Observe the position of the pronoun and see note 30. 28.

13–14. **Dans la première pièce que j'ouvris.** Note the indicative after *première.*

21. **coquillages** = (here) shell-fish.

21. **barbe** = "Végétation qui se forme par la moisissure." (*Dict. Gén.*)

27. **avis d'arrivage** = bills of lading, invoices.

88. 8. **chiffrés** = "marked with their owners' initials [or mono-

grams]." This sense of *chiffrer* is not recorded in Littré, nor in the *Dictionnaire Général.*

17. **originalité** = (here) eccentricity.

23. **habileté** = (here) cunning.

25. **valeurs fabriquées** = (here) "saleable manufactured goods." This sense of *valeurs* is not recorded in Littré, nor in the *Dictionnaire Général.* It belongs in the same division as *valeurs* meaning *billets de banque, lettres de change*, etc. "Assets in the form of manufactured goods" would be a clumsy but clear translation.

27. **Chevet** — "l'illustre Chevet," a caterer who figures importantly in *César Birotteau* (1837). See Michel Lévy ed., pp. 449 and 454.

89. 3. **cafés**. This kind of plural is common among both French and English dealers, and should be translated "coffees," not "coffee."

14. **sachez**, etc. This conclusion, foreshadowed on pp. 3–7, lends a tone of conventional romance to what is in nearly every other respect an extraordinarily powerful representation of events and characters which Balzac may have witnessed and studied during the earlier years of his own close contact with money-lenders like Werbrust, Palma, Gobseck, and Gigonnet, with adventurers like Maxime de Trailles, with wicked *demi-mondaines* like Anastasie de Restaud, or with tragically duped aristocrats like Count de Restaud. Only the viscountess Mme. de Grandlieu and her daughter Camille, in whom our novelist has attempted to draw types of a social elegance which he never came to understand, or could never portray true to life, leave the impression of lay-figures. They are unintentionally caricatures; the rest of these *personnages* are not only true to life, in the main, but worth knowing.

16. **sous peu de jours**. In this sense, *sous* is limited to two or three locutions; for example, it would be wrong to say, *je viendrai sous dix minutes.*

17. **permet** = *permettra.* See ***Living French***, § 85, l. 20.

26. **des deux maisons de Grandlieu**. See *Répertoire de la Comédie humaine* (Cerfberr and Christophe) for genealogical particulars.

28–29. **porte de gueules** — *i.e., porte* un blason *de gueules*, etc. This ellipse is characteristic of French heraldic language. Translate: "He bears [arms] *gules with a bend* [or *fesse?*] *argent with four ines-*

cutcheons or, each charged with a cross sable, and it's a very handsome coat-of-arms."

90. 5. **Madame de Beauséant** (pronounce with a voiceless *s*), a viscountess, born Claire de Bourgogne (1792). About 1819 she was accustomed to receive the most illustrious coxcombs of that period. (See Balzac's *Le Père Goriot, La Femme abandonnée, Albert Savarus.*)

7. **raouts.** From the English word "rout," phonetically reproduced. In England and, later, in France a "rout" (*raout*) was "A fashionable gathering or assembly, a large evening party or reception, much in vogue in the eighteenth and early nineteenth centuries." (*New English Dictionary.*) By saying, "Oh! at her routs," the viscountess seems to mean: "Oh yes! at those somewhat *mixed* parties of hers."

8. **Paris, janvier 1830.** "Cette nouvelle parut pour la première fois dans le tome I de la première édition des *Scènes de la Vie privée*, deux volumes, avril 1830, sous le titre de: *les Dangers de l'inconduite*; elle était alors divisée en trois chapitres: *l'Usurier, l'Avoué*, et *la Mort du mari*, dont le premier avait paru inédit dans *la Mode* du 26 février 1830. En 1835, sous le titre de: *le Papa Gobseck*, elle entra, datée pour la première fois, dans le tome I de la première édition des *Scènes de la Vie parisienne*, d'où, en 1842 [eight years before Balzac's death], elle fut retirée pour reprendre place, sous son titre actuel et augmentée de sa dédicace, dans le tome II de la cinquième édition des *Scènes de la Vie privée* (première édition de *la Comédie humaine*)." Spoelberch de Louvenjoul, *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, 3d. ed., 1888, p. 25.

JÉSUS-CHRIST EN FLANDRE: COMMENTARY

(How *Jésus-Christ en Flandre* was composed)

Spoelberch de Louvenjoul, *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, p. 177, says:

"*Jésus-Christ en Flandre*, daté de Paris, février 1831. Dédié à madame Desbordes-Valmore. Ce conte, qui comprend en outre aujourd'hui le fragment intitulé primitivement *l'Église*, parut inédit en 1831 dans les *Romans et Contes philosophiques*, trois volumes in-8°, chez Gosselin. Dans l'édition in-18 de 1836, ce récit porte la date de

Paris, novembre 1833, qui ne saurait être exacte, on le voit. En 1845, il entra, dédié pour la première fois, dans le tome I de la cinquième édition des *Études philosophiques* (première édition de *la Comédie humaine*, tome XIV); il y absorba *l'Église* qui l'y suit sans division et son titre supprimé; quelques mots ajoutés ont suffi pour souder les deux récits. *L'Église*, qui commence dans l'édition définitive, page 253, dernière ligne, avait paru pour la première fois dans les *Romans et Contes philosophiques* en 1831. Dans l'édition in-18 de 1836, ce conte est daté de Paris, février 1831, date qui est devenue, on l'a vu, celle de tout le morceau actuel. Un fragment de *l'Église* avait paru inédit dans *la Caricature* du 9 décembre 1830, sous le titre de: *la Danse des pierres*. Il était signé comte Alex. de B. . . . , et va de la dernière ligne de la page 252 à la ligne 13 de la page 256: on y lisait, après le mot 'oreille':

— Réveillez-vous, je vais fermer les portes. . . .

Je me retournai soudain, et je vis l'horrible figure du donneur d'eau bénite. — Il m'avait secoué le bras, et je trouvai la cathédrale humide, ensevelie dans l'ombre, comme un homme enveloppé d'un manteau . . . Tout en marchant, je croyais encore la sentir dansant sous moi . . . "

. . . . . .

(Balzac to Madame la duchesse de Castries, Paris, 5 October, 1831.)

"Un des meilleurs écrivains de notre époque [Philarète Chasles] a bien voulu soulever le voile de ma pensée intime et future dans une introduction [to a second edition of part of the *Comédie humaine*, under the title *Romans et Contes philosophiques*]. Vous verrez là que, si parfois je détruis, j'essaye parfois aussi de reconstruire. *Jésus-Christ en Flandre*, *l'Enfant maudit*, *Étude de femme*, *les Proscrits*, *les Deux Rêves*, vous prouveront peut-être que je ne manque ni de foi, ni de conviction, ni de douceur; je trace un sillon consciencieusement. Je tâche d'être l'homme de mon sujet et d'accomplir mon œuvre avec courage et persévérance, voilà tout." —— (On Balzac's corrections of certain works, including *Jésus-Christ en Flandre*, see the brief declaration in his letter to Madame Hanska, Passy, 15 February, 1845.)

Viscount Spoelberch de Louvenjoul's statement (quoted above)

shows that the work now called *Jésus-Christ en Flandre* had in truth the composite origin which its lack of logical or artistic unity implies. A legendary tale, told partly in the manner of a parable, and ending with a good conclusion in the sentence "En 1793, lors de l'entrée des Français en Belgique, des moines emportèrent cette précieuse relique, l'attestation de la dernière visite que Jésus ait faite à la terre," is followed by a vision in four parts. The first part consists of a fantastic description of a cathedral whose interior is magically set in movement, while music sounds and spectral women stir in the friezes, etc.; this part is joined to the second by the words: "J'aurais, je crois," etc.; the third part begins with the words: "Tout à coup, je vis dans le lointain," etc.; the fourth part begins with the words "La lumière s'éteignit." See p. 109, l. 26; p. 113, l. 17; p. 118, l. 1, and p. 118, l. 14.

The moral of the legendary tale (the only part of this work properly and originally called *Jésus-Christ en Flandre*) is obvious, but it is artistically justified by the vigour of Balzac's descriptions, composed in a more or less archaic style, as befits the scene and theme. Whatever moral may permeate the following loosely allegorical visions, and whatever the allegory may mean, it is evident that Balzac is here portraying himself as a philosopher whose eye has scanned the ages, discerning the great causes of corruption, and who has learned when and how Civilisation may advance. In religion Balzac was a mystic, and he was a mystic in his attitude toward science. He was also a realist, close to the ground, with a keen eye glancing from face to face among men and women whom he wished to interpret and whom he combined by observation and study with the many beings he could draw out of himself. *Gobseck* shows him in the one phase, *Jésus-Christ en Flandre* in the other. However, it is with linguistic facts, rather than with literary interpretation, that we are now concerned; for it behoves us to understand the language of whatever we may read before we attempt to indulge in non-linguistic comments and speculations.

92. 1. **Marceline Desbordes-Valmore** (called "Dame Lanchantin"), an actress and authoress, born at Douai, France, about 38 kilometres from the nearest point of (West) Flanders, in 1786; she died at Paris in 1859.

2. **fille de la Flandre.** *Flandre* is here personified, — a sufficient

reason for the article *la*; cf. *roi de France*, and see notes 93. 3, 94. 10, and 94. 27–28; also Holbrook, *Living French*, § 333.

3. **des Flandres** — *i.e.*, of West and East Flanders, now clearly defined provinces in the western half of Belgium, and French Flanders, including the city of Douai (*département du Nord*); formerly this name (Flandre, Flandres, Vlaendern) was applied to all the land lying between the lower Scheldt, the North Sea, Artois, Hainaut, and Brabant.

93. 1–2. **l'histoire brabançonne**. Balzac probably means the history of North Brabant (see the excellent map in Stieler's *Atlas of Modern Geography*, Gotha, 1911, No. 40 — Netherlands, Belgium, and Luxemburg).

2. **l'île de Cadzant**. Cadzand, or Cassand, is not an island, but a village lying behind the sand dunes, near the Zwyn, at the western end of Zeeland.

2–3. **les côtes de la Flandre**. The coast of West Flanders begins at a point approximately 3 kilometres west of Cadzand and runs pretty straight to the French border near Adinkerke, about 70 kilometres W. S. W. Observe the article (*la*), exemplifying a tendency of modern French syntax, especially noticeable in recent topographical combinations, or (what amounts to the same thing) in designations of a more or less scientific character.

4. **barque** = "boat" (a small craft, propelled by oars, by a sail, or by both: *barque* is not poetic, and, unless qualified, does not mean a particular kind of sailing vessel, like our "bark"). See Captain Paasch's *Vom Kiel zum Flaggenknopf* (*From Keel to Truck*), *Marine-Wörterbuch*, 1908 — a dictionary of maritime terms in five languages, English, French, German, Italian, and Spanish.

4. **passage** = ferrying. Note the active verbal sense.

4. **voyageurs** = travellers (seldom = "voyagers").

4–5. **Capitale de l'île, Middelbourg**, etc. Middleburg is the capital of the island of Walcheren and is situated at least 22 kilometres N. E., "as the crow flies," from the "island of Cadzand."

7. **feux**. Poetic for *familles*; a little more vivid than our poetic word "hearths."

7. **Ostende**. About 40 kilometres (25 M.) west of Cadzand. The present harbour, carried two miles further back in 1900, owes its depth and area to work begun in the 15th century and continued

constantly since then. Probably it was originally nothing but a tidal harbour (a harbour left "dry" at low tide) — *i.e.*, "*un havre*" in the technical sense; but by "*un havre*" Balzac may mean simply "a haven," employing *havre* in a poetic sense — the everyday word for "harbour" is *port*.

13. **débris de navires naufragés**. How would a seaman translate these four words?

14. **fourches patibulaires**. Originally a particular kind of gibbet — "(*An appurtenant, or marke of high Jurisdiction*) *standing on two pillars, it belongs to a* Seigneur haut Iusticier; *on* 3, *to a Lo. Chattelain; on* 4, *to a Baron; and on* 6, *to an Earle*"; etc. (Cotgrave, 1611.) For Balzac, as for other modern Frenchmen, *fourches patibulaires* was probably only an old-fashioned locution meaning "gallows" or "gallows-tree."

16. **Qui régnait**, etc. As a separate kingdom, "Belgique" did not exist till 15 Nov., 1831. This political division is therefore (unintentionally) fantastic.

18. **la tradition**. Tradition in general, not the particular tradition with which this story is concerned. However, in either case French requires the *la*.

20–21. **veillées flamandes**. Here *veillée* = "réunion du soir, dans les villages, pour travailler en causant." (*Dictionnaire Général*.)

22. **aussi diverses de poésie** = (apparently) "as diverse in respect to their poetic value," etc. The phrase is both unidiomatic and ambiguous; for when *divers* means "diverse," "miscellaneous" (as it often does in the plural) it can hardly be followed by a *de* introducing a phrase to explain wherein or why the diversity exists. The difficulty and the strangeness of this "diverses de poésie" lies in the *de*, a preposition which Balzac may have been led to misuse by some influence of analogy, possibly by the analogy of *de* in expressions such as *diverses* d'*origine*, *charmantes* de *vie et* de *poésie*, in which *de* = "in respect to" or "because of."

94. 2. **les aïeules**. Cf. our "auld wives' tales."

10. **de la Flandre**. See note 93. 2–3.

10–11. **sans en être**, etc. = "without being on that account," etc. What is the antecedent of this *en*?

17–18. **dont peut s'accommoder le sage** = "of which the sage may avail himself to suit his pleasure," or, "affording matter for specula-

tion to the sage." Note how French can stress a subject nominative by putting it at the end of a clause. In English, "of which can avail himself the sage" would of course be impossible. However, a little ingenuity and endeavour may often enable us to preserve the original emphasis when it logically should be preserved.

24. **donna du cor**. Note the ellipse, and cf. our "to give tongue," used of hounds, with the French idiom: *les chiens donnent de la voix*.

27–28. **les côtes de Flandre**. See note 93. 2–3. (Here older French usage is exemplified.)

95. 2. **était pleine, un cri s'éleva**. Note the tenses.

9–11. **qui se serait couché . . . et que la trompette aurait réveillé**. A conditional or dubious assertion (Armstrong, *Syntax*, p. 46) of a purely imaginary case; our English conditional is seldom used in this manner; here we might translate: "like some peasant lying in a field . . . and wakened by the trumpet."

13. **était amarrée** = "lay moored." Note this method of avoiding the ambiguity of our "was," though "was" would perhaps not be ambiguous in this particular case. The boat had been "moored," not anchored. See Holbrook, *Living French*, §§ 62–63, 67.

14. **à l'arrière**. Not, "at the rear" (or "back"), but "in the stern."

16–17. **Ce fut une pensée**, etc. Why *fut*? Above we read, "Était-ce un voleur?" Note that English seldom uses the progressive forms of "to be" by themselves; "is," "are," "was," "were," etc., are generally accompanied by some other verb (in *-ing*) denoting action.

17–18. **pensées d'aristocratie**. What would *pensées de l'aristocratie* mean? Why no article?

20. **des Flandres** — *i.e.*, East and West Flanders; see note 92. 3.

26. **un faucon**. These birds are generally rather heavy, especially the most valued breeds, and were seldom carried by ladies, but by hired falconers or by nobles; however, the scene imagined by Balzac is not impossible.

28. **leur parent sans doute** = "doubtless a kinsman of theirs." Note special meaning of this *leur*; "sans doute" (like "doubtless") is an expression used chiefly to win credence for a statement which its user himself doubts.

29. **comme si elles eussent** (96. 1). A bookish subjunctive; see notes 8. 13–14, 18. 23, and 48. 9.

96. 3. **un gros bourgeois de Bruges** = "a weighty burgher from Bruges." Here *gros* appears to have, not its purely physical sense, but rather the sense it has in *gros mangeur*.

5. **près de lui**. Like "him," this *lui* may refer either to the "gros bourgeois" or to his servant.

7. **docteur à l'université de Louvain** (in Brabant) = "doctor at," etc. — *i.e.*, he held a degree which empowered him to teach (Latin *doctor*, *docere*). The University of Louvain was not founded till 1426; hence we might logically assert that Jesus appeared in Flanders after that time and before Ostend had a good harbour (say, toward the end of the 15th century); but we have already learned that the events here narrated took place "à une époque assez indéterminée de l'histoire brabançonne," and we need not hold Balzac strictly to account for his dates.

7–8. **flanqué de son clerc**. Presumably his secretary, a student like himself.

9. **le banc des rameurs**. We have learned (p. 95, l. 14) that this *barque* was a *chaloupe*, often meaning "sloop" or "long-boat"; on p. 94, ll. 20-21, it is said to have plied between the "island of Cadzand" and Ostend, a distance of at least 40 kilometres (25 miles); Balzac now speaks as if two oarsmen did all the rowing, unless we are to suppose that by *le banc des rameurs* he means the bench furthest aft. However, the author is bent upon telling a poetic legend having "un sens caché dont peut s'accommoder le sage," rather than upon being accurate in all the natural features of his story, as in *Gobseck*, and he is not heeding the "éplucheurs de mots, de faits et de dates."

11. **il jeta un regard rapide sur l'arrière** = "he cast a swift glance aft." See note 98. 1.

13. **sur l'avant du bateau** = "forward."

14. **de pauvres gens** = "humble folk," and of course they were poor; but "poor folk" is rather *des gens pauvres*.

15. **haut-de-chausses**. The whole leg-covering was composed of *le haut-de-chausses* and *le bas-de-chausses* (now simply *bas*); hence *haut-de-chausses* = "breeches," or more properly "knee-breeches" — a garment not commonly worn in the Middle Ages, for medieval breeches and stockings were usually all of one piece, from waist to sole, and in English were called *hose*.

15. **camelot.** In the Middle Ages this word seems generally to have designated a costly stuff containing silk, possibly cashmere and silk; Balzac evidently means something not luxurious — "camlet."

16. **dont le rabat en toile de lin empesée** = "whose starched turn-over linen collar." A style of dress characteristic of the later Renaissance.

20. **bon homme** (commonly *bonhomme*). Here an adjective.

22–23. **les peintres du pays** = "the painters of that country" (Flanders).

25–26. **de l'arrière** = "aft."

26–27. **homme de peine et de fatigue** = "a man of toils and troubles." What is *un cheval de fatigue*?

27. **sur le banc.** On which *banc*? See note 96. 9.

28. **bord** = (here) "gunwhale," or (better) "rail."

97. 1. **ces traverses de bois.** The wooden (side-)timbers, here serving as "ribs." See Captain Paasch's *From Keel to Truck: Marine-Wörterbuch*, 1908, plate No. 4.

6. **ce fut.** Note the tense.

11. **qualités** — *i.e.*, *bonnes qualités;* cf. the phrase *les défauts de ses qualités.*

17. **gisait.** From *gésir*, a wholly obsolete verb. See note 21. 3.

19. **marinier** = (here) "sailor," employed either on inland waters or on the sea; *marins* and *matelots* are seamen only.

22. **Grand merci.** An archaism to be taken as such (see note 28.20) and not ironically. *Grand* is the original form of the feminine as well as of the masculine, and is preserved in a few stock-phrases: *grand-route, grand-mere*, etc.

23. **pour toi.** In France people of this sort generally thee and thou one another.

23. **deux Pater et deux Ave.** In French, words quoted as such take no pluralising *s*.

28–29. **quand ils furent** = "as soon as they had reached." Note the tense. What would be meant by *quand ils étaient?*

98. 1. **Ramez, ramez fort, et dépêchons!** A modern French-speaking skipper would not be likely to use a phrase like this, and the phrases immediately following are still more improbable.

As shown by various words and phrases, Balzac was not thoroughly familiar with sea terms: sometimes he uses them correctly, some-

times not; or he employs a language such as perhaps was never alive on land or sea; however, his inaccuracies or his vaguenesses can be duly noted and compared with the correct phrases used by Pierre Loti and by other sailors who have written about their calling in truly "sailor" style.

1–3. **La mer . . . mes blessures** = "The sea is getting a squally look, the witch! I feel the swell by the way the rudder moves, and my wounds tell me there is going to be a storm." The word *grain*, as used here, has no connection with *grain* from the Latin *granum*. This phrase is highly poetical and not characteristic of genuine seafarers.

99. 3. **et . . . elle montrait** = "and (meanwhile) she was pointing to," etc. Observe the tense and see note 79. 9.

13. **qu'ils n'en ont.** Why the *ne*? See note 16. 28.

14. **veulent** = "require"; see *demandent* (not = "demand"), next line.

20–26. These lines strikingly recall Dante's beautiful verses in the *Purgatorio* (viii, 1–6), or Lord Byron's version of them in *Don Juan* (C. iii, St. 108):

> Soft hour! which wakes the wish and melts the heart
> Of those who sail the seas, on the first day
> When they from their sweet friends are torn apart;
> Or fills with love the pilgrim on his way
> As the far bell of vesper makes him start,
> Seeming to weep the dying day's decay.

21. **Il y eut.** Note the tense, and those immediately following.

27. **semblable aux couleurs de l'acier.** Note how the specification implied by the *les* in *aux* requires the definite article before the descriptive complement *acier*. Cf. this syntax with that in a combination such as *un teint d'Espagnol malade, des couleurs de cuivre*, etc. What is the essential difference?

100. 8. **tropes.** "Figure consistant à détourner un mot, une expression de son sens propre, pour l'employer dans un sens figuré." (*Dictionnaire Général.*)

8–9. **dans la langue écrite.** Before the Romantic period, which began, roughly speaking, during the early years of the 19th century.

French writers with few exceptions hardly dared to venture beyond the limits of a vocabulary established by eight or more generations of "classic" stylists whose tendency had been to debar this word or that, one expression or another, from the written language. This tendency, fostered particularly by the tragic writers (in eleven tragedies and one comedy Racine contrives to make scores of varied characters say all they have to say in less than four thousand words), was first violently opposed by the Romantic School — Hugo, Gautier and the rest (about 1825–). See note 8. 4.

12–13. **ne cessait de**. What other verbs may take *ne* alone in clauses (like this) where most verbs require *pas*, *jamais*, or some other additional strengthening particle? See *Living French*, §§ 367–368, g.

16–17. **laissèrent nager leurs rames** = "trailed their oars" — a genuine nautical term. Cf. note 98. 1.

18. **Thomas**. See p. 97, ll. 18 and 22.

19. **portée en haut d'une énorme vague** = "carried to the top of," etc. Cf. "permettait à peine de voir en haut des voûtes les clefs sculptées," etc., p. 110, ll. 19–20.

102. 27. **à voix basse**. Cf. this stock phrase with "d'une voix encore plus basse" (p. 103, ll. 13–14), noting the prepositions.

103. 1. **noble demoiselle**. By no means a characteristically medieval form of address, and it may be set down as exceptional at any period.

7–8. **demandait . . . écoutait**. Note the tense, and see again the remarks in note 79. 9

16. **Rupelmonde**. Not far South of Antwerp, on the River Scheldt; see Stieler, plate No. 40.

17. **Gâvres**. Wavre, Belgium. The Germanic *w* regularly developed into *gu* (= *gw*), then into simple *g*. Cf. our "ward" and "guard."

104. 7. **Ce fut alors des cris**, etc. *Ce fut* is here approximately equivalent to *il y eut* or *il se leva*, but is more vivid, less impersonal.

8–9. **à l'avant du bateau**. Not, "in the front part of the boat"; what is our proper nautical term?

9. **contrasta**. Note the tense. Balzac means that at a definite moment any witness of this scene might have suddenly noted a contrast, to which a fresh change in the relations and behaviour of the rich passengers and the poor had just given rise.

10. **serrait**. Note the tense; we should here use the progressive, for our simple past tense would not be right, and the correct form would in this case be "would clasp," not "was clasping"; this *serrait* denotes repeated action *not thought of as terminated*. See note 79. 9.

11, 12, 14. **menaçaient, croyait, tournait**. See note 79. 9.

16. **la foi forte d'une femme faible**. Note the alliteration. In general, alliteration is repugnant to the French ear, whereas to the English ear it is not. This is one of those matters of taste for which *habit* offers the only explanation; the French have never got the habit; the English have; one of the habitual characteristics of the earliest English poetry is a systematic alliteration; in France alliteration is almost banned from poetry, and is uncommon in prose.

18. **la naïve créature**. With this word the adjective almost invariably precedes: *créature* usually expresses emotion; when the emotion is felt chiefly in the adjective, the adjective usually precedes.

25. **s'étaient peu viciés**. Why *étaient* rather than *avaient*? See note 41. 22.

27. **autant que ce courage supérieur**. By metonymy for *cet homme d'un courage supérieur*. Cf. *célébrité* = *homme célèbre*.

105. 5. **et qu'il marche**. Originally this kind of *que* was employed when *lorsque*, or some such word (containing a *que*) preceded. Now, by analogy, it follows *quand*, according to common usage.

8. **que je suis**. Note that *que* can be used as a nominative relative pronoun only before *être* and its synonyms.

10. **as-tu**. In addressing himself a Frenchman always employs *tu* rather than *vous*.

10–11. **d'une Galloise** = "of a trull." If M. Kervyn de Lettenhove is right, "Il y avait à Tournay de bons et joyeux compagnons qui, aussi bien que les plus braves chevaliers de Froissart, s'honoraient d'être surnommés *les Galois* [from *galer*, to rollick], car ils aimaient à rire et à plaisanter." But if we may believe what we read in the *Livre du Chevalier de la Tour Landry*, 1372 A.D. (Montaiglon's ed., pp. 241 ff.), the *Galois* (at any rate in Poitou and elsewhere) were a systematically licentious set of eccentrics who violated the seventh commandment by general agreement.

Where Balzac found the word *Galloise*, I do not know — possibly in Rabelais.

12–13. **torçonniers et maltôtiers.** "Quelque temps après cette aventure, le roi procura lui-même à son vieux *torçonnier* un jeune orphelin, auquel il portait beaucoup d'intérêt. Louis appelait familièrement maître Cornélius de ce vieux nom, qui, sous le règne de saint Louis [1226–70], signifiait un usurier, un collecteur d'impôts, un homme qui pressurait le monde par des moyens violents. L'épithète *tortionnaire*, restée au Palais [de Justice], explique assez bien le mot *torçonnier*, qui se trouve souvent écrit *tortionneur*." *Maître Cornélius* (Calmann-Lévy ed., p. 223). *Maître Cornélius* is dated "novembre et décembre 1831." *Maltôtier* (also obsolete) = "Collector of Subsidy; Toll-gatherer" (in a bad sense). See Cotgrave, under *Maltaultier*.

18. **la mère.** Note this striking use of the definite article in a pure vocative; it is similarly employed with *ami* ("Eh l'ami! que faites-vous là?"), and with a few other analogous words: *le père*, *la tante*, *le petit*, *la petite*, *le vieux*, *la vieille*, etc.

18. **le bon Dieu.** A common expression for which English seems to offer no very pleasing equivalent; possibly "the good Lord" is the best. Perhaps this expression goes back to the desire of the early Christian missionaries to distinguish the "*good*" god from various "wicked" native divinities.

18–19. **un lombard.** During the Middle Ages Northern Italy (and in popular belief, Lombardy — though the three gold balls of our pawn-brokers were borrowed perhaps from the arms of Genoa) supplied other parts of Europe with bankers and other money-lenders, then generally called *usurers*, which, indeed, they commonly were. Old Paris had its *rue des Lombards*, still existing, and London still has its Lombard Street.

22. **monsieur l'anspessade** (from the Italian *lanciaspezzata* = "shattered lance," probably to characterise a veteran who has shattered many a lance). In Francis First's time *anspessade* appears to have signified, "demie Launce-man" (Cotgrave, 1611), or "picked soldier"; this word was not employed in France in the Middle Ages.

24. **saint homme** ordinarily means a man who has been popularly, not officially, "sanctified," even though he be still alive and by no means religious, — that is, not consecrated by the Church; whereas *un homme saint* seldom occurs unless the adjective is qualified by some adverb.

24. **reprit la vieille.** What is the stock *mistranslation* of this word? Students seem to connect it with "replied"—*repried* (!). *Reprendre* = ?

106. 1. **Ayez la foi.** The article is used because *foi* here means the faith in Christ; what is meant by *avoir foi*?

4. **Notre-Dame de Lorette.** In the 16th century there flourished round about the church of Notre-Dame de Lorette in the Bréda quarter of Paris a colony of courtizans whose social descendants came to be called *lorettes* (see Littré); centuries earlier *la Santa Casa* ("the Holy House"), miraculously translated to Loreto in the March of Ancona, Italy, had become a famous shrine and goal for pilgrims. Balzac seems curiously to have confused or blended these two facts and to have made a special Notre-Dame de Lorette for the benefit of penitent sinners, *pécheresses*, like the one described here.

7–8. **en gens accoutumés.** This rather modern use of the preposition *en* is analogous to that of *de* in, for example, *de très gras il devint excessivement maigre*. What is the relation of this *en* to its noun-object?

18–19. **Sainte Écope.** *Sainte*, rather than *Saint*, because *écope* is feminine. In his *Maître Cornélius* (Calmann-Lévy ed., p. 249) Balzac writes: "Bientôt, tu te confesseras à saint Chevalet [*i.e.*, 'Saint Rack'], reprit Tristan." Sainte Nitouche (*n'y touche* [*pas*]—"Miss Touchmenot"), Saint Hareng, etc., are similar nonce-words with a similar intention. *La Sainte Touche* means "pay-day."

21. **nacelle** (from *navicella*—the Latin word applied in the Vulgate to St. Peter's Skiff is *navicula*) is in this context a half-poetic term. Note that this same craft has already been called *La barque* (p. 94, l. 20), *sa chaloupe* and *la chaloupe* (p. 94, l. 23 and p. 95, l. 14), and *bateau*, the general word for all kinds of boats. The *nacelle* is frail like its passengers.

21. **des faibles!** Difficult to translate without a loss of emphasis,—"weakness!" See note 13. 22.

22–23. **souriait.** Observe the tense and see note 79. 9.

23. **une fille.** Unless qualified (*jeune fille*, *ma fille*, *la fille de Louis*, etc.), *fille* generally = *prostituée*, as here.

27. **trempé de pleurs.** See note 78. 28. The whole phrase

might be expanded as follows: *il avait à peine un morceau de pain, et encore ce morceau de pain était-il trempé de pleurs.*

27–28. **il se riait de tout** = " he made light of everything " — he did not necessarily laugh. Note the reflexive.

107. 1. **qui l'admiraient.** Not, " who were admiring him," but " who admired him." Observe the difference, and see note 79. 9. Many Frenchmen, judging probably by the isolated forms *was*, *were* = both *fut*, *était*, and *étaient*, *furent*, think that English has no true imperfect tense; this is an error, but our various progressives do not always correspond to the French imperfect, and often we must render the French imperfect by our simple past; hence, confusion is constant, and sometimes ambiguity cannot be avoided.

3. **gens de peine et de fatigue.** See p. 96, ll. 26–27, and note thereon.

12–13. **ce que les savants nomment une âme.** Neither in Balzac's time, nor earlier, was the will the only thing in man that " les savants " call a soul. *Les savants*, especially the speculative philosophers and psychologists, have ventured many definitions of the soul and have not agreed to accept the definition here forced upon them by Balzac. Balzac himself composed in his youth a treatise on the will. See Introduction, pp. XVI–XVII, and the second paragraph of the note on ll. 3–4 of p. 2, Notes, p. 121.

15. **arriva.** More logically, *fut arrivée*; for the arrival necessarily preceded the driving back (" elle en fut repoussée "), but the usage here exemplified is frequent, both in French and in English.

15–16. **à cinquante pas du rivage.** "Paces" or "steps" would not do in this case; we might say, " a few rods."

18–19. **ce petit monde de douleur.** Balzac speaks of his boatload of imperilled men, women, and children as if it were the world in one little band of representative characters, a microcosm, a symbol of human passions; his story is in part a parable.

20–21. **Ceux . . . suivent!** Balzac's legend here follows more or less closely the story in St. Matthew xiv, 24–34.

27. **nom d'une pipe** = " by the great Horn-spoon " — or some equally innocent oath. *Nom d'une pipe!* (a euphuism; cf. *nom de nom*; [*sa*]*cré nom*, etc.) is a very modern oath, still in common use.

108. 6. **Thomas** — "Un des rameurs, vieux marinier," etc. (p. 97, l. 18); but Balzac probably has in mind the "doubting Thomas" of John xx, 24–29, though he may have drawn also upon Matthew xiv, 30–31.

6–7. **sa foi chancelant**. Both the context and the lack of a final *e* show that this *chancelant* is not the present participle but the gerund, and that we have here an absolute construction. The gerund (called by French grammarians *le gérondif*) is invariable; the present participle varies: *chancelant* (*e*) (*s*); in another context we might find *sa foi chancelante* = "his (*or* her) tottering faith." In many grammars the variable and the invariable forms in *-ant* are both called "the present participle"; but it is unscientific to give the same name to two distinctly different forms or phenomena.

7. **il tomba plusieurs fois**. See note 66. 18–19.

9. **un rémora**. An uncouth-looking fish (see *Le Petit Larousse Illustré*) capable of clinging fast to rocks; we commonly say "barnacle" in this sense. In *Les Paysans* (Cal.-Lévy ed., p. 196) Balzac writes: "Cette ligue . . . qui s'attachait au pouvoir comme un *remora* sous un navire," etc.

10. **L'avare**, etc. See Matthew xix, 23–24.

28. **tremblotait**. What relation does *trembloter* bear to the simple *trembler*?

109. 3–4. **personne ne disait mot**. See note 64. 17.

5. **Quand ils furent**. Observe the tense, and see note 97. 28–29.

11. **secourable**. Note that in this word, as in a few others (for example, *agréable*), the suffix *-able* has an active sense. Cf. *secourir*, *secourable* with *louer*, *louable*.

15. **marin**. What is the distinction between *marin*, *marinier*, and *matelot*?

21–22. **En 1793**, . . . **Belgique**. See note 93. 16.

24. **la dernière visite**, etc. Here the legend proper properly ends and this in fact was the end of this story originally; but see note, pp. 170–1. However, Balzac continues with an appended *vision* of an allegorical character, thus more or less overwhelming the artistic effect of the grandiose, yet simple, tale of Christ's last appearance on earth.

26–27. **Ce fut là . . . après la révolution de 1830**. This, so far as I am aware, is the only documentary evidence that Balzac ever

visited this part of Europe. His comings and goings are not well known and are dealt with but vaguely by his biographers.

110. 1. **est devenue.** Observe the improper sequence of tenses; *était devenue* would have been better in this case.

6. "**Mourir,**" etc. "Die to-day, die to-morrow, will it not be necessary in either case to die?" Note the non-committal character of the infinitive.

16–17. **nefs latérales** = transepts. Unlike *nef*, our "nave" (also from Latin *navis*), means only the main body of a cruciform church.

20. **en haut des voûtes les clefs.** See note 100. 19.

111. 1. **les roses** — *i.e.*, the rose-windows; so called because they are designed to represent a (full-blown) rose.

14. **ces fantaisies sarrasines.** Balzac seems to be thinking of the intricate outlines and elaborate carvings of Moorish architecture.

16. **Je me trouvai.** Note this and the following tenses.

24. **qui rendit.** It is not easy to say why Balzac employed this tense; any observant Frenchman would be likely to notice it as something *bizarre*.

112. 15. **Les orgues parlèrent.** Note the tense ("spoke out" would reproduce the original in this case).

22. **après avoir vu Charles X par terre.** This king was overthrown in 1830; see the last words of this story, p. 119. Balzac was by birth a plebeian, but he loved his *de* and often thought monarchy the only sound form of government. His political theories were not less fluctuating than his religion.

25–26. **d'en donner une idée.** Balzac's description of the animated cathedral may be purely a fruit of his fancy; on the other hand it may have a "literary source." In the Old French burlesque epic, now commonly called *Le pèlerinage de Charlemagne* (end of 11th century), there is a revolving castle, a sort of magical merry-go-round, and there exist numerous other old stories of revolving castles or *châteaux tournoyants*.

113. 4. **chapeau chinois.** "Chinese Pavilion, Chinese Crescent, or Chapeau Chinois. This consists of a pole, with several transverse brass plates of some crescent or fantastic form, and generally terminating at top with a conical pavilion or hat, whence its several names. On all these parts a number of very small bells are hung, which the performer causes to jingle by shaking the instrument, held

vertically, up and down. It is only used in military bands, and more for show than for use." Grove, *Dictionary of Music and Musicians*.

21. **Une femme desséchée**, etc. The horrors of the ensuing vision (the second; see note on p. 171) recall other like horrors depicted in many literary or frescoed descriptions by medieval writers and artists. This hag symbolises the Papacy or the Church. Here we have the key to most of the following allegory.

26. **quelque chose de blanc.** An ivory crucifix? If this surmise is right, why should our visionary (Balzac) have been afraid to examine the object?

114. 1. **En marchant.** Note this suspended gerund; the suspended gerund occurs pretty often, even in the most careful writers. How could the sentence be made to comply strictly with logic?

3. **j'entendais** = "I continued to hear," "I kept hearing," "I heard repeatedly," etc.; *not*, "I was hearing," and "I heard" would be ambiguous. See note 79. 9.

10–11. **en criant de sa voix, dont**, etc. It would perhaps have been more logical to write: *en criant d'une voix dont*, etc. The hag could not have cried with any voice save her own; yet possibly Balzac means that *her* voice had a special quality.

14–15. **Quand elle eut frappé.** What would *quand elle avait frappé* mean?

16. **aux familiers de l'Inquisition** = "to the Familiars" (henchmen), etc.

24. **récemment** — a flat and comically prosaic word.

26. **son bras de squelette** = "her skeleton arm." Here we have one of the fundamental differences between Romanic and Germanic word-formation. By omitting qualifiers after *de* (*d'un*, *du*, etc.) French avoids specifying what *squelette*, or other thing or person, is designated, and thus creates compounds which English renders variously: *un homme d'affaires* = a business man, *un caprice de vieillard* = an old man's whim (the *an* governing *whim*), *un coup de fusil* = a gun-shot, *une clef de voûte* = a key-stone, etc. Compounds of this sort are being made constantly; those containing *en* are rare and mostly archaic, syntactically speaking: *arc-en-ciel*, etc. Our two texts have already offered a good many examples of compounds like this, containing *de*, and the student might profitably note them in reviewing.

115. 26. **l'Art** — *i.e.*, *l'Artiste.*

27. **Poëte, peintre, cantatrice.** French has no true feminines for *peintre* and *poëte* (*poëtesse* being archaic); hence the incongruity of these forms.

116. 1. **Un jour.** Possibly the day when Pope Gregory VII humbled the German Emperor Henry IV (1076) at Canossa; but various popes would fit Balzac's description.

3. **ta pantoufle** — *i.e.*, *la mule du pape* ("the pope's slipper" which the Faithful were expected to kiss — *baiser la mule du pape* — in token of homage).

11–12. **de l'Occident sur l'Orient.** An allusion to the Crusades.

13. **Femme**, etc. "Being a woman," or "Woman that thou art," etc. Note the brevity of this absolute: a noun, that is all; the idiom is frequent.

16–18. **Tu pouvais . . . vin.** By *gâteaux* we are probably to understand holy wafers — *hostia*, the body of Christ — eaten in the Catholic communion, and by *vin* the communion wine, his blood; but the symbolism is awkward and obscure.

18. **Originale.** Note the hardly English turn given here to this word.

25. **dernières.** Note the special sense.

117. 3. **à tes promesses de jeune fille.** See note 114. 26.

6. **Messaline.** Messalina, the cruel and profligate (third) wife of the Emperor Claudius. See any biographical encyclopedia — but is not Balzac thinking of Lucretia Borgia?

21. **sa chrysalide noire** — *i.e.*, her black raiment: "Cette petite vieille portait une robe noire traînée dans la poussière," etc. See p. 113, ll. 24–25.

21–22. **comme un papillon nouveau-né.** The word "born" cannot properly be applied to any offspring not a mammal; what, on the other hand, is the root-idea of *naître*?

22–23. **cette création indienne sortit de ses palmes.** The preceding reference to the sudden "birth" of butterflies makes it pretty evident that Balzac had in mind the common belief that Indian (Hindoo) jugglers can make plants grow from a mere seed, or shoot, to their full size in a moment, or cause children suddenly to become full-grown men; but it is probable that he had in mind also the investigations just beginning in his time of the rise of religions, the

comparative studies which were leading historians to trace certain elements of Catholicism back to Bouddha, to Bouddha's India, the land of palms, and Balzac may have seen in the Thibetan Lama, or High Priest, of whom some vague information had already come to Europe, an ancestor (historically speaking) of the Pope.

24–26. **flottèrent . . . scintillèrent . . . environna . . . voltigea.** Note carefully these preterites.

27–28. **une longue épée de feu.** Ordinarily of the "angel with a flaming sword"; to be taken here, possibly, as a symbol of the Church militant, rather than of Civilisation.

118. 1. **Tout à coup.** Here begins the third vision, much less cryptic than the two preceding. The epoch which Balzac is about to summarise is that of the Revival of Learning, the Renaissance, an epoch which really began with the re-establishment of schools by Charlemagne (about 800 A.D.); but the world soon grew dark again and it was not till about 1250 that men's intellectual horizon began to brighten with the returning light of Science, History, and Literature, conceived in the broadest and deepest sense of these words.

4. **sauver des livres, copier des manuscrits.** To whomever Balzac may ascribe this activity, the truth is that nearly all our writings of Antiquity have come down to us only because they were preserved and copied by ecclesiastics, chiefly monks and clerics, though some MSS. are the work of professional lay scribes who copied, not for pleasure, nor to kill time, but for money. On the other hand, an immense number of priceless MSS. were destroyed by ecclesiastics (and often by laymen), who rubbed out Greek and Roman masterpieces in order to use the same parchment for pious or other compilations which the modern world could easily spare.

Of all the MSS. now extant hardly a score came into being before the eighth century in Europe; that is, nearly every MS. of an earlier period has been destroyed, and some great masterpieces of Greek and Roman literature (including works on history and science), as well as numerous valuable writings of the Middle Ages, have thus been irretrievably lost. Such MSS. as happened to survive the black ignorance of the early Middle Ages (to about 1100 A.D.) stood a fairly good chance of perpetuation; yet various literary productions continued to be lost, largely for the reasons already given, and some of the finest have been preserved in only one or two medieval copies.

Balzac seems to distinguish between "books" and "manuscripts"; in reality, it was necessary to "save" MSS. rather than printed books, for generally there existed only a few MS. copies of any but the most popular works, whereas even the earliest printers (about 1460–) rarely limited an edition to less than three hundred "copies."

14. **La lumière s'éteignit.** Here begins the fourth and final vision.

17. **poussier.** Not to be confounded with *poussière.*

23. **On ne croit plus.** That is, religious faith is dead.

119. 4. **Croire, me dis-je, c'est vivre!** Balzac here unmistakably declares true *living* to depend upon the concomitant existence of religious faith, and his allusion to the fall of Charles X (1830), entailing the (momentary) decline of the aristocratic official support of religion, seems to indicate, for him, all the greater a necessity of defending the Church, the beneficent Church, the Church as a source of goodness and progress which thus becomes, for him, the last bulwark of civilisation.

INDEX

(The numbers 2 to 119, inclusive, often refer not only to the French text but to the Notes thereon, pp. 121–188; thus "anspessade, [*page*] 105, [*line*] 22" *refers also to page 180, note* [105] "22." *Of all numbers not in parentheses the first refers to a page; the second, to a line. Numbers followed by a dot designate pages, as in the Notes.)*

abat-jour, 8, 11–12, visor
Académie, 126 (8. 4)
accommoder (s'accommoder), 94, 17
Açores, 15, 16, Azores
action, 69, 26
admiré . . . que, 70, 7
agita (s'agita), 34, 1, fidgeted
Ajuda-Pinto, 44, 1
aller visiter, les, 167 (87. 13)
Amérique, 12, 23
Amour, un, 86, 5, a Cupid
Anastasie (de Restaud); *see* Restaud
Angleterre, 67, 7
anspessade, 105, 22
antiphrase, 13, 10
Anvers, 11, 7; 102, 3
apparence, 19, 17–18; de peu d'apparence, of no great pretension
Archaisms, 122 (2. 5–6); 126 (8. 4); 127 (8. 13–14, 26); 128 (9. 23); 129 (10. 1, 2); 131 (12. 1); 134–135 (16. 28); 135 (18. 23); 136 (20. 14–15; 21. 3); 138 (22. 14); 139 (24. 13); 142 (28. 20); 143 (30. 28); 144 (32. 15; 34. 20; 35. 17); 145 (36. 27; 28–29); 146 (38. 17); 147 (39. 17–18); 149 (43. 24); 150 (45. 25–26); 151 (47. 28; 48. 4); 152 (49. 25); 153 (54. 3–4); 154 (56. 19–20; 57. 4, 20–21); 155 (59. 23; 60. 10–12); 156 (62. 17, 25; 63. 12–13); 157 (64. 17); 159 (68. 28–29; 70. 7); 161 (77. 3); 162 (77. 26; 78. 28); 165 (84. 1; 84. 28); 166 (85. 5); 172 (93. 2–3); 173 (93. 14); 176 (97. 17, 22); 179 (105. 10–11, 12–13); 180 (105. 18–19, 22). *See* also references under Preterite, and Holbrook, *Living French*, §§ 65, 71, 122 (notes), 177 a, 207, 209–210, 212–213, 235–238.
arrière (l'arrière), 95, 14; 96, 26
arrive (j'arrive), 19, 3, I am coming to the point
Article, definite, 134 (14. 15); 136 (20. 14–15); 147 (39. 14,

17–18); 148 (41. 7–8); 151 (47. 29); 157 (64. 17); 163 (79. 16); 165 (84. 4); 166 (85. 4); 171 (92. 2); 172 (93. 2–3); 173 (93. 18; 94. 10); 177 (99. 27); 180 (105. 18); 181 (106. 1)
Asie, 48, 20
avis d'arrivage, 87, 27
ayants cause, les, 84. 1

Baden, 44, 4 (more commonly, Bade), Baden-Baden
Balloy, A. de, xviii
Balzac, H. de. His origin, ix–xi; schooling, x–xi; legal training, xi; early writings, xii-xiii; his printing-house, xiii; his bankruptcy, xiv; his method of work, xiv–xv, xvii–xviii; his intellectual characteristics, xvi; his religious ideas, xvii; his literary fertility, xvii; his creation of types, xvii, xx–xxiii; his general estimate of society, xviii; his chief artistic aim, xix; his changes of titles, xx; his romantic tendencies, xxi; his psychological powers, xxi; his opportunities to observe, xxii; his limitations, xxiii; his last days and death, xxiii–xxiv
barbe, 87, 21, vegetable mould
Barbier (printer, partner of Balzac), xiii
Barchou de Penhoen, 2, 1
barque, 94, 20; 95, 13, etc.
Baschet, A., 121 (2. 3–4)
Bas-de-Cuir, 9, 19
Bath, 44, 5
beau, J'eus beau regarder, 65, 13
Beauséant, Mme de, 90, 5
bec, 97, 17, stem (of a vessel)
bégueulisme, 39, 23
Belgique, 93, 17
blanc, en blanc, 35, 28
blanchisseuse en fin, 20, 16–17
bon homme, 96, 20
Born, comte de, (4); 38, 19; 89. 28; and *passim*
bon, un, 51, 18
bougie, 84, 28
bourrelée, 80, 24, tormented
Brabant, 93, 17
brahme (more commonly, *brame*, or *brahmane*), 13, 6, Brahman
Brésil, 48, 28
Breton, A. Le, xi ff., *passim*
Bruges, 96, 3
Buenos-Ayres, 12, 20
Byron, Lord, 177 (99. 20–26)

Cadzant, 172 (93. 2)
cafés, 89, 3
camelot, 96, 15
Camille (de Grandlieu), 3, and *passim*
Carlsbad, 44, 4
carphologie, 85, 25
Castries, duchesse de, 170
Casuistes, 27, 29
César Birotteau, xxiv
chaloupe, 94, 23; 95, 14
chapeau chinois, 113, 4
charge, 6, 3

Charles X, 112, 22
Chasles, P., 170
chatière, 32, 5, peep-hole
chauffeuse, 4, 19, "chaise basse pour s'asseoir et se chauffer commodément au coin du feu" (*Dict. Gén.*), fireside chair, easy chair
chaumine, 93, 12, small thatched cottage
Chaussée d'Antin, 6, 16–17
cheminai, 31, 21
cheminant, 9, 1
Chevet, 88, 27
chicana, 5, 15, entangled, involved in legal difficulties
chiffrés, 88, 8
Chouans, les, xiv
claustrale, 9, 27–28, cloister-like
Coignard, 39, 14
Comédie humaine, xviii–xx
Comin, la mère, xii
commerce, faire le, 55, 22–23
commettre un bienfait, 39, 4
compte, dont je lui tenais compte, 49, 28
comptes, rendre ses derniers, 85, 11
concordat, 14, 11–12
Conditional, 130 (10. 25); 135 (19. 8); 151 (48. 4); 155 (61. 4–5); 174 (95. 9–11)
Cons, L., v
considération, A ma considération, 43, 3, For my sake
Contes et romans philosophiques, xx
contexture, 69, 25, wording
Contrat de mariage, xvi
contredanse, 62, 9
contre-lettre, 60, 25–26; contre-lettres, 69, 19
Cooper, J. F., 128 (9. 19)
Cornwallis, Lord, 12, 11
couple, une, 36, 27
cousin, un petit, 25, 29
Curé de Tours, x

damassé, 39, 29, embroidered (with fanciful or raised patterns)
dandy, 6, 16
dandysme, 38, 17
Dante, xviii, 177 (99. 20–26)
débats, 11, 17
décompte, 15, 6
déjeune, 53, 15
démeublée, 48, 9, toothless
demi, un, 86, 12
demoiselle, 124 (3. 21)
denier, le fort denier, 59, 23, the high rate of interest
dernières, 116, 25
Derville, 4, 124 (4. 16), and *passim*
Desbordes-Valmore, Marceline, 92
Dimanche, M., 26, 24
diverses de poésie, 93, 23
Divina Commedia, xviii
double valeur 145 (36. 1–2)

eau sucrée, 142 (29. 16)
Écope, Sainte, 106, 18–19
écussons, 90, 1
effets, 17, 20
embarquais, je m'embarquais, 65, 19–20

embouchure, 14, 19–20
enchérisseurs, 33, 22, bidders-up, outbidders
entraînement, 46, 22, onward sweep, irresistible current
envoya chercher, m', 85, 8
éplucheurs de mots, 94, 8
épouse, 54, 4
Estaing, M. d'Estaing, 12, 10
établissements publics, 5, 20, public institutions
étude, 6, 11; études, 31, 9 (same sense)
Études de Mœurs, xx
Études philosophiques, xx
Eugénie Grandet, x
exploitant, 16, 4–5, exploiter
exploité, 16, 5, exploited
exprimaient (s'exprimaient), 84, 10

fameux, 63, 27
familiers, 114, 16
feu, du, 10, 7, a light; feux, 48, 16, gleams, brilliance; feux, 93, 7 (hearth-)fires
Fielding, H., xxi
fils de famille, 10, 3
finasserie, 64, 9, trickery
flamandes, 93, 21, Flemish
Flamands, 96, 21, Flemings
Flandre(s), 93, 3; 93, 17; 94, 10; 94, 28; 95, 20
Fontenelle, 9, 5
forcer à, 42, 1
forfait, 5, 14
Fouquier-Tinville, 39, 14
fourches patibulaires, 93, 14
[fourmi-lion], 159 (68. 12–13)
Franchessini, 43, 29
frustes, 94, 7, rough (?), worn (?)
fumaient sans flamber, 8, 25–26
fumée de gaieté, 9, 16–17, a beaming of merriment, radiation of gaiety

Galloise, 105, 11
garde-vue, 3, 9, lamp-shade
gâteaux, 186 (116. 17)
Gautier, T., xviii; 140 (27. 14–15)
Gâvres, 103, 17
gazettes, 62, 25
Gest, J. M., 150 (47. 22)
Gigonnet, 35, 11; 44, 19; 45, 17
girandoles, 48, 11, girandoles (A girandole is "an ear-ring or pendant, esp. one which has a large central stone surrounded by smaller ones." — *N.E.D.*)
Girard, 44, 19
Gobseck (date of composition and its various titles), 169 (90. 8)
Gobseck, Jean-Esther Van, (8. 2); 11, 4 and *passim*
Gobseck, Sara Van (*la belle Hollandaise*), 11, 10–22; 86, 3, and *passim*
Golconde, 48, 20
Goriot, *père*, 39, 17; 46, 8
Goriot, le Père, xiii
Goriot, une demoiselle, 3, 21, and *passim*. *See* Restaud, A. de
gousset, 10, 22, waistcoat- or waistband pocket

grâce, signer une, 84, 26–27, sign a pardon
grain, mauvais, 177 (98. 1–3), ugly squall
Grandlieu, Mme la vicomtesse de, 3, 2–3; 5, 6, and *passim*
Grandlieu, Mlle Camille de. *See* Camille
Grès, rue des, 30, 24; 31, 21
Grignon, 40, 28
Grotius, 34, 17; 86, 6
gueules, 168 (89. 28–29)
Guillonet-Merville, xi; 124 (4. 16)

Haïti, 83, 27
Hallays, A., 123 (3. 12, second note)
Hambourg, 86, 12, Hamburg
Hanska, Mme, xxiii, xxiv; 170
hardiesses, 94, 15, bold details
Hastings, Lord, 12, 11
haut-de-chausses, 96, 15
havre, 93, 7; Havre, au, 87, 28
Helder, rue du, 18, 19; 30, 7; 64, 14, and *passim*
Hérodiades, 21, 22–23
homme-billet, 9, 12
homme modèle, 8, 29
Horace de Saint-Aubin, xiii
Horn, comtes de, 39, 13
Houdon, 149 (43. 11)
Hughes, Victor, 12, 16
Hugo, Victor, xxiv

il (neuter), 123 (3. 2–3); 125 (6. 8, second note); 138 (22. 14); 162 (78. 22–23)
Imperfect indicative, 136 (20. 1–2; 20. 17); 137 (21. 29); 143 (31. 27); 146 (37. 26–27); 154 (56. 29); 159 (67. 23); 160 (72. 16); 163 (79. 6, 9); 164 (80. 19, 23); 165 (84. 27); 174 (95. 13); 177 (99. 3); 179 (104. 10, 12, 14); 182 (107. 1); 185 (114. 3)
Indes, 12, 1; 12, 23
Infinitive, 127 (8. 26); 148 (42. 1); 184 (110. 6)
Inquisition, 114, 16
inventaire, 7, 22

jadis, 129 (10. 2)
Jésus-Christ en Flandre (its history), 169–171
John, St., 183 (108. 6)
jours de souffrance, 10, 1
judiciaire, la masse, 28, 4, the legal "crowd"

Kergarouët, M. de, 12, 10

laissée dévorer, 162 (77. 26)
Lally, 12, 9
Lanson, G., 128 (9, 5)
larme, la larme à l'œil, 142 (28. 20)
Lascar, 86, 25
Lawton, xii
Lethière, 86, 22
lever, son, 127 (8. 26)
Liban, 63, 27, Lebanon
Liceney, 5, 17
liste civile, 5, 9, "Détail des

dépenses de la maison du roi" (*Dict. Gén.*)
lithophanie, 3, 9–10
livre noir, 27, 27
lombard, 105, 19, usurer
Lord R'hoone, xiii
Lorette, 106, 4
Louis Lambert, xi; 121 (2. 3–4)
Louis XVIII, 5, 9
Louvain, 96, 7
Louvenjoul, S. de, 169; 170
lunaire, 8, 5
lymphatiques, 16, 6–7, lymphatic
Lys dans la vallée, xi

Madhadji-Sindiah, 12, 13
Mahrattes, 12, 14, Mahrattas
Maître Cornélius, 133 (13. 9–10); 180 (105. 12–13); 181 (106. 18–19)
maltôtiers, 105, 13
Malvaut, Fanny, 18, 11; 18, 20; 19, 22; 24, 20; 26, 7; 29, 13; 38, 3
marin, 109, 15
marinier, 97, 19
Marsay, 43, 29
Matthew, St., 182 (107. 20–21); 183 (108. 6, 10)
Maupassant, xxi
Maurice, 74, 4 (valet)
mécanique anglaise, 17, 1
Melmoth réconcilié, 159 (68. 12–13)
Merci, le couvent de la, 109, 19
Méridional, 14, 2, Southerner (native or inhabitant of S. France)
Messaline, 117, 6
mesure, en, 18, 22; la grande mesure, 61, 13–14, the radical step
Metzu, 8, 16
Middelbourg, 93, 5
Mirabeau, 26, 29; 39, 12
moi, le *moi*, 9, 7; 16, 10, the *ego*
Molière, 140 (26. 23–24); 161 (75. 1 ff.)
moment, Du moment que, 136 (19. 27); 158 (66. 16–17)
Montmartre, rue, 18, 20; 19, 17; 24, 19
Mort des enfants de Brutus, 86, 23–24

nacelle, 106, 21, tiny craft
nefs latérales, 110, 16–17
Notre-Dame de Lorette, 106, 4
Noyon, 31, 16
Nucingen, baron de, 44, 27–28

Occident, 116, 11
Odiot, 86, 10
œillade, 57, 4
Orient, 116, 12
Orléans, 5, 18
Ostende, 93, 7; 93, 11; 94, 21; 99, 10; 107, 15
ouvrait, 25, 5

Paasch, 150 (45. 25–26); 176 (97. 1)
Palma, 35, 11; 44, 19
pantoufle, 116, 3
papa, Ego sum, 52, 25

Passé défini. *See* Preterite
Passez, xi
Paysans, les, xvii; 143, line 9
peine, de peine et de fatigue, 96, 26–27; 107, 3; peine, avait peine à, 145 (36, 12–13)
Pèlerinage de Charlemagne, le, 184 (112. 25–26)
Penhoen. *See* Barchou de P.
Père Goriot, le, xiii
persiennes, 20, 7, latticed doors (an uncommon meaning of *persiennes*)
petite-nièce, 11, 14, grand-niece
Physiologie du mariage, xix–xx
pipe, nom d'une, 107, 27
Pitt, 39, 12
Pondichéry, 23, 7, Pondicherry
Pont neuf, 27, 23
Portenduère, M. de, 12, 11
poste, la petite, 161 (75. 14)
pour peu que, 31, 15, if. . . but
Present indicative, 153 (53. 28; 54. 10); 161 (74. 7); 164 (82. 5)
prestigieux, 41, 13, delusively fascinating, beguiling
Preterite, 122 (2. 5–6); 136 (19. 27); 139 (24. 13); 144 (32. 14); 150 (46. 17); 151 (47. 28); 154 (57. 12); 155 (60. 10–12); 158 (4 notes); 159 (69. 14, 26–27); 160 (70. 13–14, 16); 162 (78. 16); 176 (97. 28–29); 178 (104. 9); 182 (107. 15); 184 (111. 24); 187 (117. 24–26)
privilége, 35, 23, "droit d'être payé avant les autres, en vertu de la qualité de sa créance" (*Dict. Gén.*), prior claim
projets d'actes, 35, 5, rough drafts of deeds
puissance de mari, 50, 18; 55, 12; 55, 19; puissances (play of words on preceding locution in singular), 55, 20

quel, je ne sais, 124 (5. 15–16)

rabat, 96, 16
raison de commerce, 14, 9–10, firm
raouts, 90, 7
réchaud, 10, 28; 53, 12
reconnaître, 53, 19, reconnoître
Reflexive constructions, 135 (18. 21); 137 (22. 1); 147 (40. 12); 156 (62. 17); 157 (64. 12)
Rembrandt, 8, 16; 88, 15
réméré, 47, 23; 50, 9
rémora, 108, 9
repentie, 78, 8
Répertoire de la Comédie humaine, 131 (11. 8)
repincé, 14, 13
représenter, 50, 21, to give an equivalent; représenterez, 35, 27 (same sense)
résoudre un crime, 39, 4–5
Restaud, Anastasie de (3, 20), (4, 4), (18, 2), (18, 19), (20, 2 ff. to 23, 20), 22, 27, (29, 8–9), (46, 6 ff. to 52, 12), 51, 12, (53, 28 ff. to 57, 26), 64, 14 ff. *passim*

Restaud, comte de, father of Ernest de R. (23, 2 ff. to 23, 16), (53, 22 ff).
Restaud, Ernest de, 3, 13; 3, 19; 4, 23–24; (61. 3); 69, 8; 73, 21 ff. to 79, 13; 82, 16 ff.; 89, 15 ff.
retoussa, 34, 1, coughed again
riait, il se, 182 (106. 27–28)
Richelieu, 39, 12; 53, 23
Ronquerolles, 43, 28
rôtisseur, 10, 29
roué (roulé?), 23, 8
rousseur, grains de, 25, 18–19 (more commonly, taches de rousseur)
Rupelmonde, 103, 16

sable, 90, 1, sable (heraldic term)
Saint-Domingue, 83, 29
Sainte Vierge de Bon-Secours, 102, 3
saint homme, 180 (105, 24)
Saint-Germain, faubourg, 5, 2; 5, 29
Saint-Thomas, 12, 17
Sardanapale, 29, 21 and *passim;* (oath), By George! (or various other equivalents)
sarrasines, 111, 14, Saracen, Moorish
Savoyard, Ce (Claude Martin), 12, 12–13
Scènes de la vie de province, xx
Scènes de la vie parisienne, xx
Scènes de la vie privée, xx
Scott, Walter, xx
sèche, d'une jambe sèche, 10, 18
Séraphita, xvii
Serviteur! 44, 23, Thanks! (ironical)
seul (with indicative or subjunctive), 121 (2. 2–3); 149 (45. 20); 156 (64. 6)
seule et unique, 11, 16, one and only
Simeuse, 12, 9
Soit, 35, 17, So be it
sous, 168 (89. 16), within
spiritualisme, 27, 21
Sterne, 11, 3
Stress (on pronouns), 134 (16. 28); 135 (18. 7); 163 (78. 29; 80. 16); 164 (81. 15)
Subjunctive, 127 (8. 13–14); 135 (18. 23); 138 (22. 19–20); 144 (32. 27); 154 (56. 19–20; 57. 20–21); 155 (61. 20); 159 (68. 28–29); 160 (70. 16); 161 (75. 5–6; 77. 3); 165 (84. 25–26); 174 (95. 29)
Suffren, 12, 10
sur, 150 (46. 19)
survenant, Le, 53, 22
Surville, Laure de, xi, xx

Talleyrand, 8. 8
tandem, 38, 21
Tantale, 21, 14, Tantalus
terme, Qui a terme, 149 (45. 2)
Thackeray, xxi; 143 (29. 16)
Théâtre-Français, 43, 12
Thémis, café, 27, 23
Thomas, 100, 18; 108, 6
tilbury, 18, 1

tillac, 45, 26
Tippo-Saeb, 12, 12
titres de propriété, 81, 3–4
tôpe, 144 (34. 20)
torçonniers, 105, 12
Torpille, la, 86, 5
Trailles, Maxime de, 38, 16 ff. to 52, 16; 67, 5
traverse, 89, 29; traverses, 97, 1
Trollope, A., xx
tropes, 100, 8
Tuileries, 82, 9

Va pour, 145 (37. 4)
valeur, double, 145 (36. 1–2); valeurs fabriquées, 168 (88. 25)
Vandenesse, 43, 29
Vendôme, 121 (2. 2); 121–122 (2. 3–4)
venir voir, le, 143 (30. 28)
verbiage, 35, 6, verbiage (oral or written), "talk"
Vergniaud, 26, 29
vices de forme, 5, 11
vide, rire à vide, 9, 19, hollow laughter
Vinci, L. de, 21, 23
Visapour, 48, 21
Vivienne, rue, 86, 4
Voltaire, 43, 11; 51, 21
vue, à vue de pays, 49, 24

Werbrust, 35, 10–11; 45, 17

Zola, xxi

~~1125~~
40